

COVID-19



HÉMA-QUÉBEC

RAPPORT  
ANNUEL  
2020-2021

**TOUS  
ENSEMBLE  
POUR  
LA SANTÉ**

Répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

# MISSION

---

# VISION

Devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

# L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL

118 707  
donneurs de sang

19 502  
donneurs de plasma  
de fractionnement

52 982  
donneurs  
de cellules souches

2 917  
donneuses  
de sang de cordon

752  
donneurs de tissus  
humains prélevés

939  
donneuses  
de lait maternel

195 799  
donneurs de sang, plasma,  
cellules souches, tissus  
humains et lait maternel



1 412  
employés



295 669  
produits sanguins livrés

485 547  
produits stables livrés

138  
greffes non apparentées,  
dont 29 de sang de cordon

4 834  
tissus humains distribués  
aux centres hospitaliers

19 249  
bouteilles de lait  
maternel distribuées

805 459  
produits distribués  
(tous types de produits)



436 M\$  
de revenus annuels

Maintien de  
**100 % DES  
OPÉRATIONS**  
de prélèvement et  
de distribution de sang  
malgré la pandémie de  
COVID-19

# Faits saillants COVID-19

## Des personnes exceptionnelles en des temps d'exception

Nos activités de prélèvement en sang et en plasma n'ont jamais été interrompues dans le contexte de la pandémie. En dépit des périodes de confinement en plus des outils et systèmes à améliorer, l'organisation a toujours été en mesure de fournir des produits biologiques de qualité, et en quantité suffisante. Nous avons tenu le fort malgré ces temps difficiles.

Les **donneurs** ont répondu spontanément depuis le début de la pandémie, et leur engagement soutenu nous a permis de maintenir, tout au long des trois premières vagues, l'approvisionnement en sang, produits plasmatiques, lait maternel, cellules souches et tissus humains.

Les **bénévoles**, dotés d'une générosité naturelle, affichent également une présence dans nos sites de collectes et nos centres pour accompagner les donneurs, nombreux à se mobiliser.

Nos **employés** et équipes sur le terrain dans nos différents sites de collecte, dans les laboratoires, de même que les personnes en liaison avec les centres hospitaliers rendent possible le don de vie — du don à la distribution. Leur professionnalisme et leur dévouement, combinés à ceux de l'ensemble des employés d'Héma-Québec qui leur viennent en soutien, ont été une source constante d'inspiration et de motivation.

**Un grand merci à nos donneurs, bénévoles et employés, qui ont permis de répondre à la demande des centres hospitaliers au service de la vie et du mieux-être.**

## Un approvisionnement constant malgré trois vagues de pandémie



**Les activités de collectes de sang sont critiques et essentielles : il n'existe aucun substitut au sang, et les produits sanguins ont une durée de conservation très limitée.**

Il faut donc prélever du sang sur une base continue. L'organisation a réagi rapidement : des ajustements ont été apportés à la stratégie d'approvisionnement, notamment avec la modification de certains critères d'admissibilité au don dans le but d'en favoriser la hausse. Un large éventail de mesures ont également été implantées pour la sécurité des donneurs, du personnel et des bénévoles au cours de nos différentes activités.

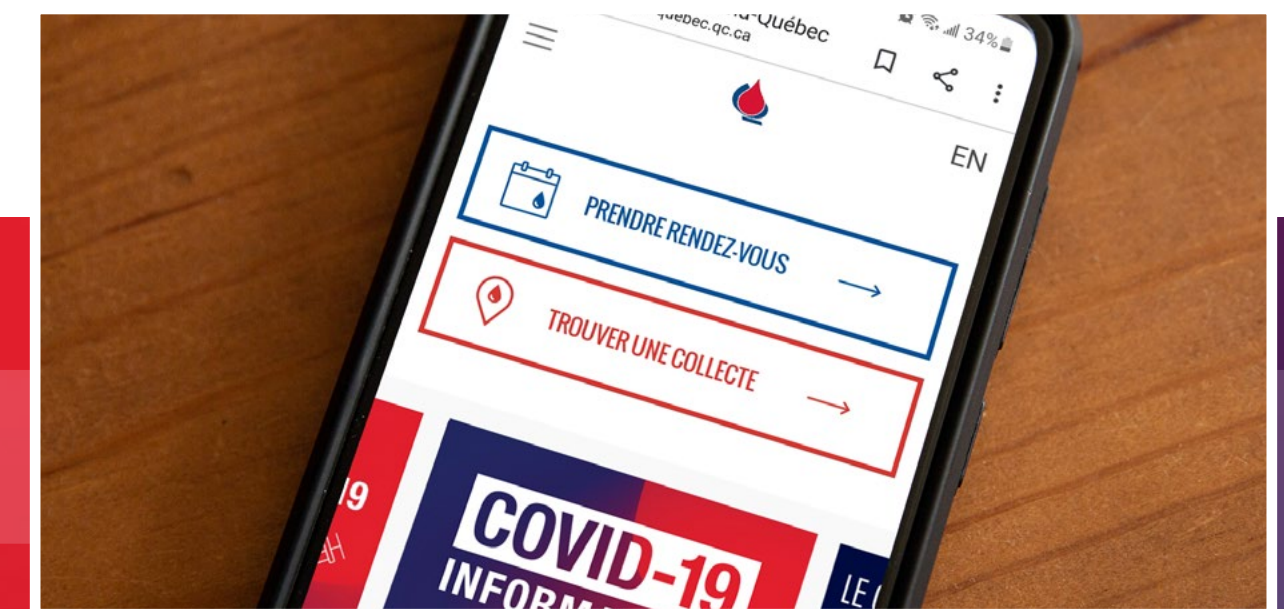
## La science d'Héma-Québec mise à profit dans la lutte contre la COVID-19



**Héma-Québec possédait des atouts essentiels afin de mieux comprendre et évaluer la progression de la pandémie : des scientifiques chevronnés et l'accès à un bassin important de donneurs de produits sanguins.**

Elle les a tous deux mis à contribution dans deux études de séroprévalence, réalisées en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en partenariat avec le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC) du Canada. Ces études ont permis d'estimer la progression de l'immunité dans la population, notamment au fil de la campagne de vaccination.

## Une mesure de sécurité qui améliore l'expérience du don



**Les activités de collectes de sang ont été revues afin de se conformer au contexte pandémique.**

Plusieurs ajustements ont été apportés aux opérations de prélèvement avec, entre autres, l'instauration de la prise de rendez-vous obligatoire avant un don de sang, et ce, sur l'ensemble des sites de collectes. Cette mesure visait initialement à assurer un environnement de don sécuritaire dans le respect des règles de distanciation physique. Cette pratique a généré certains bénéfices, notamment en réduisant les périodes d'attente et ainsi offrir une meilleure expérience du don, tout en améliorant la prévisibilité des résultats des collectes.

Le rapport annuel 2020-2021 d'Héma-Québec couvre l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

# Sommaire

---

	<b>6</b>	Message des dirigeantes		<b>46</b>	Gestion des risques
	<b>8</b>	Réalisations par secteur d'activité		<b>51</b>	Résultats relatifs au plan stratégique 2017-2021
	<b>35</b>	Services de laboratoires spécialisés		<b>53</b>	Gouvernance
	<b>38</b>	Innovation, amélioration continue et recherche		<b>63</b>	Exigences législatives
	<b>42</b>	Partenariats stratégiques au service du système de santé		<b>72</b>	États financiers

# Message des dirigeantes

## Le temps d'agir : l'avenir est aujourd'hui

Nous n'avons jamais autant parlé d'avenir qu'au cours de la dernière année. Dans la foulée de la crise mondiale sans précédent provoquée par la pandémie de COVID-19, où tous les secteurs socioéconomiques ont été touchés ou interrompus, l'avenir se jouait au quotidien. Parce que chaque geste préventif individuel ou collectif pouvait ramener le retour à une vie normale. Dans ce contexte historique, Héma-Québec a répondu présent. D'abord grâce aux donateurs et aux bénévoles extraordinaires qui ont relevé leurs manches, mais aussi grâce à l'engagement exceptionnel de nos employés et aux efforts magistraux déployés pour sécuriser l'approvisionnement et assurer la sécurité de nos produits sanguins ou fabriqués à partir de plasma ainsi que de nos autres produits biologiques tels que le lait maternel, les tissus humains et les cellules souches.

Plus encore, même en pandémie, nos activités de prélèvement n'ont jamais été interrompues — comme c'est d'ailleurs le cas depuis la création d'Héma-Québec. L'organisation a toujours été en mesure de fournir des produits biologiques de qualité, et en quantité suffisante. Malgré le confinement et en dépit des systèmes et des outils qui devront être optimisés, nous avons « tenu le fort ». Cette expertise de gestion des risques, une base fondamentale de notre mission, a été sans faille. Si les crises peuvent nous permettre de nous dépasser et de nous



rapprocher de l'excellence pour le bénéfice commun, elles ont aussi l'avantage de mettre en évidence ce que nous devons améliorer. Nous avons le devoir d'y remédier.

Tout en nous concentrant sur la gestion de la pandémie, nous avons amorcé la planification stratégique 2021-2024 d'Héma-Québec. Celle-ci trace déjà une route claire. Des efforts importants doivent être déployés pour assurer notre pérennité, tout particulièrement dans la mise à niveau technologique et numérique d'Héma-Québec. Un système intégré de gestion incluant les donateurs et les clients, entre autres, doit être mis en place pour une plus grande efficacité. La capacité d'améliorer, de transformer, d'optimiser l'approvisionnement en produits sanguins et l'atteinte de l'autosuffisance québécoise en plasma prélevé localement passent par une capacité de prélèvement accrue à un coût concurrentiel. Cela ne peut se faire sans des investissements en main-d'œuvre et en infrastructure significatifs.

Nous maximiserons en ce sens nos démarches auprès du Secrétariat du Conseil exécutif, du Secrétariat du Conseil du trésor et des ministères de la Santé et des Services sociaux, des Finances ainsi que de l'Économie et de l'Innovation afin d'affirmer le caractère unique d'Héma-Québec et la singularité de sa mission. Nous nous devons de poursuivre le développement et l'application de normes de qualité et de sécurité rigoureuses, de continuer de mériter la confiance du public et celle des personnes qui recevront les produits distribués par Héma-Québec.

Notre vision est tournée vers l'avenir. D'un côté, nos activités font face aux marchés internationaux et concurrentiels, ce qui entraîne différents enjeux. De l'autre, l'autosuffisance du Québec dans l'approvisionnement et le traitement des produits de tissus humains et de produits fabriqués à partir de plasma s'avère, selon nous, une nécessité. C'est ici et maintenant que nous devons préparer demain. Comme le prévoit sa loi constitutive, Héma-Québec doit avoir

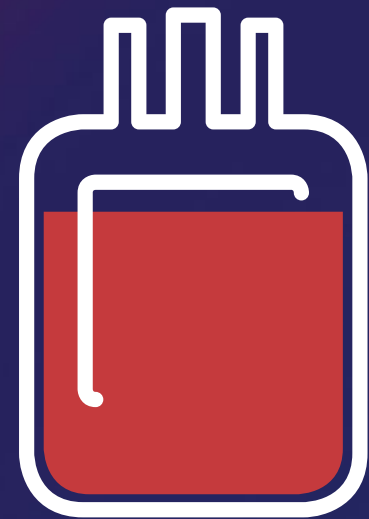
les moyens de ses ambitions et agir de façon autonome et indépendante dans l'accomplissement de sa mission. Il y a là des préoccupations qui nous interpellent et qui deviennent nos priorités.

Héma-Québec livre annuellement plus de 800 000 produits biologiques d'origine humaine aux hôpitaux du Québec pour répondre aux besoins des malades. Près de 200 000 donateurs, en plus de milliers de bénévoles dans des sites de collecte de sang, permettent à notre organisation de s'acquitter de sa mission. Une mission soutenue sans relâche par les membres de notre conseil d'administration, investis d'un engagement rigoureux, et en étroite collaboration avec l'équipe de direction d'Héma-Québec. C'est ce dynamisme commun et cette volonté ferme de réussir chaque jour notre mission qui s'inscrivent dans une détermination sans mesure. Nous en profitons d'ailleurs pour les remercier tous infiniment. Ce sont nos piliers, avec notre personnel, nos bénévoles et nos donateurs.

**Anne Bourhis**  
Présidente du conseil d'administration

**Nathalie Fagnan**  
Présidente et chef de la direction

# Secteurs d'activité



## PRODUITS SANGUINS

**Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps.**

Il se compose de plasma, dans lequel baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Toutes les 80 secondes, quelqu'un a besoin de sang au Québec. Ce peut être à la suite d'un accident, lors d'une intervention chirurgicale, ou encore pour traiter une maladie.



## PRODUITS STABLES

**Les produits stables sont des médicaments fabriqués principalement à partir de plasma.**

Le plasma est la partie liquide du sang et véhicule dans le corps humain les cellules sanguines et des substances nutritives.

Des milliers de Québécois ont besoin de plasma pour traiter, par exemple, des troubles neurologiques, un déficit immunitaire ou d'autres maladies, comme l'hémophilie.



## CELLULES SOUCHES

**Les cellules souches sont les cellules « mères » à partir desquelles toutes les autres cellules sanguines se développent.**

On les retrouve dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical.

Pour certains malades, la greffe de cellules souches s'avère l'unique chance de survie. Certaines maladies causent la destruction ou un fonctionnement anormal de la moelle osseuse et le traitement ultime consiste à remplacer les cellules souches du patient par celles d'une personne en bonne santé.



## TISSUS HUMAINS

**Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe.**

Il s'agit, par exemple, de valves cardiaques et de tissus oculaires, cutanés, artériels et musculosquelettiques.

Un don de tissus peut aider jusqu'à 20 personnes, que ce soit pour recouvrer la vue grâce à une greffe de cornées ou soigner un grand brûlé à l'aide de tissus cutanés.



## LAIT MATERNEL

**Le lait maternel provenant d'une banque profite particulièrement aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère.**

Il réduit notamment le risque de développer une maladie intestinale sévère.

# Produits sanguins

À titre de fournisseur exclusif de produits sanguins au Québec, Héma-Québec est responsable du recrutement des donneurs, des prélèvements, de leur analyse et de leur transformation, ainsi que de la livraison des produits aux centres hospitaliers.



**364 707**  
visites dans les sites de collecte (tous types de dons confondus)



**1 182**  
collectes de sang



**295 669**  
produits sanguins livrés aux centres hospitaliers



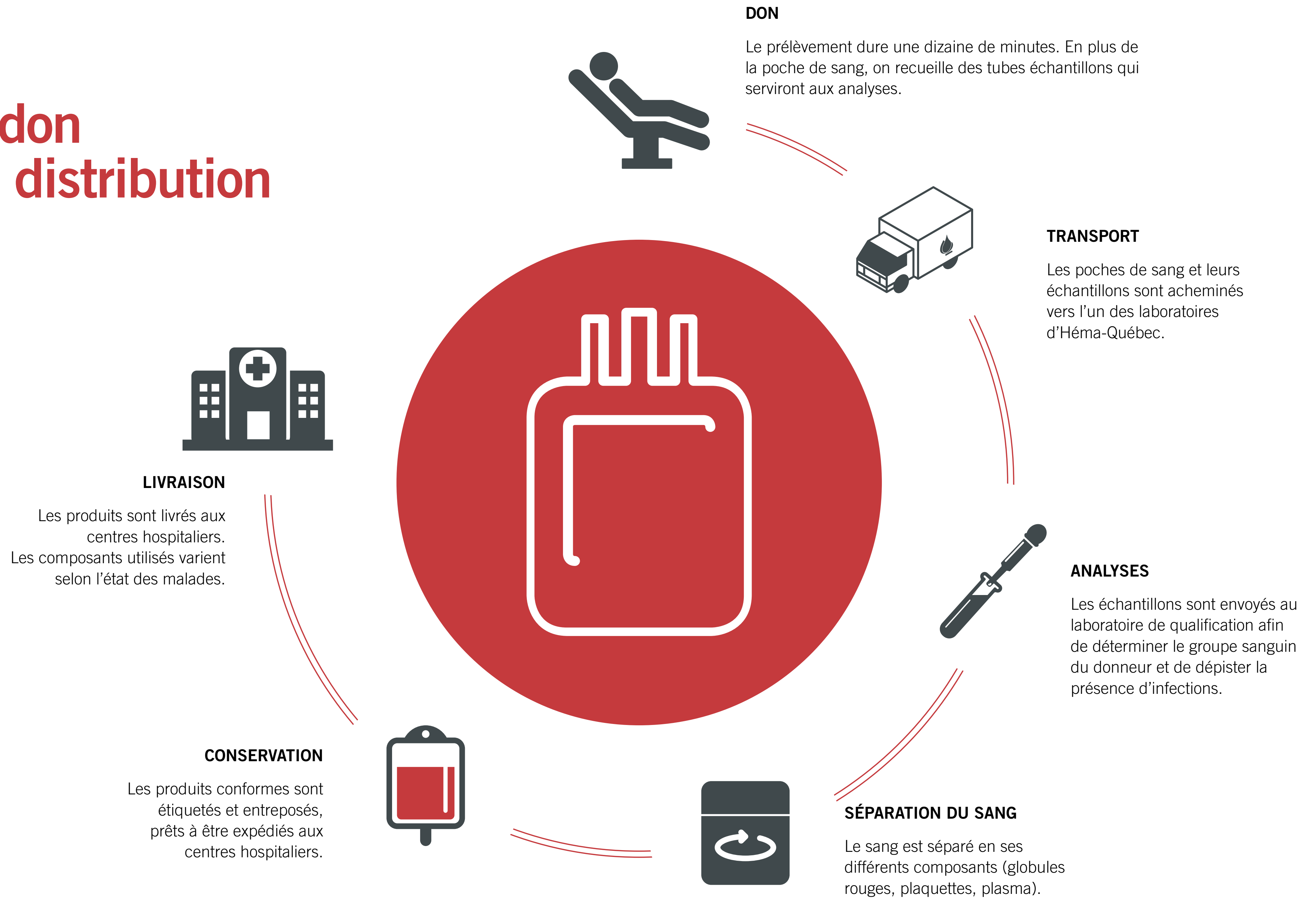
**138 209**  
donneurs inscrits (tous types de dons confondus)

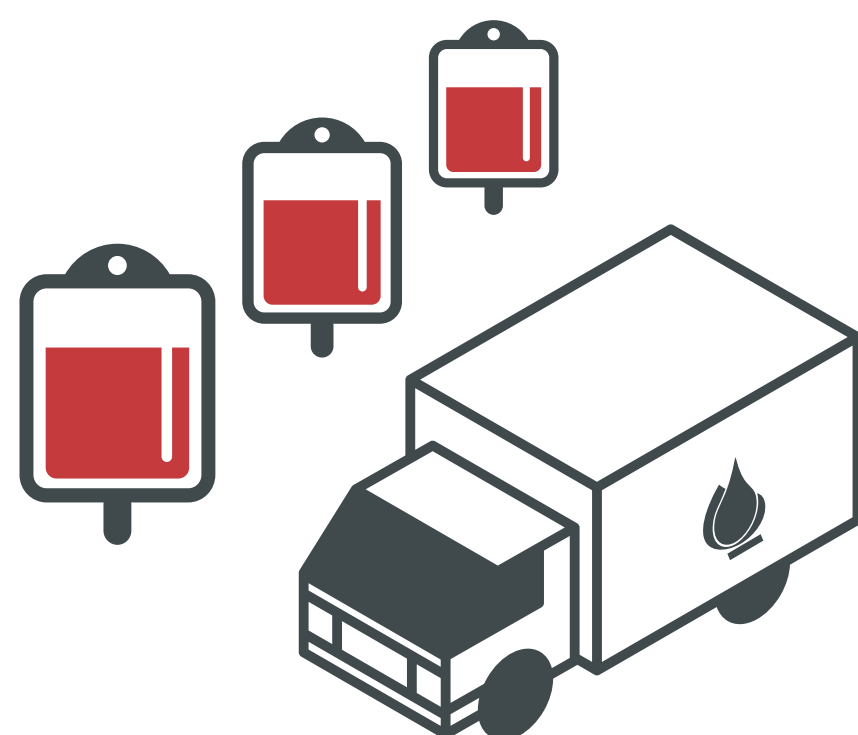


**1,84**  
don de sang total par donneur en moyenne



# Du don à la distribution





### Stratégie d’approvisionnement en produits sanguins

La stratégie d’approvisionnement en produits sanguins d’Héma-Québec vise à améliorer l’efficacité des opérations tout en maintenant la sécurité, la qualité et la suffisance de l’approvisionnement.

Elle s’articule notamment autour des choix stratégiques suivants :

- Augmenter le nombre de prélèvements dans les centres de donneurs.
- Augmenter l’autosuffisance en plasma destiné à la fabrication de médicaments (plasma de fractionnement).
- Développer une culture axée sur l’amélioration continue, la résolution de problèmes et la responsabilisation.
- Être à l’affût des besoins de ses partenaires et clients du milieu hospitalier.



### Stratégie d’approvisionnement en produits sanguins en période de pandémie

En raison de ses activités, qui nécessitent un appui constant du public et une proximité avec celui-ci, Héma-Québec a été touchée de façon importante par les contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID-19. L’organisation a cependant été en mesure de réagir rapidement pour atteindre ses objectifs de dons et répondre aux besoins de la population québécoise.

Bien que la pandémie ait entraîné une réduction significative du nombre de nouveaux donneurs, les dons récoltés se sont maintenus grâce à l’engagement remarquable des donneurs existants, qui ont effectué plus de dons, comme en témoigne la hausse marquée de la moyenne des dons par donneur. Ce contexte particulier a aussi

mené à une augmentation de la fréquentation de nos centres de dons fixes, en comparaison avec les collectes mobiles.

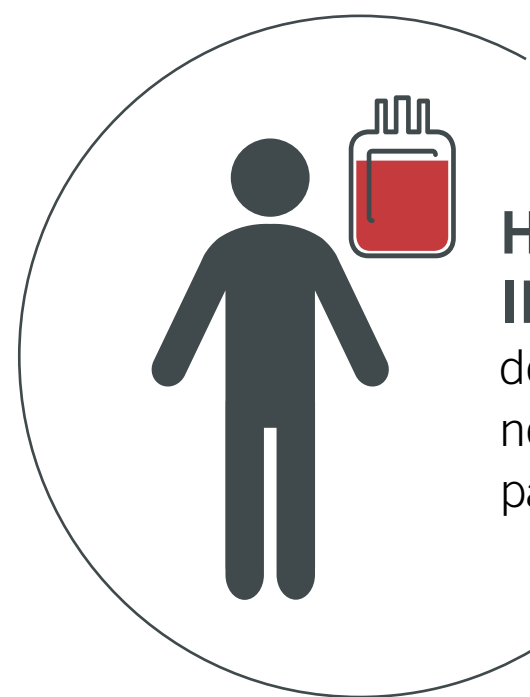
Plusieurs ajustements ont été apportés aux opérations de prélèvement avec, entre autres, l’instauration de la prise de rendez-vous obligatoire et la modification de certains critères d’admissibilité au don dans le but de favoriser la hausse du nombre de dons. Un large éventail de mesures a également été implanté pour garantir la sécurité des donneurs, du personnel et des bénévoles sur les sites de don. L’appui des donneurs et des partenaires a fait toute la différence pendant les premières vagues de la pandémie. Relevons, à cet égard, les contributions remarquables du premier ministre et du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui, non seulement ont invité la population à donner, mais ont eux-mêmes fait un don.

### Bilan des dons de sang total\*

En 2020-2021, le nombre de dons de sang a diminué de 7 % en comparaison avec l'exercice précédent. Ces résultats reflètent la diminution du nombre de donneurs inscrits et de nouveaux donneurs découlant des enjeux sécuritaires liés à la pandémie.

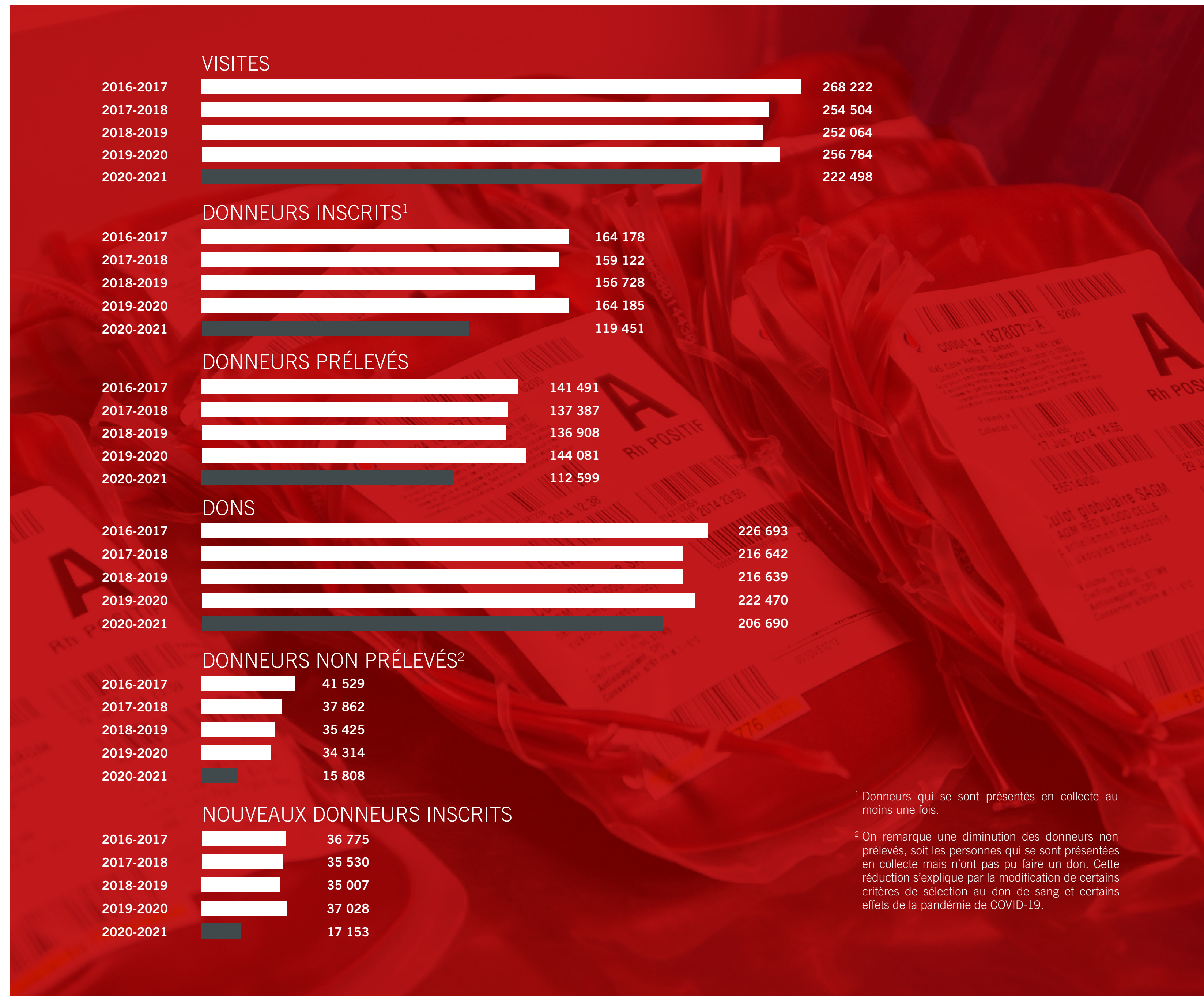
En revanche, chaque donneur actif a donné plus souvent, comme en témoigne la hausse importante de la moyenne du nombre de dons par donneur, passée de 1,54 en 2019-2020 à 1,84 en 2020-2021. Cette hausse a notamment résulté d'une mesure exceptionnelle de réduction de l'intervalle interdon – soit le délai exigé entre chaque don d'une même personne – qui a été fixé à 28 jours pour les hommes et à 56 jours pour les femmes. Au final, la moyenne plus élevée de dons par donneur a permis de limiter les effets engendrés par la diminution du nombre total de donneurs.

\* Par sang total, on entend le sang prélevé tel quel et séparé en laboratoire en ses différents composants : plasma, plaquettes et globules rouges.



**HAUSSE IMPORTANTE**  
de la moyenne du nombre de dons par donneur

**1,54** ► **1,84**  
2019-2020 2020-2021



<sup>1</sup> Donneurs qui se sont présentés en collecte au moins une fois.

<sup>2</sup> On remarque une diminution des donneurs non prélevés, soit les personnes qui se sont présentées en collecte mais n'ont pas pu faire un don. Cette réduction s'explique par la modification de certains critères de sélection au don de sang et certains effets de la pandémie de COVID-19.

### Répartition des prélèvements de sang total

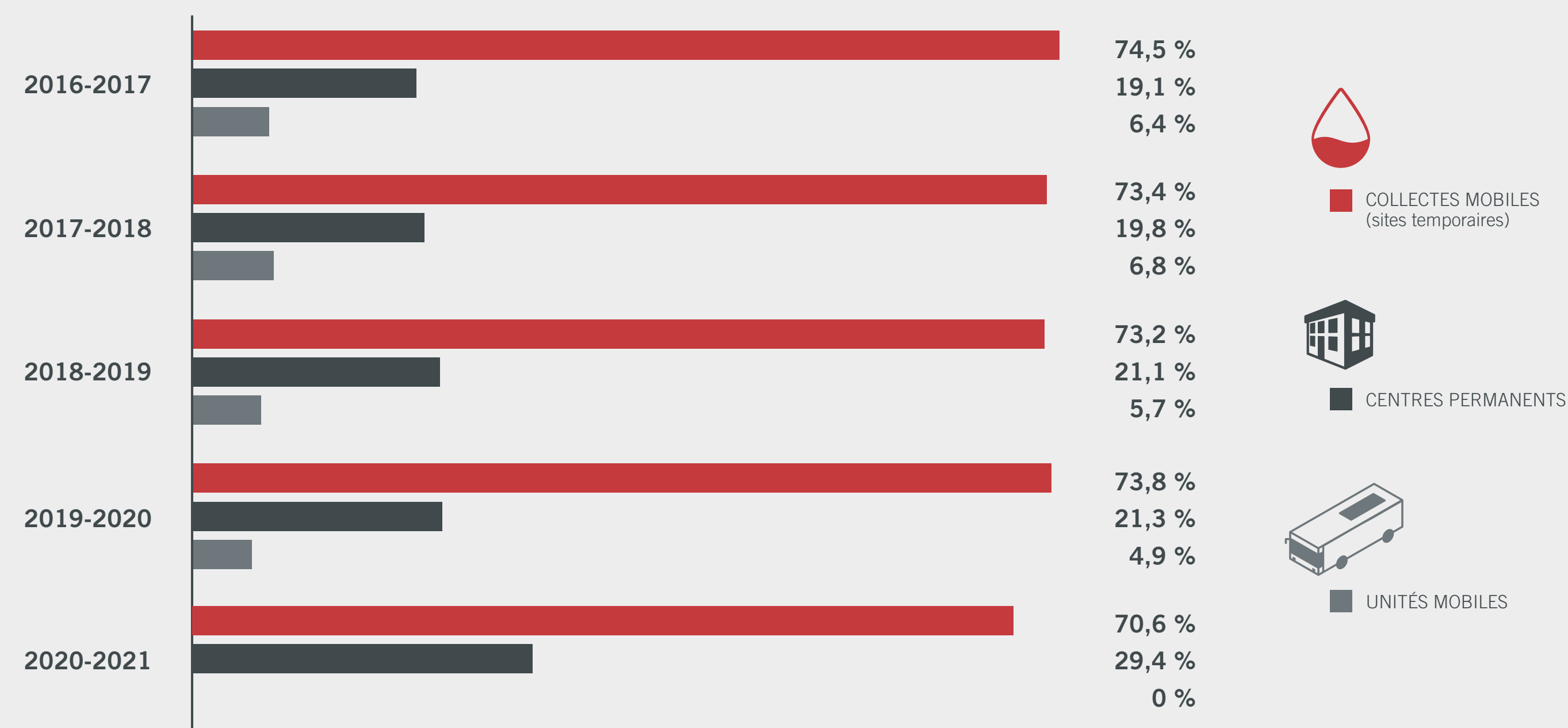
En période de pandémie, Héma-Québec a suspendu l'utilisation des unités mobiles de collectes (autobus). La répartition des prélèvements s'est donc faite entre les collectes en sites temporaires et celles réalisées dans les centres permanents. Cette situation, combinée à l'instauration de la prise de rendez-vous obligatoire, a ainsi entraîné une augmentation notable des prélèvements effectués dans les centres de donneurs de sang GLOBULE.

### Prélèvements dans les centres GLOBULE

Les centres de donneurs de sang GLOBULE permettent de prélever des produits ciblés en fonction des besoins, et ce, grâce aux dons par aphérèse. Ces derniers sont réalisés à l'aide d'un appareil, muni d'un dispositif de prélèvement stérile et à usage unique, qui collecte le sang, le sépare en ses différents composants, recueille le produit dans un sac de prélèvement et retourne les composants non sélectionnés au donneur.

Malgré la pandémie, le total des volumes prélevés dans les centres GLOBULE affiche une hausse de 18 % en comparaison avec l'exercice précédent.

### RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS DE SANG TOTAL



### PRODUITS PRÉLEVÉS DANS LES CENTRES DE DONNEURS DE SANG GLOBULE

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Sang total	43 319	43 045	45 581	47 463	60 724
Plaquettes par aphérèse	37 950	36 521	38 463	39 678	39 395
Plasma par aphérèse 750 ml	12 619	14 164	20 127	23 395	35 549
Globules rouges (culots) par aphérèse	3 911	3 871	3 637	2 265	1 450
Plasma par aphérèse 250 ml (y compris PM <sup>1</sup> )	23 210	21 834	21 085	20 116	19 835
Granulocytes <sup>2</sup>	37	150	45	95	74
<b>Total des produits prélevés</b>	<b>121 046</b>	<b>119 585</b>	<b>128 938</b>	<b>133 012</b>	<b>157 027</b>

<sup>1</sup> Dons effectués en prélèvement multiple (PM).

<sup>2</sup> Héma-Québec est distributeur unique de ces produits sanguins à l'échelle du Canada. C'est ce qui explique la différence entre le nombre d'unités distribuées aux centres hospitaliers du Québec et les produits prélevés (voir tableau suivant).



## Réduction de la demande

Le nombre total de produits sanguins livrés aux centres hospitaliers a diminué de 4,2 % pour se situer sous la barre des 300 000 unités pour la première fois depuis plus de 10 ans. Cette réduction s'inscrit dans une tendance à la baisse observée depuis de nombreuses années, mais elle reflète également la diminution de l'activité des

salles d'opération causée par la pandémie. Pour les mêmes raisons, la demande en plasma utilisé à des fins transfusionnelles a connu une baisse de 13,6 % alors que les livraisons des plaquettes sont demeurées relativement stables. Héma-Québec a continué de répondre efficacement à l'ensemble des besoins des hôpitaux.

### PRODUITS SANGUINS LIVRÉS AUX CENTRES HOSPITALIERS

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Total globules rouges (culots)</b>	<b>212 705</b>	<b>205 888</b>	<b>207 235</b>	<b>205 330</b>	<b>196 765</b>
Mélanges de plaquettes <sup>1</sup>	3 853	3 797	3 277	3 255	2 336
Plaquettes prélevées par aphérèse	35 161	34 198	36 569	37 401	36 859
<b>Total plaquettes<sup>2</sup></b>	<b>39 014</b>	<b>37 995</b>	<b>39 846</b>	<b>40 656</b>	<b>39 195</b>
Plasma issu du sang total 250 ml	29 280	25 287	27 715	29 962	25 375
Plasma prélevé par aphérèse 250 ml	7 940	7 488	5 073	2 300	2 474
<b>Total plasma<sup>3</sup></b>	<b>37 310</b>	<b>32 775</b>	<b>32 788</b>	<b>32 262</b>	<b>27 849</b>
<b>Granulocytes</b>	<b>13</b>	<b>60</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>27</b>
<b>Cryoprécipités</b>	<b>25 542</b>	<b>25 494</b>	<b>27 255</b>	<b>29 661</b>	<b>26 386</b>
<b>Surnageants de cryoprécipité</b>	<b>1 914</b>	<b>2 708</b>	<b>3 781</b>	<b>740</b>	<b>5 447</b>
<b>Total général</b>	<b>316 498</b>	<b>304 920</b>	<b>310 936</b>	<b>308 652</b>	<b>295 669</b>

<sup>1</sup> Regroupement de plaquettes provenant de cinq dons de sang total (un mélange de plaquettes équivaut à cinq couches leucoplaquettaires auxquelles on ajoute un plasma).

<sup>2</sup> Le « total plaquettes » correspond à l'addition des « mélanges de plaquettes » et des « plaquettes prélevées par aphérèse ».

<sup>3</sup> Le « total plasma » est la somme du « plasma issu du sang total 250 ml », du « plasma prélevé par aphérèse 250 ml » et de l'« équivalent plasma (aphérèse 500 ml x 2) ».

# Produits stables

Héma-Québec assure la distribution exclusive de médicaments fabriqués à partir de plasma, également connus sous l'appellation produits stables. Elle est responsable des stratégies d'approvisionnement, de l'achat de produits fabriqués principalement à partir de plasma, de la gestion de la réserve et de la distribution aux centres hospitaliers. Elle s'occupe également du recrutement des donneurs, des prélèvements, de leur analyse et de l'envoi au fractionnement d'une partie du plasma qu'elle prélève.



**19 502**  
donneurs de plasma inscrits



**27,9 %**  
taux de suffisance en immunoglobulines



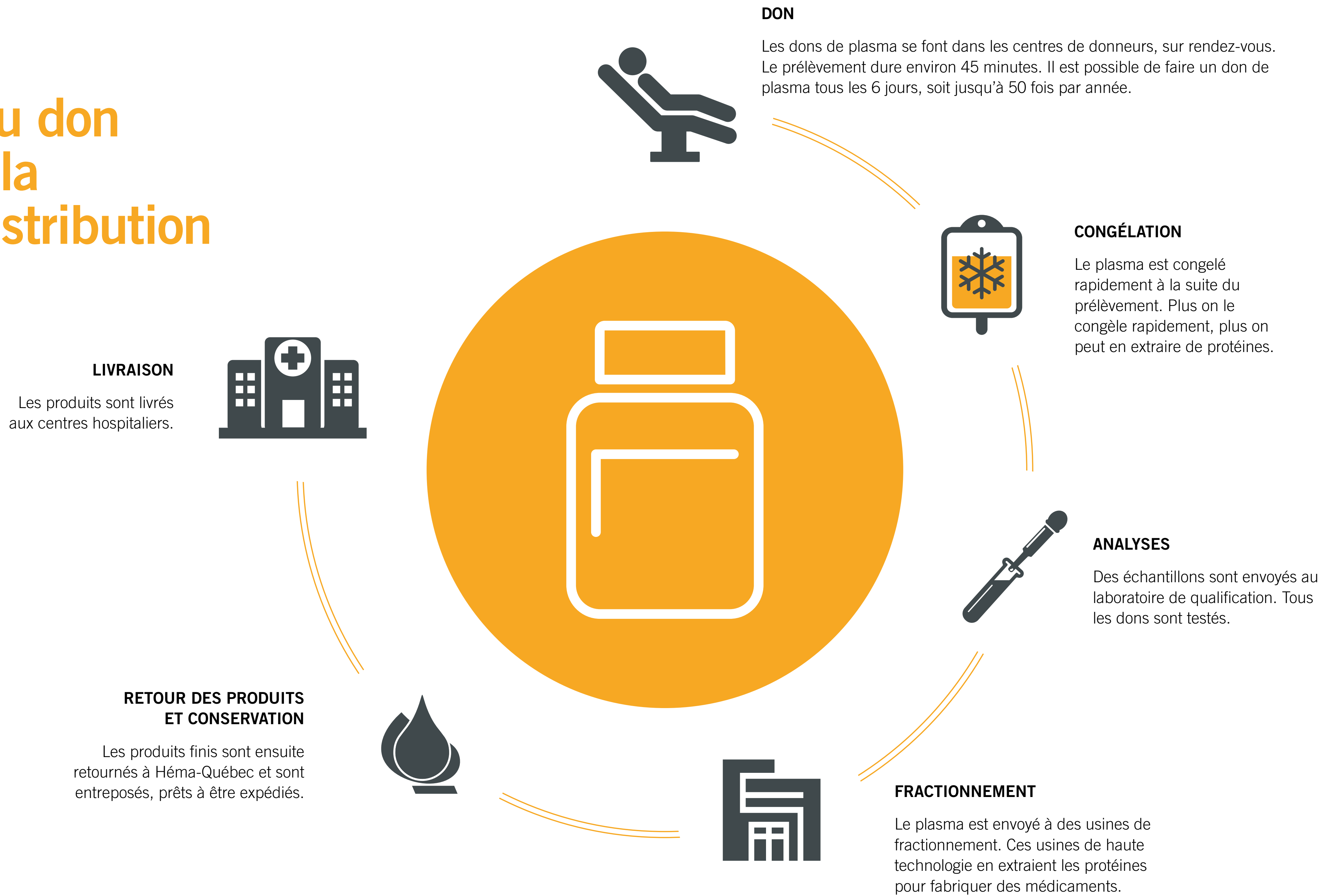
**140 269**  
litres de plasma destinés à la fabrication de médicaments



**485 547**  
produits stables livrés



# Du don à la distribution



## Stratégie d'approvisionnement de plasma

Les protéines issues du plasma sont très largement utilisées dans la fabrication de certains médicaments. Des milliers de Québécois ont besoin de ces produits pour traiter des déficits immunitaires ou d'autres maladies, comme l'hémophilie. La collecte de plasma destiné à leur fabrication constitue ainsi un enjeu névralgique.

Les immunoglobulines constituent un des produits plasmatiques les plus utilisés au Québec, aujourd'hui l'endroit où leur consommation par habitant est la plus élevée dans le monde. Hormis en 2020-2021, cette consommation a été en croissance constante depuis plusieurs années.

Le Québec prélève actuellement 27,9 % du plasma nécessaire à la fabrication des immunoglobulines, le reste provenant de donneurs américains. La situation du Québec à cet égard n'est pas unique, puisque les États-Unis fournissent près des trois quarts du plasma nécessaire à la fabrication de ces médicaments à l'échelle mondiale.



Avant l'arrivée de la pandémie de COVID-19, différents signaux précurseurs laissaient présager la survenue d'un déséquilibre entre l'offre et la demande des immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV), en raison principalement de la croissance continue de la demande mondiale pour ces produits et de leur niveau d'utilisation record au Québec. Cette situation a amené Héma-Québec à évaluer certaines stratégies de mitigation des risques. En plus d'une révision des stratégies de recrutement des donneurs, un processus d'évaluation a été entamé en vue d'optimiser la cible d'autosuffisance en plasma.

Dans ce contexte, des actions visant à mieux encadrer l'utilisation de certains médicaments à base de plasma étaient indiquées. Relevons, à cet effet, le déploiement du Guide d'usage optimal des immunoglobulines diffusé au printemps 2020 par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

En cours de pandémie, certains des risques appréhendés se sont concrétisés. Le volume de plasma prélevé auprès de donneurs états-uniens, par exemple, a diminué de 20 %, provoquant un resserrement dans l'approvisionnement des immunoglobulines à l'échelle de la planète.



- 113 203** dons ont été faits par 18 209 donneurs prélevés
- 6,29** dons par an en moyenne par donneur
- 46 %** des donneurs ont donné du plasma pour la première fois
- 30 %** de plus de jeunes donneurs de 18 à 34 ans
- 2 x** plus de dons de plasma dans les 5 dernières années au Québec

### Collecte de plasma

Les dons de plasma ont augmenté de façon marquée au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2021 (voir le tableau Dons de plasma destiné à la fabrication de médicaments ci-dessous). La hausse des dons de plasma a été de 35,2 %, pour un total de 113 203 dons en 2020-2021.

#### Des lieux de prélèvement s'ajoutent pour les dons de plasma

Pour assurer son approvisionnement en plasma, Héma-Québec mise principalement sur un réseau de centres de dons opérant sous les dénominations Salon des donneurs

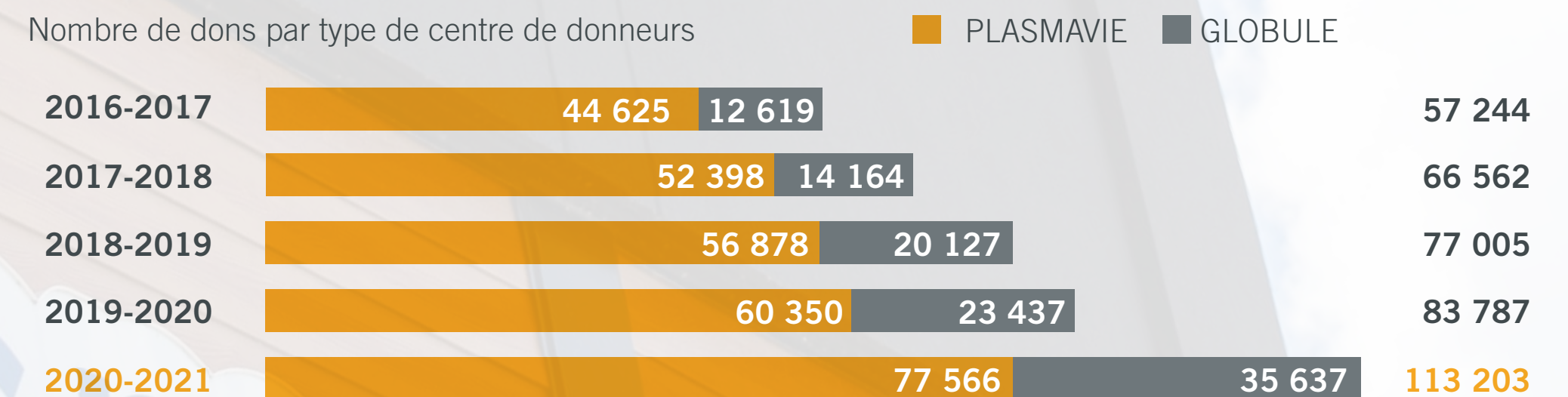
de plasma PLASMAVIE et Centre des donneurs de sang GLOBULE.

L'ajout des dons de plasma aux activités de prélèvement de quatre centres de donneurs de sang GLOBULE dans la région de Montréal est l'un des facteurs ayant contribué à la hausse de 25,8 % du nombre de donneurs de plasma inscrits en 2020-2021.

Relevons par ailleurs la contribution de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) au recrutement des donneurs. Son aile jeunesse, créée en avril 2020, s'est notamment illustrée avec le projet Plasma, qui lui a permis de recruter de nouveaux donneurs dans le bassin stratégique des 18-30 ans.

### DONS DE PLASMA DESTINÉ À LA FABRICATION DE MÉDICAMENTS

Nombre de dons par type de centre de donneurs



### Améliorer la suffisance en plasma destiné à la fabrication de médicaments

#### Mitiger les risques en temps de pandémie

La pandémie de COVID-19 a eu un effet catalyseur à plusieurs égards dans la gestion et l'utilisation des produits stables. Héma-Québec a saisi les possibilités de ces temps d'exception pour intervenir rapidement et avec agilité, en posant des actions durables visant à maintenir la suffisance de l'approvisionnement pour ses produits.

#### Programme d'allocation des immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV)

Dans le cadre d'une approche proactive, le ministère de la Santé et des Services sociaux est intervenu directement auprès des utilisateurs d'immunoglobulines dans le réseau de la santé. Cette stratégie a permis d'enregistrer pour la première fois une diminution de la distribution des IgIV au Québec, ce qui va dans le sens de la recommandation formulée par l'INSPQ en janvier 2020, soit de procéder à la « sensibilisation et à la mobilisation des médecins prescripteurs et de tout le personnel des banques de sang [...] afin d'améliorer la saisie des indications pour lesquelles les immunoglobulines ont été administrées au Québec<sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> [www.inspq.qc.ca/publications/2644](http://www.inspq.qc.ca/publications/2644)

#### Amélioration du taux de suffisance en immunoglobulines

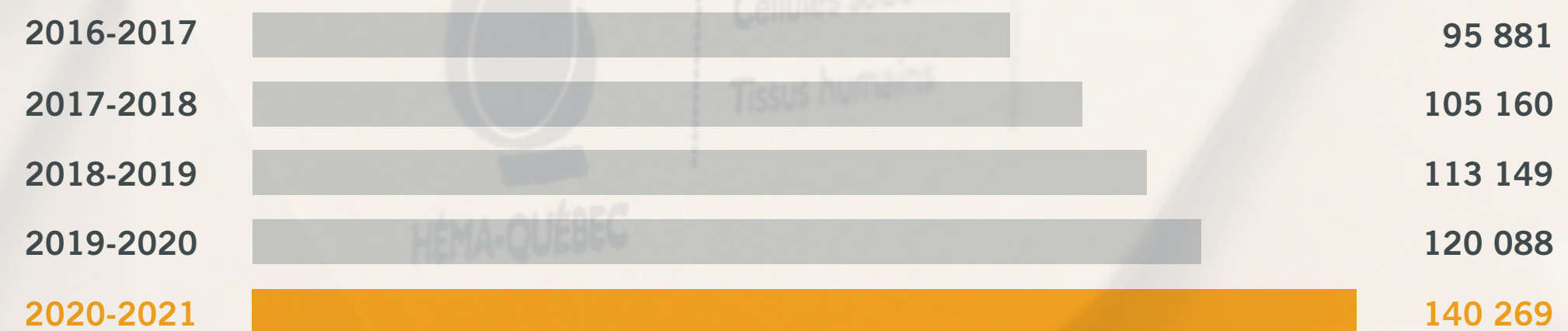
Le plus grand nombre de lieux de prélèvement et la promotion active du don de plasma auprès de la population ont permis à Héma-Québec de générer une augmentation importante du volume de plasma envoyé au fractionnement. Le volume total des prélèvements de plasma destiné au fractionnement a été de 140 269

litres comparativement à 120 088 litres en 2019-2020.

En 2020-2021, l'effet combiné de la hausse du volume de plasma expédié au fractionnement et des mesures visant à optimiser l'utilisation des IgIV ont permis d'en voir le taux de suffisance augmenter et s'établir à 27,9 %. Il s'agit d'une amélioration notable de cet indicateur en trois ans.

#### QUANTITÉ DE PLASMA ENVOYÉ AU FRACTIONNEMENT

Litres



#### TAUX DE SUFFISANCE EN IMMUNOGLOBULINES\*



\*Basé sur la quantité de plasma envoyé au fractionnement par rapport aux distributions en immunoglobulines au cours de l'année.

### Distribution de produits stables

Une cinquantaine de différents produits stables sont distribués par Héma-Québec. Cette activité occupe une part importante du budget, soit 65,6 % des dépenses totales.

#### Immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV) et sous cutanées (IgSC)

Les immunoglobulines contiennent des anticorps essentiels qui agissent sur le système immunitaire. Elles peuvent donc être utilisées dans le traitement de plusieurs problèmes de santé, notamment pour les patients souffrant d'un déficit immunitaire ou de certains troubles neurologiques.

#### IMMUNOGLOBULINES POLYVALENTES INTRAVEINEUSES (IgIV) ET SOUS CUTANÉES (IgSC)

Grammes

2016-2017	2 217 559
2017-2018	2 345 309
2018-2019	2 536 448
2019-2020	2 650 015
2020-2021	2 321 624

#### FACTEUR VIII RECOMBINANT

Unités internationales

2016-2017	38 826 296
2017-2018	43 376 242
2018-2019	47 285 614
2019-2020	56 404 093
2020-2021	52 518 560

À la suite du déploiement, par le MSSS, du processus d'allocation des IgIV durant la période de pandémie, leur utilisation a diminué de 12,4 % en comparaison avec 2019-2020, mettant fin à la tendance à la hausse enregistrée au cours des exercices précédents.

#### Facteur VIII recombinant

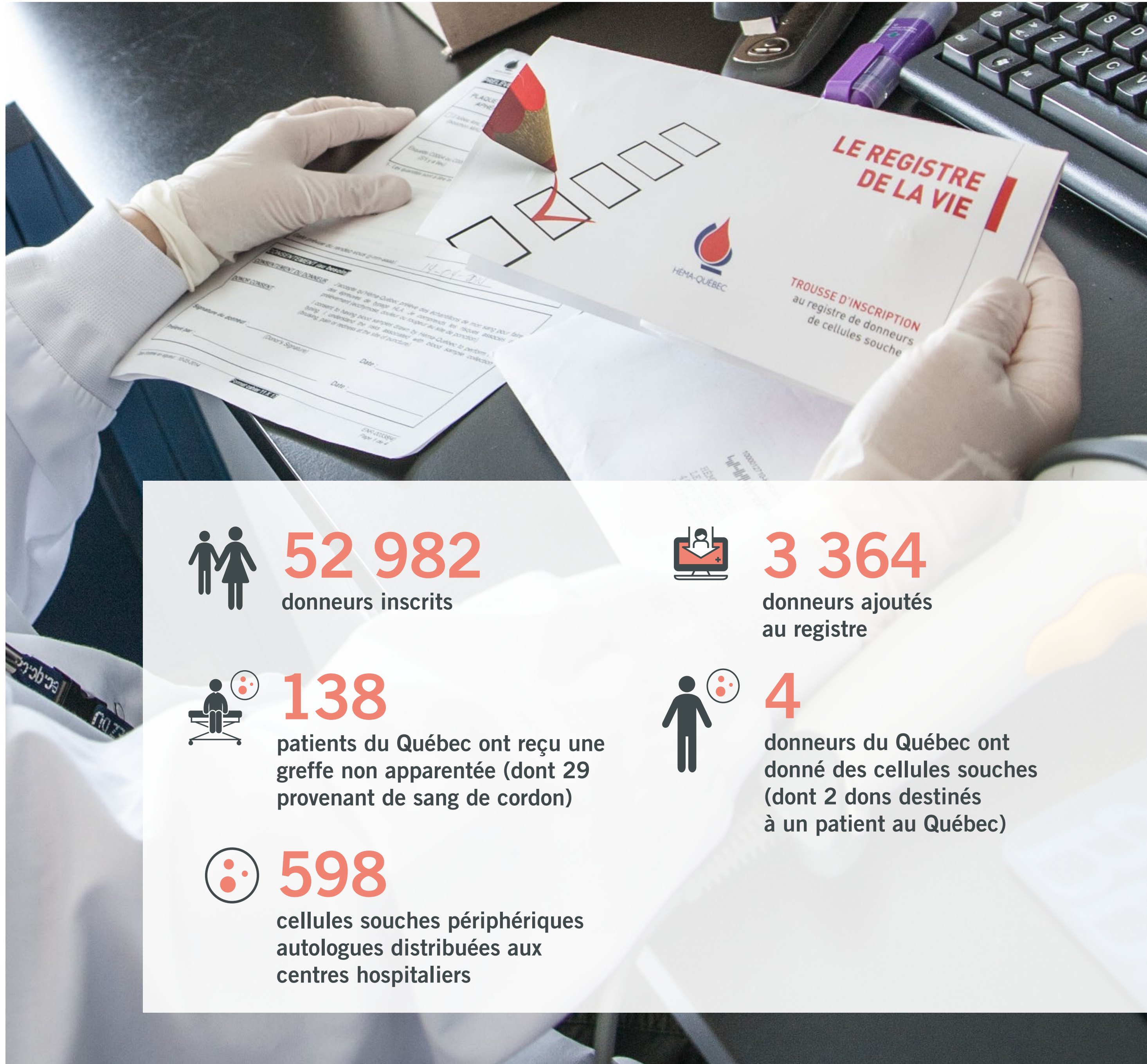
Le facteur VIII recombinant, destiné aux patients hémophiles, est un produit stable en forte demande. La distribution de facteur VIII recombinant a diminué de 6,9 % en 2020-2021 après avoir connu une croissance soutenue au cours des années précédentes.



# Cellules souches

## REGISTRE DES DONNEURS DE CELLULES SOUCHES

Héma-Québec est responsable du recrutement et de la qualification des donneurs, en plus d'assurer la gestion du Registre des donneurs de cellules souches pour le Québec. Ce registre informatisé comprend les dossiers de près de 53 000 personnes susceptibles de consentir à donner de leurs cellules souches pour un malade. Le registre d'Héma-Québec est certifié comme répondant aux plus hautes normes internationales et fait partie du réseau mondial de la World Marrow Donor Association (WMDA), profitant ainsi d'un accès à près de 38 millions de donneurs de cellules souches potentiels.



**52 982**  
donneurs inscrits



**3 364**  
donneurs ajoutés  
au registre



**138**  
patients du Québec ont reçu une greffe non apparentée (dont 29 provenant de sang de cordon)

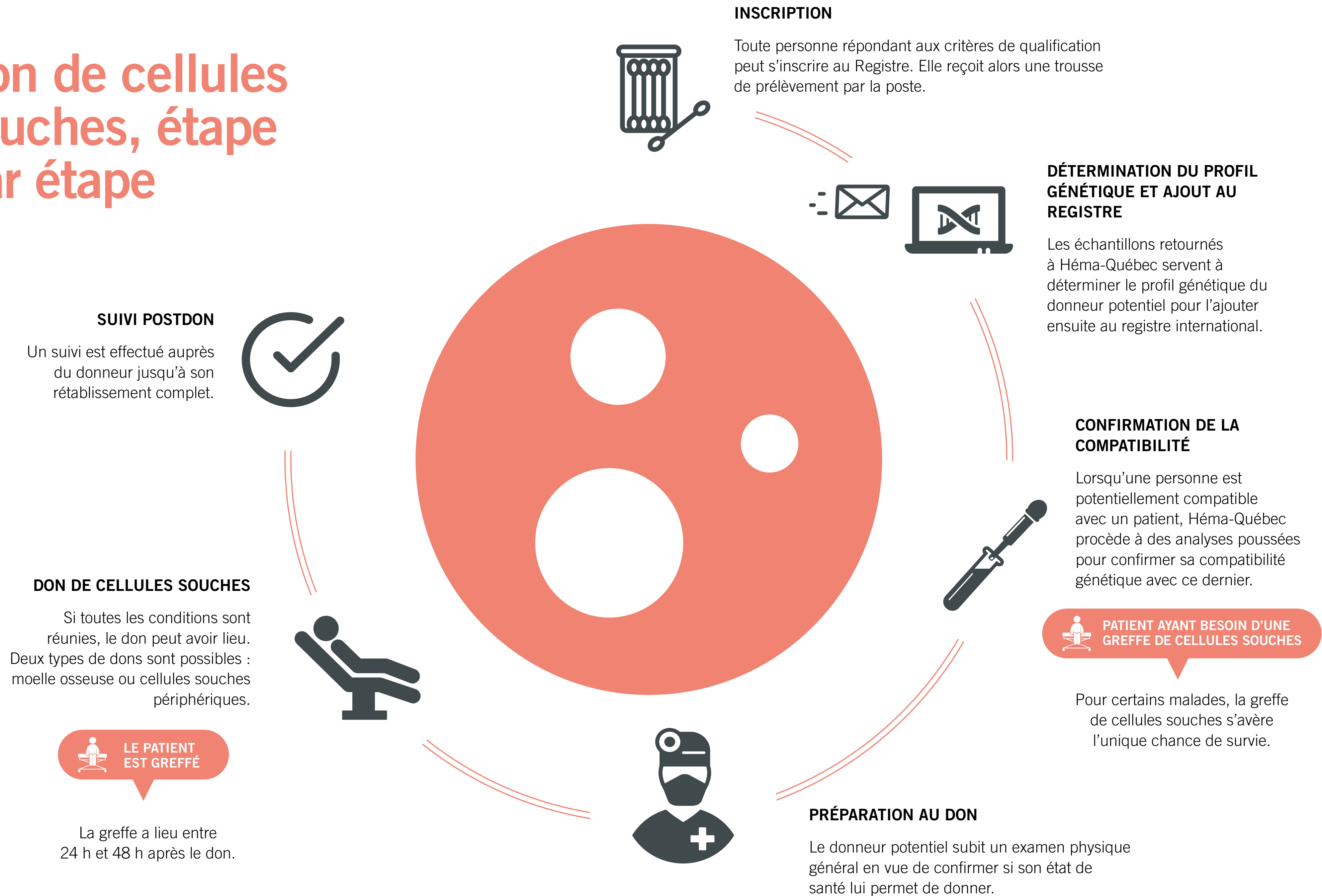


**4**  
donneurs du Québec ont donné des cellules souches (dont 2 dons destinés à un patient au Québec)



**598**  
cellules souches périphériques autologues distribuées aux centres hospitaliers

# Don de cellules souches, étape par étape



### Recherche de donneurs compatibles

Dans le cas où un patient requiert une greffe, les équipes médicales vérifient tout d'abord si un membre de la famille immédiate est compatible. Si ce n'est pas le cas, une recherche doit être effectuée dans le registre international de la World Marrow Donor Association pour trouver un donneur non apparenté. Cette année, l'équipe du registre d'Héma-Québec a traité 331 de ces demandes.

Dans l'ensemble, la progression des recherches de dons compatibles s'est accrue depuis les cinq dernières années. Pour le présent exercice, la hausse du nombre de recherches de donneurs compatibles est attribuable à la hausse de greffes de sang de cordon effectuées au Québec.

D'année en année, la diversité de la population québécoise s'enrichit, et ceci se traduit par une augmentation du nombre de recherches de donneurs pour des patients autres que caucasiens. Pour 2020-2021, on constate qu'environ une recherche sur cinq se situe désormais dans cette catégorie. Depuis le début de la pandémie, le processus de greffe pour les receveurs non caucasiens s'est avéré plus à risque, l'approvisionnement de produits en provenance de pays autres que l'Europe et de l'Amérique du Nord ayant été et demeurant très difficile. Cette situation met en relief la nécessité de poursuivre la sensibilisation auprès des Québécois d'ascendance autre que caucasienne pour assurer une meilleure représentation de la diversité dans le registre québécois.

#### RECHERCHES POUR DES PATIENTS AUTRES QUE CAUCASIENS



#### TOTAL DES RECHERCHES



### Service de coordination prégreffe

L'équipe du Registre a coordonné la distribution de 138 produits destinés aux patients du Québec au cours de l'année 2020-2021. Pour ce faire, elle agit notamment comme facilitatrice dans les échanges entre les équipes de greffe des centres hospitaliers et les registres internationaux.

#### COORDINATION PRÉGREFFE



À l'exception d'un creux observé en 2018-2019, le nombre de produits distribués par Héma-Québec est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années, avec une nette prépondérance de dons provenant de donneurs issus de registres de donneurs de cellules souches, locaux ou internationaux.

#### PRODUITS NON APPARENTÉS GREFFÉS

Cellules souches périphériques	98
Moelle osseuse	5
Sang de cordon	29
Leucocytes	6

#### Enjeux liés à la pandémie

Les difficultés liées à l'accès aux produits en provenance de certains pays ont causé une augmentation du nombre de donneurs devant être prélevés pour chaque patient québécois. Pour réussir à greffer les 138 receveurs locaux, on a ainsi dû faire appel à près de 200 donneurs partout dans le monde.

De nombreux efforts ont été déployés pour pallier les contraintes liées à la circulation internationale des personnes. Les produits ont notamment dû être cryopréservés dans leur pays d'origine en raison des délais plus longs pour leur transport au cours duquel la chaîne de froid devait être maintenue. Plusieurs dérogations aux mesures de quarantaine ont également fait l'objet de négociations avec les autorités pour faciliter le trajet des personnes effectuant la livraison.

## Laboratoire de cellules souches

### Service de cryopréservation de cellules souches périphériques autologues

Héma-Québec offre un service de cryopréservation de cellules souches périphériques autologues à quatre centres hospitaliers du Québec. Ce service consiste à recevoir, à tester, à transformer, à congeler et à entreposer temporairement les cellules souches d'un patient jusqu'à ce qu'il soit apte à recevoir ses propres cellules. À ce moment, le ou les produits cryopréservés sont expédiés au centre hospitalier afin de procéder à la greffe. L'augmentation constante du nombre de requêtes reçues par Héma-Québec reflète un besoin crucial pour les centres hospitaliers partenaires et les patients.

### CELLULES SOUCHES PÉRIPHÉRIQUES AUTOLOGUES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Requêtes (patients)	103	125	135	155	208
Prélèvements	225	287	308	331	469
Poches congelées	399	399	550	548	979
Poches de cellules souches périphériques distribuées aux centres hospitaliers	179	298	301	350	598



# Cellules souches

## BANQUE PUBLIQUE DE SANG DE CORDON

Le sang de cordon est très riche en cellules souches. La Banque publique de sang de cordon donne ainsi accès à une source complémentaire de cellules souches — autres que celles issues de la moelle osseuse ou du sang périphérique — et, tout comme le registre des donneurs adultes d’Héma-Québec, fait partie intégrante du registre mondial de la World Marrow Donor Association.

Alors qu’Héma-Québec s’occupe de l’inscription et de la qualification des donneuses, le prélèvement lui-même est effectué par les neuf centres hospitaliers partenaires. À la réception des prélèvements, Héma-Québec prend en charge la transformation, les analyses et la cryopréservation ou mise en banque des unités de sang de cordon. Il s’agit de la première banque publique de sang de cordon en activité au Canada.



**2 917**  
mères inscrites



**11 699**  
unités disponibles  
à la greffe



**22**  
unités distribuées dans  
le monde en 2020-2021  
(dont 6 au Québec)



**181**  
unités distribuées dans  
le monde depuis 2008<sup>2</sup>



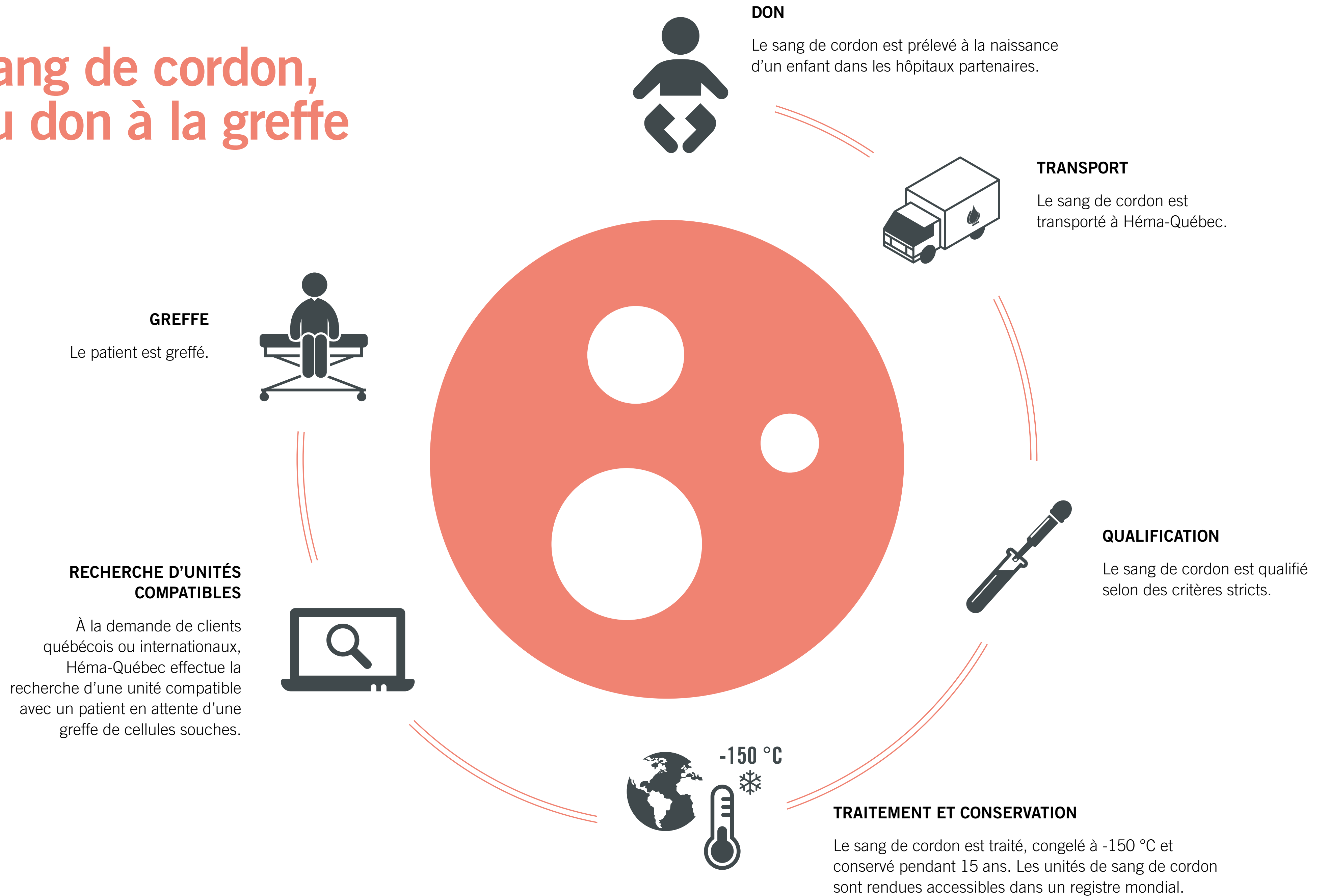
**9**  
centres hospitaliers  
partenaires<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Arrêt des prélèvements dans les neuf centres partenaires à la fin de mars 2020 en raison de la pandémie. La Cité de la Santé de Laval et le CHU Sainte-Justine ont repris les prélèvements en août avec l’ajout de critères en lien avec la COVID 19. Une nouvelle procédure a également été mise en place pour les prélèvements sanguins des mères à domicile dans le respect des exigences sanitaires de la CNESST.

<sup>2</sup> Comprend les distributions de la banque de sang de cordon, les distributions exceptionnelles, les distributions dirigées et les distributions exceptionnelles dirigées.



# Sang de cordon, du don à la greffe

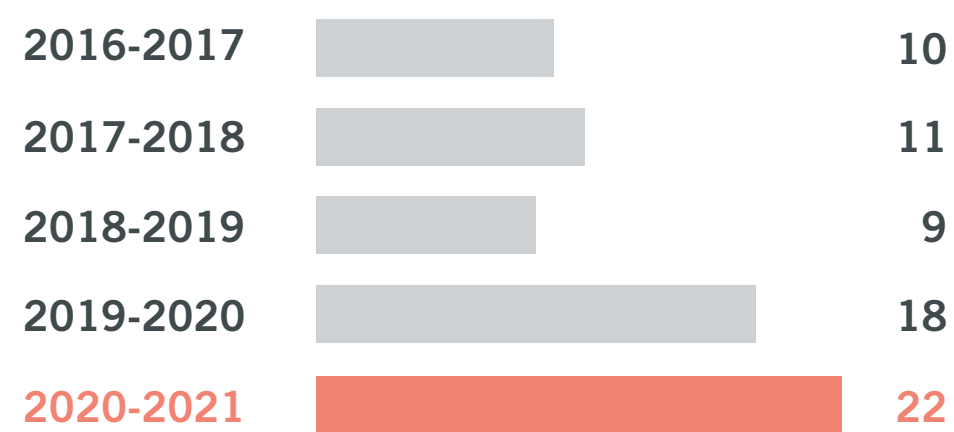


### Distribution des unités de sang de cordon

À la suite d'une première hausse significative en 2019-2020, la distribution des unités de sang de cordon a poursuivi sa progression. En raison de la fermeture des frontières et des contraintes touchant le transport aérien entraînées par la pandémie, le risque de perdre des dons de cellules souches fraîchement prélevées (non congelées) a augmenté de façon importante. Les centres de greffes ont favorisé des solutions moins risquées comme le sang de cordon, un produit congelé et habituellement transporté par cargo sécurisé, sans accompagnement humain.

Bien que le recrutement des donneuses se soit vu interrompu au cours des premiers mois de la pandémie, le ralentissement des dons n'a pas eu de répercussions perceptibles sur la distribution.

#### UNITÉS DE SANG DE CORDON DISTRIBUÉES



### Défi de la diversité

À l'instar des registres répertoriés à l'échelle internationale, le Registre des donneurs de cellules souches d'Héma-Québec est principalement composé de personnes d'origine caucasienne. La situation est similaire en ce qui a trait à la Banque publique de sang de cordon. Il s'agit là d'un enjeu important puisque les caractéristiques des cellules souches greffées doivent être aussi proches que possible de celles du patient. C'est pourquoi on cherchera un donneur dont le bagage génétique correspond à celui du malade.

La compatibilité des cellules souches est déterminée par les marqueurs HLA (Human Leukocyte Antigen). Ce processus nécessite des recherches très précises, car plus de 30 522 marqueurs sont actuellement répertoriés et leur nombre continue d'augmenter chaque année. Trouver un donneur ou une unité de sang de cordon compatible pour un patient en attente d'une greffe de cellules souches s'avère ainsi un véritable défi.

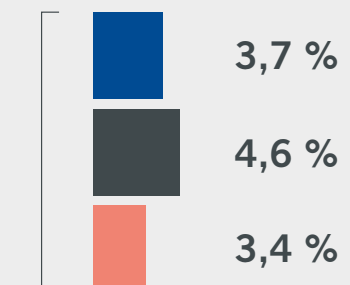
Héma-Québec déploie de nombreux efforts pour sensibiliser les donneurs de toutes les origines à l'importance de s'inscrire au Registre des donneurs de cellules souches et à la Banque publique de sang de cordon. Ainsi, on continue d'améliorer la représentativité de l'ensemble des communautés et d'augmenter les chances de trouver ces précieux donneurs qui sauvent des vies.

En plus de stimuler le recrutement de donneurs de cellules souches et de sang de cordon issus de la diversité, Héma-Québec développe des liens rapprochés avec les hôpitaux partenaires où les mères d'autres communautés sont plus présentes, avec l'objectif d'y prélever davantage d'unités de sang de cordon.

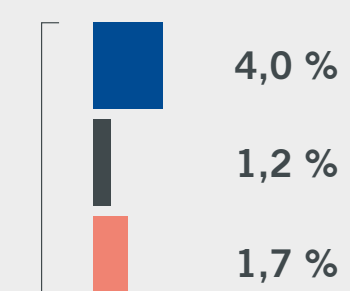
#### CAUCASIEN (BLANC)



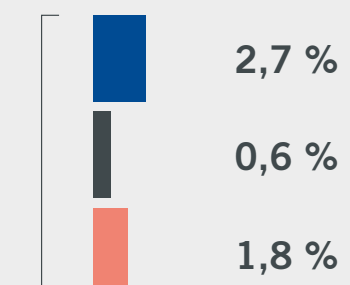
#### ASIATIQUE



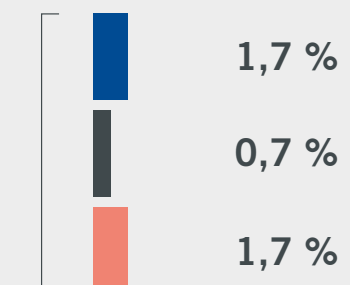
#### NOIR



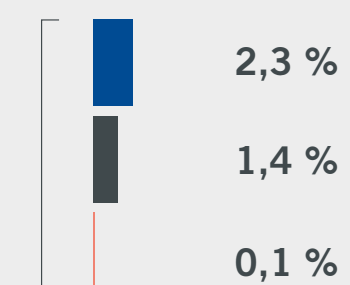
#### ARABE



#### HISPANIQUE



#### PREMIÈRES NATIONS



#### AUTRES



### RÉPARTITION DES GROUPES BIOLOGIQUES HUMAINS DANS LA POPULATION, LE REGISTRE ET LA BANQUE PUBLIQUE DE SANG DE CORDON

- Population québécoise (2016)
- Registre des donneurs de cellules souches
- Banque publique de sang de cordon

### Représentation des Premières Nations au sein du registre des donneurs de cellules souches

Les Premières Nations sont très peu représentées dans les registres canadiens et sont absentes des registres internationaux en raison de leur profil génétique unique au monde. Les quelques données existantes sur leur typage HLA rendent les recherches encore plus complexes, car il est difficile d'évaluer les différentes combinaisons compatibles.

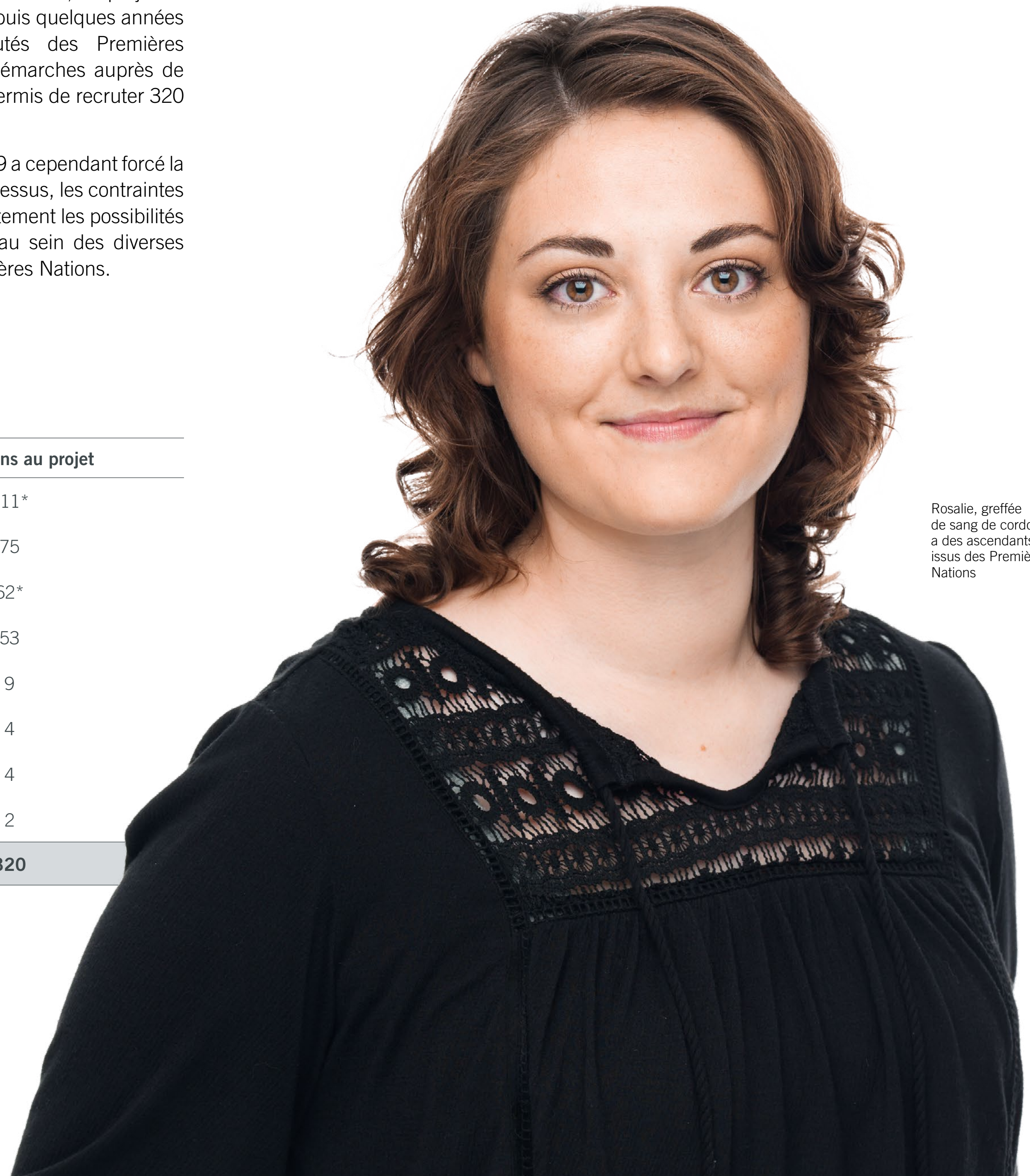
Afin de remédier à cette situation, un projet de recherche a été lancé depuis quelques années auprès des communautés des Premières Nations. À ce jour, les démarches auprès de trois communautés ont permis de recruter 320 participants.

La pandémie de COVID-19 a cependant forcé la mise en pause de ce processus, les contraintes sanitaires ayant réduit fortement les possibilités d'intervenir directement au sein des diverses communautés des Premières Nations.

#### INSCRIPTIONS AU PROJET ET AU REGISTRE

Nation	Inscriptions au projet
Mohawks	111*
Innus	75
Hurons-Wendat	62*
Algonquins	53
Atikamekw	9
Abénaquis	4
Micmacs	4
Autres	2
<b>Total</b>	<b>320</b>

\* Recrutement terminé.

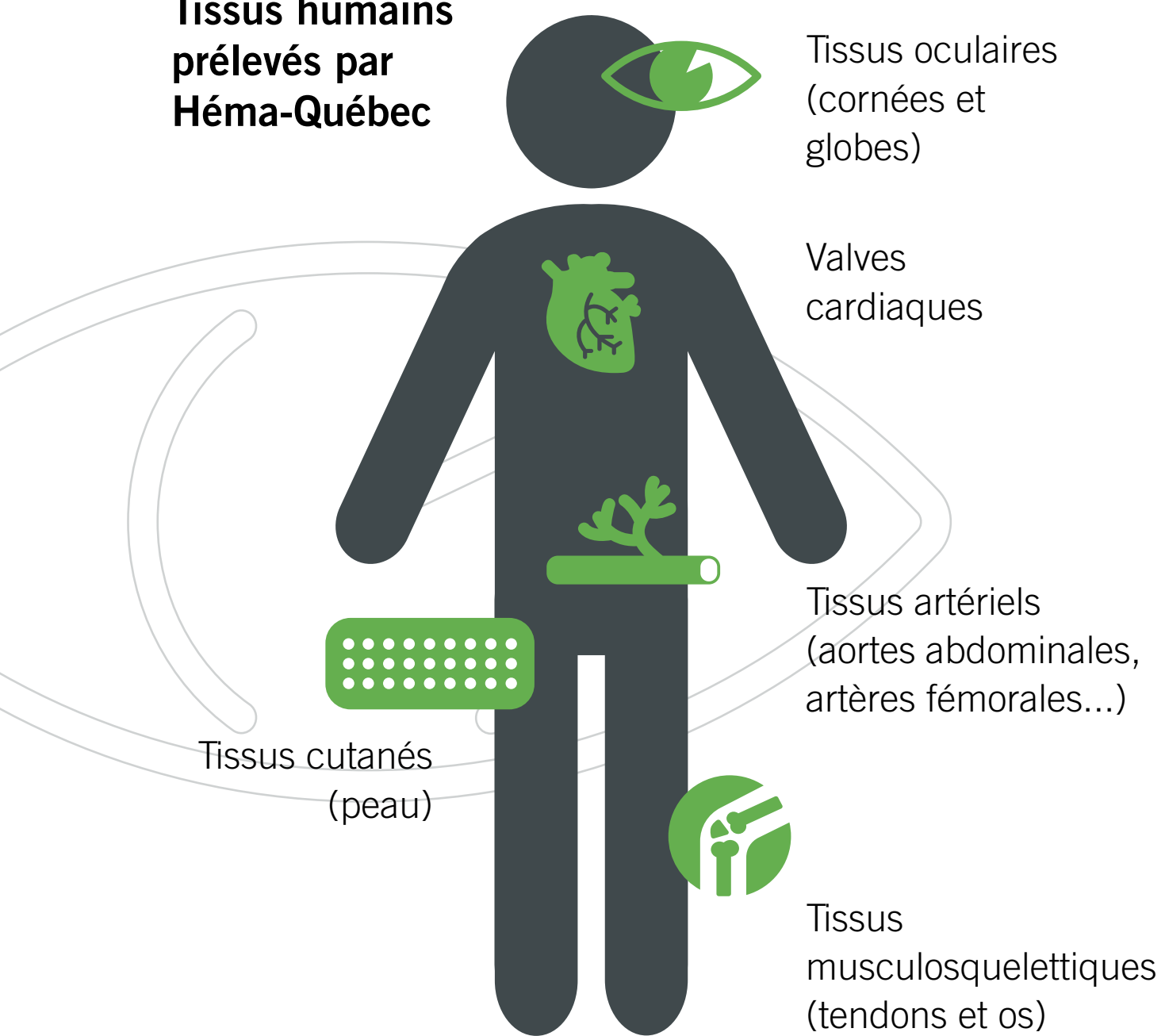


Rosalie, greffée de sang de cordon, a des ascendants issus des Premières Nations

# Tissus humains

Héma-Québec gère la seule banque publique de tissus humains au Québec. Celle-ci est responsable de prélever, de transformer, de qualifier et de distribuer les tissus humains afin de répondre aux besoins des hôpitaux. L'une des missions de l'équipe est de sensibiliser les intervenants du milieu de la santé à l'importance de recommander les donneurs potentiels.

## Tissus humains prélevés par Héma-Québec



**5 390**  
recommandations de  
donneurs reçues

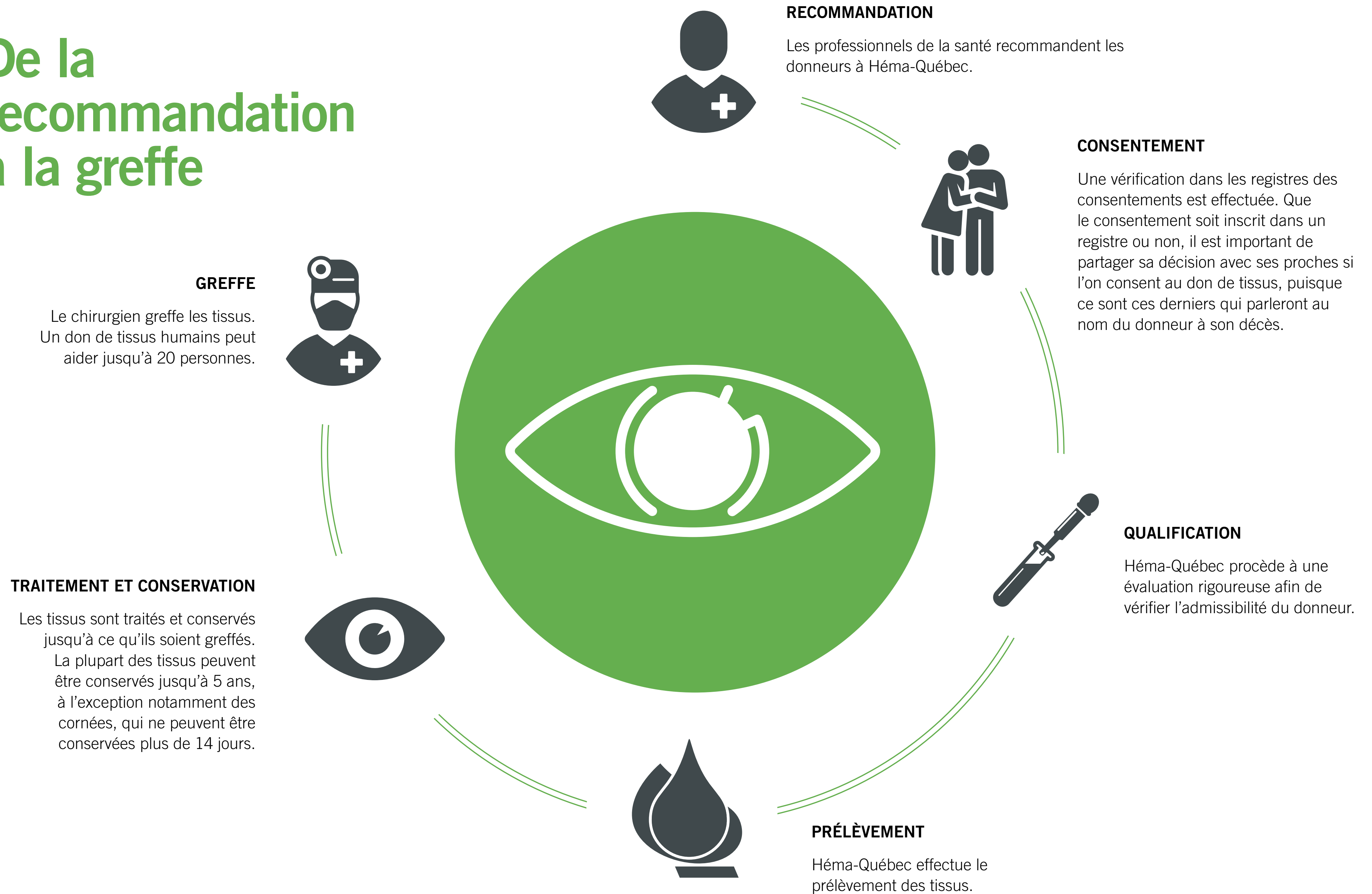
**752**  
donneurs prélevés

**4 834**  
tissus distribués aux  
centres hospitaliers

DON DE TISSUS HUMAINS  
POUR TRANSPLANTATION

HÉMA-QUÉBEC

# De la recommandation à la greffe



### Recommandations de donneurs de tissus humains

Dans le cadre de ses activités relatives aux tissus humains, Héma-Québec doit sensibiliser les intervenants du réseau de la santé à l'importance de recommander les donneurs potentiels. Ces recommandations sont primordiales afin d'assurer une plus grande suffisance.

La pandémie a eu une incidence majeure sur le nombre de recommandations, qui a chuté de 26 % en 2020-2021 en comparaison avec l'année précédente. Si les critères se sont resserrés en raison de possibles contaminations par le coronavirus SARS-CoV-2, la diminution des recommandations est avant tout une conséquence directe des effets de la pandémie sur les équipes des centres hospitaliers qui avaient l'habitude de recommander les donneurs potentiels de tissus à Héma-Québec.

#### RECOMMANDATIONS DE DONNEURS



### Instauration d'une veille sécuritaire

La pandémie a exigé des efforts importants afin que les équipes de prélèvement puissent intervenir sans poser de risque de sécurité quant à la transmission du virus. Un plan a été déployé à cet effet dès le début de la pandémie, comprenant une veille constante du statut de chacun des centres hospitaliers québécois.

Une entente intervenue avec le Collège de Rosemont, qui prévoyait l'utilisation des locaux d'enseignement de la thanatologie, a permis d'assurer la continuité des prélèvements de tissus oculaires dans un environnement sécuritaire durant la première vague de la pandémie.

### L'autosuffisance en cornées touchée par la pandémie

Au cours des dernières années, Héma-Québec a réussi à augmenter l'autosuffisance en cornées locales pour atteindre un niveau de 90 % au cours du précédent exercice. Les contraintes liées à la pandémie ont freiné cet élan alors que la portion des cornées prélevées au Québec a connu une diminution significative cette année, revenant momentanément au niveau observé il y a cinq ans.

#### POURCENTAGE DE CORNÉES LOCALES



#### DISTRIBUTION TOTALE



### Distribution des tissus humains

Malgré la baisse du nombre de recommandations, la distribution de tissus humains a été peu touchée. Une quantité suffisante de produits déjà en banque et le maintien des activités ont permis de répondre entièrement aux besoins.

DISTRIBUTION DES TISSUS HUMAINS

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Valves cardiaques et produits vasculaires	59 <sup>1</sup>	54	66	71	58
Produits cutanés	1 036	1 060	655	1 079	1 039
Produits musculosquelettiques (tendons et os)	2 214	2 678	2 648	2 506	1 849
Cornées	689	783	819	809	634
Sclères	468	511	457	600	547
<b>IMPORTATIONS</b>					
Tissus humains	32	53	66	21	319
Cornées	176	139	78	91	170
Membranes amniotiques	108	173	226	207	183
<b>Total</b>	<b>4 782</b>	<b>5 451</b>	<b>5 015</b>	<b>5 384</b>	<b>4 799</b>

<sup>1</sup> La distribution de produits vasculaires prélevés et fabriqués par Héma-Québec a commencé en 2016-2017.



# Lait maternel

Héma-Québec gère la seule banque publique de lait maternel au Québec. Elle a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines ou moins qui nécessitent des soins médicaux et dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'organisation est responsable du recrutement, de la qualification des donneuses ainsi que de la transformation, des analyses et de la distribution du lait aux centres hospitaliers.



**379**  
donneuses actives  
au cours de l'année



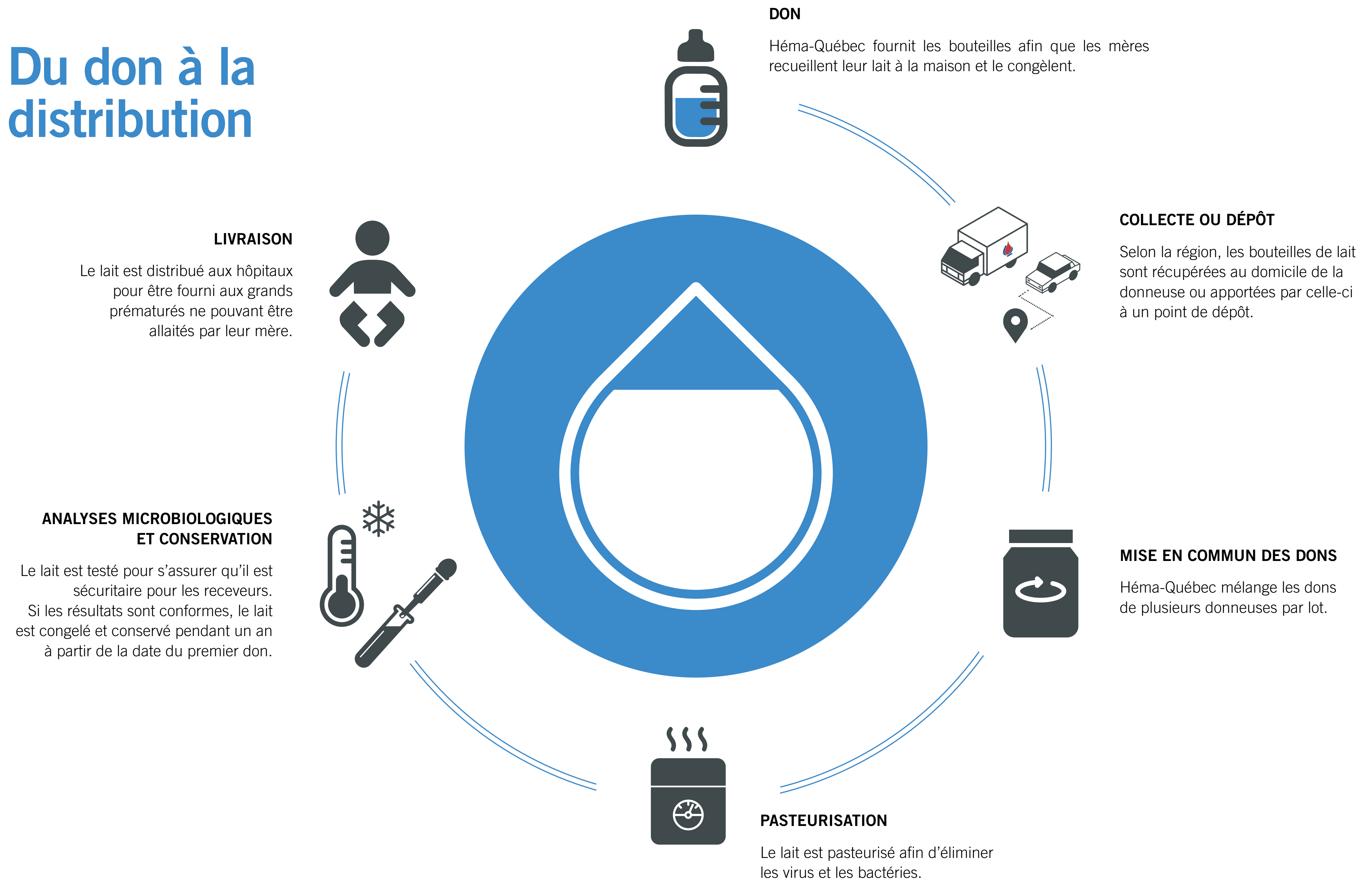
**939**  
donneuses inscrites



**19 249**  
bouteilles distribuées



# Du don à la distribution

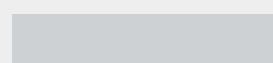


### L'autosuffisance maintenue en temps de pandémie

Bien que la pandémie ait causé une interruption du recrutement des donneuses de mars à août 2020, la banque de lait maternel a maintenu sa capacité à subvenir entièrement aux besoins des centres hospitaliers pour les prématurés de 32 semaines ou moins. Le nombre de donneuses n'a pas augmenté, mais ces dernières ont compensé l'écart en donnant de plus grandes quantités de lait.

Dans le contexte pandémique, la stratégie d'approvisionnement a dû être ajustée avec l'ajout de certains critères et la mise en place d'une nouvelle procédure pour les prélèvements sanguins des candidates et des donneuses à domicile, le tout dans le respect des mesures sanitaires exigées par la CNESST.

#### DISTRIBUTION DE LAIT MATERNEL

2016-2017		9 865
2017-2018		11 767
2018-2019		16 471
2019-2020		18 175
2020-2021		19 249



## Services de laboratoires spécialisés

En plus de répondre aux besoins de la population québécoise à titre de fournisseur de produits biologiques d'origine humaine, Héma-Québec offre des services d'analyses spécialisées à ses partenaires du système de santé québécois, étant à ce titre reconnue comme un centre de référence dans le domaine de la médecine transfusionnelle.



**4 948**

requêtes de patients référées aux laboratoires de référence



**23 920**

culots phénotypés livrés aux hôpitaux du Québec

# De la requête au produits et services spécialisés

## DÉPISTAGE DE DONNEURS DE CELLULES SOUCHES ET DE DONNEURS DE PRODUITS SANGUINS

Pour assurer l'approvisionnement en produits spécialisés, les laboratoires de référence effectuent continuellement des analyses de dépistage à la fois auprès des donneurs du registre des cellules souches, sur les unités de sang de cordon et auprès des donneurs de produits sanguins, ce qui permet de trouver une personne compatible et apte à faire un don.



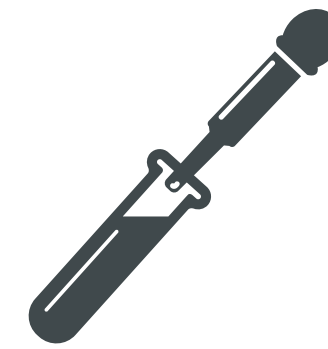
## PRODUITS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

En fonction des résultats reçus, le professionnel de la santé communique avec Héma-Québec pour chercher un donneur adulte ou des unités de sang de cordon en vue d'une greffe de cellules souches ou encore pour recourir à des produits spécialisés, comme les culots phénotypés, le sang lavé, le sang rare ou les plaquettes typées.



## REQUÊTES ET ÉCHANTILLONS

Les demandes d'analyses et les échantillons sont envoyés aux laboratoires de référence par un professionnel de la santé.



## ANALYSES

Selon le type de requête reçue, différentes analyses peuvent être effectuées : notamment identification des anticorps irréguliers, phénotypage, génotypage, typage HLA.



## RAPPORT

Une fois les analyses terminées, un rapport d'analyse des résultats est envoyé au professionnel de la santé à l'origine de la demande.



### Services de laboratoires spécialisés en période de pandémie

La pandémie de COVID-19 a entraîné peu de répercussions pour certaines des activités des laboratoires spécialisés, mais a eu une incidence significative à la baisse sur la quantité de demandes d'analyses pour les typages HLA et le dépistage de marqueurs virologiques.

### Services d'analyses pour les hôpitaux

En 2020-2021, les laboratoires d'Héma-Québec ont reçu 4 948 demandes d'analyses spécialisées provenant de centres hospitaliers, notamment pour des études de cas en immunologie érythrocytaire et leucoplaquettaire, ainsi que pour du génotypage érythrocytaire et du typage HLA. L'organisation répond également aux demandes d'analyses de dépistage (VIH, hépatites B et C, syphilis, etc.) pour des donneurs prélevés (cellules souches ou organes) dans les hôpitaux.

Le génotypage de donneurs de sang permet d'assurer une meilleure compatibilité pour les patients ayant des besoins transfusionnels particuliers. Cette approche reflète l'évolution des traitements médicaux qui répondent aujourd'hui à des besoins de plus en plus personnalisés.

Les analyses effectuées pour déterminer le typage HLA – pour les unités de sang de cordon, les donneurs inscrits au Registre des donneurs de cellules souches ou les patients en attente d'une greffe – sont également réalisées dans les laboratoires d'Héma-Québec.

### ANALYSES SPÉCIALISÉES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Immunologie érythrocytaire (cas patients)	1 558	1 470	1 368	1 627	1644
Immunologie plaquettaire (cas patients)	472	482	470	465	495
Génotypage érythrocytaire (cas patients)	862 <sup>1</sup>	1 090	1 010	1 025	970
Génotypage érythrocytaire (donneurs)	1 128 <sup>2</sup>	2 693	4 837	3 854	3907
Typage HLA A, B, C, DR, DQ	5 333	4 483	5 490	5 423	3563 <sup>2,3</sup>
Dépistage des marqueurs virologiques par sérologie et par test d'acide nucléique (donneurs en centre hospitalier)	1 741	1 715	1 735	1 900	933 <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Année pendant laquelle le génotypage de donneurs a débuté.

<sup>2</sup> Baisse du typage HLA attribuable à l'arrêt de l'inscription des donneurs au registre de cellules souches et au ralentissement de la mise en banque des unités de sang de cordon en raison de la COVID-19.

<sup>3</sup> Demande moins élevée probablement en raison de la réduction des activités dans les centres hospitaliers en temps de pandémie.

### Culots phénotypés

La quantité de culots phénotypés livrés aux hôpitaux est demeurée stable, mais on constate une augmentation constante de la proportion des culots phénotypés dans l'ensemble des culots livrés. En cinq ans, le pourcentage de culots phénotypés est passé de 8,9 à 13,8 %. Cette tendance observée depuis les dernières années est en grande proportion attribuable à la croissance de la cohorte des patients atteints d'anémie falciforme.

L'un des traitements de l'anémie falciforme consiste à procéder à des échanges sanguins (érythraphérèse) afin de retirer les globules rouges de la personne atteinte et de les remplacer par ceux de donneurs en santé. Cette procédure a généralement lieu toutes les quatre semaines et nécessite les globules de dix donneurs différents. Sur une base annuelle, une personne atteinte d'anémie falciforme aura en moyenne besoin du sang de 130 donneurs différents.

### CULOTS PHÉNOTYPÉS LIVRÉS AUX HÔPITAUX DU QUÉBEC



Dans la foulée d'une nouvelle norme émise par la l'Association canadienne de normalisation (CSA), Héma-Québec a ajouté le phénotype K (Kell) à ses analyses automatisées pour la mise en inventaire de culots phénotypés destinés aux femmes aptes à procréer. L'antigène K peut provoquer une réponse immunitaire, et les anticorps ainsi développés sont susceptibles d'entraîner des réactions problématiques lors de transfusions ou lors de la grossesse. Le développement d'un anticorps dirigé contre l'antigène Kell survient à la suite d'une

grossesse (exposition à l'antigène paternel présent chez le fœtus) ou d'une transfusion. Il peut causer une maladie hémolytique du nouveau-né (MHNN), caractérisée par un ictère (ou jaunisse) et une anémie chez le nouveau-né.

Cette modification de la gamme des analyses automatisées a également été l'occasion d'ajouter d'autres phénotypes (dont les C, c, E, e) afin de renforcer la capacité à répondre aux besoins en culots phénotypés destinés, entre autres, aux patients atteints d'anémie falciforme.

# Innovation, amélioration continue et recherche

Héma-Québec contribue à plusieurs initiatives favorisant l'innovation au bénéfice du système de santé québécois. L'organisation fait la promotion de l'innovation et de l'amélioration continue dans ses différentes activités, que ce soit en améliorant ses façons de faire ou en créant des partenariats.

## Une expérience bonifiée en site de collecte

La prise de rendez-vous étendue à tous les dons

Avec l'arrivée de la pandémie en mars 2020, Héma-Québec a rapidement mis en place un plan de mitigation des risques sanitaires pour ses collectes. L'un des axes clés de cette stratégie a été l'instauration de la prise de rendez-vous obligatoire pour toutes les personnes désirant faire un don. Cette mesure visait plusieurs objectifs, dont celui d'assurer un environnement de don sécuritaire dans le respect des règles de distanciation physique. La prise de rendez-vous permet aussi de réduire les périodes d'attente pour offrir une meilleure expérience de don, tout en améliorant la prévisibilité des résultats des collectes avec l'objectif de stabiliser les flux d'approvisionnement.

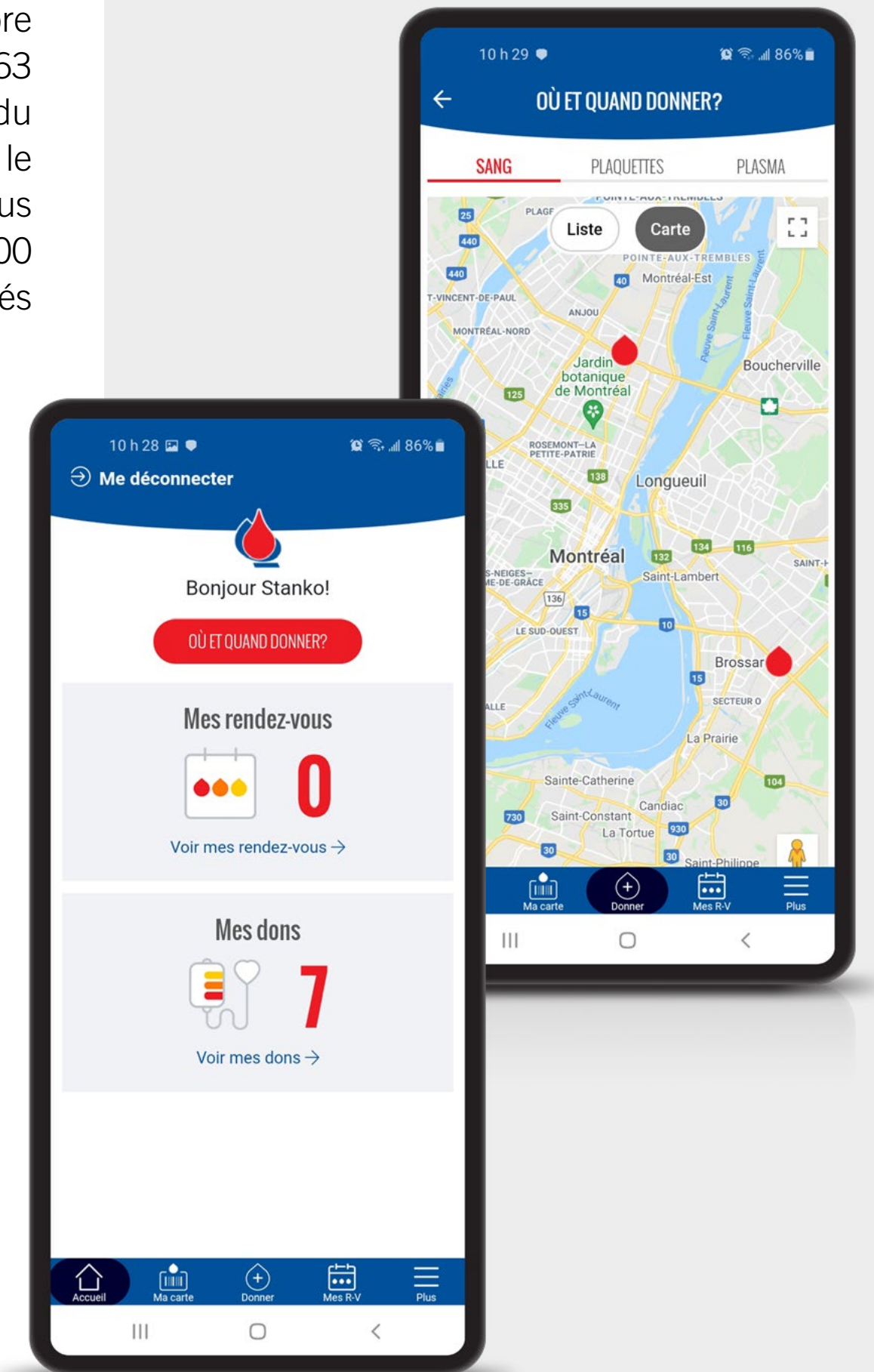
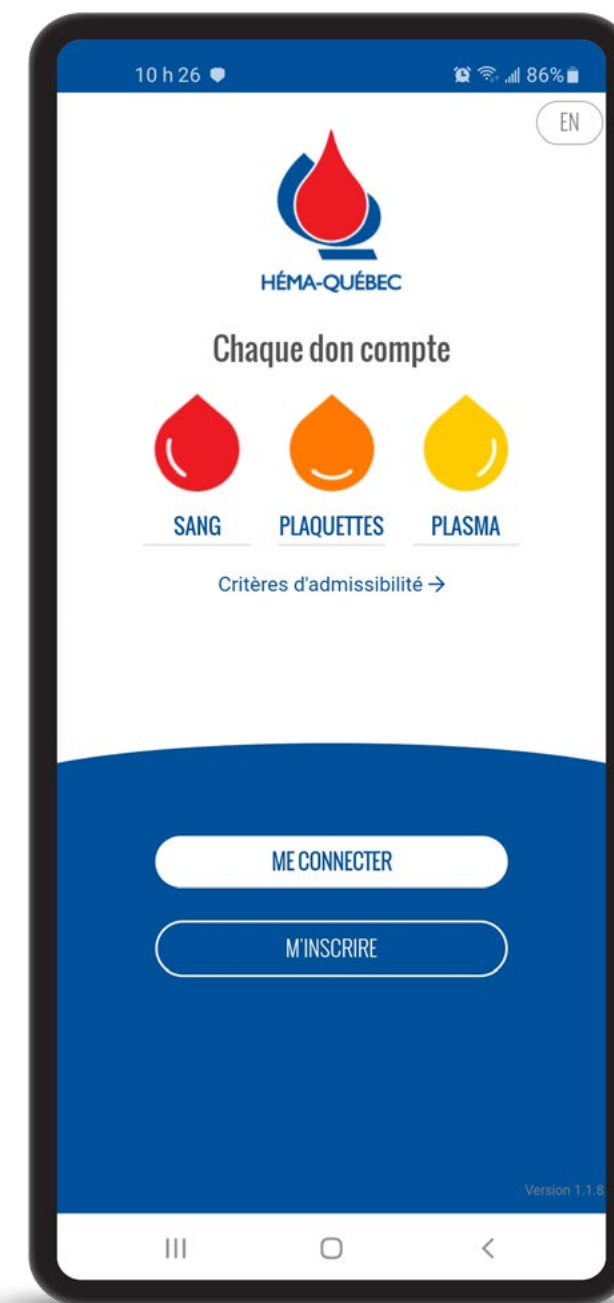
Le déploiement de cette initiative, achevée dès la mi-avril, a été soutenu par plusieurs offensives de communication et de marketing, dont une campagne de publicités ciblées sur les médias sociaux et des améliorations au site Web d'Héma-Québec afin de simplifier l'accès aux réservations.

L'implantation se poursuit pour l'application JeDonne

Dans la foulée du succès de la phase d'implantation consacrée uniquement aux dons de plasma lors de l'exercice précédent, l'utilisation de l'application JeDonne a été élargie à l'ensemble des types de dons pouvant être effectués dans l'un des dix centres de dons permanents d'Héma-Québec. Grâce à cet outil convivial, on peut désormais gérer facilement sa carte de donneur, ses

rendez-vous, son historique de dons et son profil de donneur sur la Toile, et ce, pour tous les types de dons. Une nouvelle fonction de géolocalisation permet aussi aux utilisateurs de repérer le centre de collecte le plus près.

Cette version améliorée de l'application JeDonne connaît un franc succès, le nombre de donneurs inscrits étant passé de 5 463 à plus de 36 000 durant la période du 31 mars 2020 au 1<sup>er</sup> avril 2021. Depuis le début de la phase 2 (élargissement à tous les types de dons) en juillet 2020, 84 000 nouveaux rendez-vous ont été enregistrés avec l'application pour atteindre un total de 138 000 depuis sa mise en place. Le développement de cet outil Web est un élément important de la stratégie déployée par Héma-Québec pour améliorer l'expérience de don et la fidélisation des donneurs.



Découvrez JeDonne!

Déploiement de la stratégie de prise en charge des nouveaux donneurs

À la suite du constat selon lequel plus de 40 % des personnes qui effectuent un premier don ne répétaient pas l'expérience dans les douze mois suivants, une stratégie de prise en charge a été déployée cette année pour fidéliser les nouveaux donneurs. L'objectif était d'uniformiser l'accueil et le suivi offerts aux nouveaux donneurs par la mise en place d'une approche clairement définie et facile à exécuter.

Les gestionnaires et les équipes de collecte ont ainsi été formés pour assurer un déploiement efficace de la stratégie. Celle-ci se fonde sur une série de contacts – avant, pendant et après le don – visant à mieux accueillir le donneur, à lui expliquer la portée de son don, à reconnaître son geste et à l'encourager à devenir un ambassadeur du don dans de son entourage.

Le contenu de chaque communication évolue également au gré des dons effectués par le nouveau donneur, toujours avec l'objectif de renforcer son sentiment d'appartenance à la communauté des donneurs, de lui procurer un sentiment de fierté et de l'inciter à répéter l'expérience.

Des résultats prometteurs

Les premiers résultats du programme de prise en charge des nouveaux donneurs sont encourageants à la lumière des données partielles recueillies depuis novembre 2020. Selon les statistiques compilées, 21,4 % des donneurs intégrés au programme seront de retour pour un prochain don dans l'année en cours. Ce pourcentage est nettement plus élevé que celui observé pour la même période l'année précédente, alors qu'il s'établissait à seulement 11,8 %.

TAUX DE RETOUR POUR LES DONNEURS AYANT EFFECTUÉ DE 1 À 5 DONNÉS DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Taux de retour pour la même période de 4 mois	14,7 %	11,8 %	21,4 %

Définition : Donneurs ayant effectué de 1 à 5 dons qui reviennent s'inscrire pour un nouveau don, peu importe le produit sanguin labile, dans la période de 12 mois suivant leur plus récent don. À noter que ces résultats concernent la période du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mars 2021 et non l'ensemble de l'exercice 2020-2021.

**LORI TENAIT À VOUS REMERCIER**

LORI RECEVEUSE

Nous ne le dirons jamais assez: donner du **plasma** est un geste d'une grande générosité. Surtout quand on sait qu'un don change des vies, comme celle de Lori, qui a lutté pendant près de trois ans contre un cancer des ganglions.

**SCANNEZ LE CODE QR POUR VOIR UN MESSAGE DE GRATITUDE DE LA PART DE LORI.**

DONNER, C'EST #DANSNOTRESANG

HÉMA-QUÉBEC



## Amélioration continue

### Rapatriement des tests d'acides nucléiques

L'ajout de nouveaux équipements spécialisés et l'homologation par Santé Canada de la trousse de réactifs B19/VHA permettent à Héma-Québec de réaliser les tests B19 (parvovirus) et hépatite A (VHA) à l'interne depuis décembre 2020. Le test B19 est une analyse obligatoire pour tout plasma envoyé au fractionnement. Il était auparavant réalisé par le sous-traitant européen qui effectue le fractionnement pour Héma-Québec, car notre organisation ne disposait pas des équipements et des réactifs pour ce faire.

La possibilité de réaliser le test à même nos installations a permis l'élimination du prélèvement d'un tube d'échantillon et réduit de beaucoup les étapes de manipulations de tubes après l'étape du prélèvement.

De plus, comme le test B19 est un duplex offrant la possibilité de vérifier la présence de deux virus en même temps, l'analyse pour le virus de l'hépatite A (VHA) y a été ajoutée. Afin d'optimiser la portée du test B19/VHA, il a été décidé de ne pas en limiter l'application au plasma et de l'étendre à tous les types de dons prélevés par Héma-Québec.

### Processus de planification des inventaires renouvelé

Un changement de paradigme important a eu lieu cette année en ce qui a trait à la gestion des inventaires des produits prélevés par Héma-Québec. La nouvelle approche mise sur la prévision des besoins touchant l'ensemble du cycle annuel. Ce système de gestion intégré des inventaires permet en effet de projeter l'évolution de la demande plusieurs mois à l'avance et d'assurer ainsi une meilleure stabilité dans les

flux d'approvisionnement. Ce processus s'est effectué en trois grandes étapes :

- Amélioration des projections de la demande provenant des centres hospitaliers.
- Révision des niveaux d'inventaires ciblés.
- Arrimage avec l'ensemble des opérations de gestion des produits pour optimiser la réponse aux besoins de la population québécoise.

Le nouveau processus de planification obtient d'excellents résultats alors qu'Héma-Québec est désormais en mesure de prévoir les besoins avec une plus grande précision, et ce, environ douze mois à l'avance. Ces projections offrent de nombreux avantages, dont une plus grande constance du nombre de jours d'inventaire en réserve, une planification plus précise des collectes et des horaires du personnel, ainsi qu'une meilleure synchronisation des offensives de marketing ponctuelles visant à recruter des donneurs. Dans l'ensemble, le déploiement de cette initiative a permis de renforcer encore davantage la sécurité de l'approvisionnement à chaque moment de l'année.

### Redéfinition et alignement de l'offre de service de chaque vice-présidence

Dans le contexte du vaste processus de transformation organisationnelle entamé par Héma-Québec en 2017, chacune des vice-présidences a été invitée à réfléchir en profondeur pour mieux définir la teneur de son offre de service et en optimiser le déploiement au quotidien, pour le bénéfice de ses clients. Ce projet de longue haleine, réalisé sur une période d'environ 18 mois, a été l'occasion pour chaque secteur de réaliser un véritable exercice d'analyse, mettant à contribution l'ensemble des gestionnaires et de nombreux employés au sein de l'organisation. Il visait ainsi, pour chaque

vice-présidence, à dresser la liste des besoins de ses clients internes ou externes, ainsi que des meilleures pratiques, et ce, afin de bâtir une offre de service à valeur ajoutée. La nature de cette promesse de service est ainsi devenue le moteur d'une transformation tournée vers l'ensemble des clientèles d'Héma-Québec et vers l'efficacité de ses opérations et services. La deuxième phase du projet a consisté à redéfinir les structures organisationnelles optimales pour livrer cet engagement. L'ajout de postes spécialisés, la clarification des rôles et responsabilités ainsi que la sélection de plusieurs talents ont complété l'exercice porteur pour l'avenir d'Héma-Québec.

Ce processus d'analyse et de réflexion a également été l'occasion de bonifier les partenariats entre les divers services d'Héma-Québec et d'harmoniser davantage leurs actions au sein d'une approche concertée. À cet égard, le projet a été déployé à l'interne sous le nom de « Symphonie », reflétant parfaitement cette recherche d'alignement et de collaboration. Une gestion du changement, des initiatives de codéveloppement ainsi qu'un plan de communications ont été déployés en soutien à ce grand projet. L'ensemble du personnel a suivi avec intérêt les communications sur la transformation en cours alors que les équipes ont pu s'approprier les changements de façon orchestrée. La mise sur pied d'une « Quinzaine Symphonie » et d'un « Défi Symphonie », à l'automne, faisait notamment partie de cette stratégie déclinée de multiples façons sur les réseaux de communication internes d'Héma-Québec.

Présentés au conseil d'administration en novembre 2020 et fortement appuyés par ce dernier, les résultats du projet Symphonie sont depuis en implantation progressive dans chacune des vice-présidences d'Héma-Québec.



## Recherche scientifique

Le service des affaires médicales et de l'innovation intègre l'ensemble des activités de recherche et de développement, tout en assurant son soutien et en jouant un rôle-conseil dans le cadre des opérations d'Héma-Québec. Il vise à devenir un modèle d'innovation à l'échelle internationale pour l'ensemble des activités liées au domaine médical.

En période de pandémie, l'organisation a été appelée à participer à plusieurs études en partenariat avec les instances de santé publique québécoises et canadiennes, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Dans le cadre de sa mission habituelle, le service des affaires médicales et de l'innovation est notamment responsable de la validation des critères de restriction au don, du suivi des réactions chez les donneurs et les receveurs, de l'élaboration des statistiques sur les donneurs et les marqueurs transmissibles, ainsi que de la réalisation d'études et de sondages sur les donneurs.

Publié cette année pour la première fois, le rapport d'activités scientifiques d'Héma-Québec résume l'ensemble des activités menées dans ce domaine au cours de l'année se terminant au 31 décembre 2020. Pour en savoir plus sur nos réalisations, consultez le [Rapport d'activités scientifiques 2019-2020](#).

### Recherche et innovation en période de pandémie

Au cours de l'exercice 2020-2021, le service des affaires médicales et de l'innovation a dédié une importante proportion de ses activités à la pandémie de COVID-19, participant activement à plusieurs études et partenariats en lien avec cette crise sanitaire. Ces aspects sont abordés plus en détail dans la section «Partenariats stratégiques au service du système de santé», page 42.

### Formation de la relève

La formation de futurs chercheurs et de médecins spécialisés dans les domaines d'activité d'Héma-Québec est un mandat poursuivi par l'organisation depuis ses débuts. Plusieurs chercheurs du service des affaires médicales et de l'innovation y contribuent en dirigeant des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles inscrits à l'Université Laval et à l'Université de Sherbrooke.

Ainsi, durant l'année 2020-2021, cinq étudiants à la maîtrise, un étudiant au doctorat et quatre chercheurs postdoctoraux ont poursuivi leur formation sous la direction du personnel scientifique d'Héma-Québec.

Nous avons aussi accueilli deux stagiaires de niveau 1<sup>er</sup> cycle universitaire au cours de la dernière année. Ces stages permettent à des étudiants d'appliquer, en milieu de travail, certaines des connaissances acquises dans le cadre de leurs études.

Deux médecins spécialistes en hématologie ont aussi terminé un stage dans le cadre d'une formation postdoctorale en médecine transfusionnelle au sein de notre organisation.



# Partenariats stratégiques au service du système de santé

La pandémie de COVID-19 a été l'occasion de mesurer l'importance du rôle que joue Héma-Québec au sein de nombreux partenariats stratégiques avec le milieu de la santé et la recherche scientifique. Tout en permettant à notre organisation de demeurer toujours à l'avant-garde des progrès enregistrés dans son domaine d'activité, ces collaborations fructueuses permettent de mettre en valeur le savoir et l'expertise de ses équipes, le tout au bénéfice de la population québécoise.

## Partenariats en temps de pandémie

### Études de séroprévalence

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, Héma-Québec a collaboré avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), et en partenariat avec le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC), à la réalisation d'une vaste étude auprès de ses donateurs. L'objectif était d'estimer la proportion de la population du Québec ayant contracté le virus du SARS-CoV2 causant la COVID-19.

Les donateurs de sang constituent un groupe représentatif de la population générale, et ce, pour toutes les régions du Québec. Dans le cadre de ses activités normales, Héma-Québec effectue l'analyse d'un échantillon pour chaque don de sang. L'organisation jouit ainsi d'une position idéale pour réaliser de telles études.

La première phase s'est déroulée de mai à juillet 2020 et une deuxième phase a été réalisée de janvier à mars 2021. Les résultats obtenus permettent de suivre l'évolution de la prévalence au fil des vagues successives de la pandémie et constituent des éléments d'information importants pour les autorités de santé publique.

Héma-Québec a aussi collaboré à une étude parrainée par le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC) et financée par l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), dans laquelle les échantillons utilisés pour la première phase de l'étude provinciale de séroprévalence chez les donateurs de sang ont été analysés sur d'autres plateformes de tests sérologiques.

### Étude sur le plasma convalescent

Héma-Québec a participé au projet d'essai clinique national CONCOR-1, dont l'objectif était de développer un programme d'immunisation passive par transfusion de plasma de donateurs ayant guéri de la COVID-19 (plasma convalescent). Cette démarche s'inscrivait dans la recherche de traitements efficaces pour les personnes atteintes par le virus. Le projet a été réalisé en partenariat avec une cinquantaine de centres au Canada — dont une quinzaine au Québec — et a mis à contribution des scientifiques du CHU Sainte-Justine, du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM), de l'Hôpital général juif et de plusieurs autres hôpitaux du Québec.

Le rôle d'Héma-Québec était principalement de recruter des donateurs de plasma convalescent potentiels, d'effectuer les prélèvements et de réaliser les analyses réglementaires sur les dons récoltés. De plus, Héma-Québec avait le mandat d'effectuer le dosage des anticorps dirigés contre le virus dans tous les plasmas utilisés dans le cadre de l'essai clinique. Étant donné l'absence de résultats probants, l'étude sur le plasma convalescent a été interrompue en janvier 2021.

### Étude sur la persistance des anticorps

Appuyés par leurs équipes, la D<sup>re</sup> Renée Bazin d'Héma-Québec et le D<sup>r</sup> Andrés Finzi du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) ont réalisé une étude sur la persistance des anticorps chez les personnes ayant guéri de la COVID-19. Cette étude a analysé l'évolution du niveau d'anticorps contre le virus sur 15 personnes. Elle a notamment permis d'apprendre que le niveau d'anticorps présents dans le sang de personnes

rétablies de la COVID-19 demeure relativement stable durant les quelques semaines suivant le début de l'infection, mais qu'il commence à diminuer entre 3 et 4 mois après l'infection.

### Séroréversion (évolution de la séroprévalence)

En collaboration avec la Direction de la santé publique, un nouveau volet a été ajouté à l'étude principale de séroprévalence, au début de 2021, avec l'objectif d'évaluer le taux de séroréversion des donateurs trouvés positifs.

La séroréversion est le passage d'un résultat positif à un résultat négatif lors de tests sur la présence d'anticorps réalisés à plusieurs mois d'intervalle. Ainsi, une certaine proportion des gens qui avaient été trouvés positifs au moment de la première phase de l'étude de séroprévalence peuvent s'avérer négatifs au moment d'une seconde phase d'étude. Le phénomène de séroréversion est ainsi susceptible de fausser les données sur le nombre de personnes ayant contracté l'infection depuis le début de la pandémie. Le calcul du taux de séroréversion pendant l'étude est donc essentiel pour obtenir une estimation plus juste de la séroprévalence cumulative.

À partir de février 2021, tous les donateurs de sang ayant eu un résultat positif lors de la première phase de l'étude (173 personnes), se sont vu offrir de participer à l'étude sur la séroréversion. Les connaissances obtenues aideront à mieux estimer la prévalence de l'infection à la COVID-19 au sein de la population et pourraient également nous informer sur la pertinence d'utiliser la recherche d'anticorps contre le virus comme méthode de détection d'une infection passée.

## Partenariats pour l’approvisionnement en tissus humains

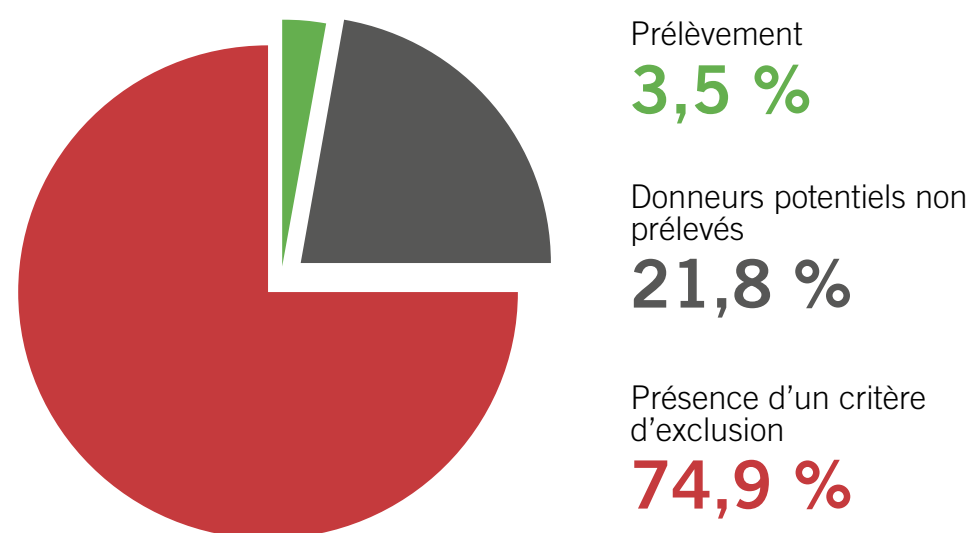
### Partenariat avec le Bureau du coroner

Afin d’obtenir un nombre optimal de recommandations de dons de tissus humains, Héma-Québec a développé plusieurs ententes de collaboration avec des partenaires stratégiques du réseau de la santé.

Mis en place il y a environ un an, le nouveau partenariat avec le Bureau du coroner a connu un excellent départ et commence à porter ses fruits. Cette année, sur un total de 4 601 dossiers étudiés, 155 donneurs signalés au coroner ont été prélevés, dont 62 donneurs de tissus oculaires seuls et 93 donneurs multitissus.

Un deuxième agent de liaison est désormais en poste le soir pour agir rapidement et établir un lien avec la famille des personnes récemment décédées lors d’événements nécessitant l’intervention d’un coroner. Cette collaboration rapprochée assure l’accès à des tissus humains dans les délais requis pour maximiser leur potentiel de transplantation.

### DOSSIERS CONSULTÉS AU BUREAU DU CORONER



### Partenariat avec Urgences-santé

La collaboration avec Urgences-santé, qui consiste à signaler et recommander des donneurs potentiels de tissus humains, s’est poursuivie pour maximiser le nombre de recommandations. La COVID a eu des répercussions certaines sur le nombre de recommandations, qui a chuté de 19 %. Des démarches sont actuellement en cours pour assurer une systématisation de la recommandation.

### Partenariat avec l’Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d’urgence (UCCSPU)

Des discussions sont en cours avec l’Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d’urgence (UCCSPU) pour que l’infirmière puisse entrer en communication avec la famille endeuillée et offrir l’option du don de tissus à cette dernière en l’absence d’une décision dans les registres de consentement au don d’organes et de tissus. Cette délicate intervention pourrait avoir des retombées significatives sur le nombre de dons possible.

### Partenariat avec le Centre hospitalier de l’Université de Montréal (CHUM)

Le partenariat avec le CHUM pour la recommandation de donneurs potentiels de tissus humains s’est poursuivi cette année, mais la pandémie a eu une incidence importante en raison du passage au travail virtuel du personnel du service de l’admission et des archives du centre hospitalier. Selon le processus établi, le rapport du décès à Héma-Québec est systématiquement effectué par ce service, qui reçoit un formulaire rempli à la main. Le fait que le personnel ne soit plus physiquement sur place a entraîné une réduction importante du nombre de recommandations pour prélèvement, alors que celui-ci était en croissance nette depuis les dernières années.

### Services d’analyses pour Transplant Québec

Les laboratoires spécialisés d’Héma-Québec soutiennent Transplant Québec en réalisant des tests de qualification visant à déterminer si un candidat au don d’organes est porteur d’infections transmissibles par le sang. Ces tests doivent être obtenus rapidement avant le prélèvement en vue d’une greffe. Ils sont réalisés en utilisant des équipements et des réactifs spécialisés qui ne se trouvent pas en milieu hospitalier.

Héma-Québec s’engage à fournir les résultats dans les 8 heures suivant la réception pour les échantillons considérés « urgents » par Transplant Québec, grâce à un service de garde

pour traiter les demandes reçues au laboratoire en dehors des heures normales de travail.

Les qualifications « urgent » et « non urgent » ont été introduites par Transplant Québec au cours du dernier exercice. Désormais, seuls les résultats pour les échantillons urgents doivent être fournis par Héma-Québec à l’intérieur d’un délai de 8 heures. Il en a résulté une forte diminution des analyses effectuées en dehors des heures normales de travail, leur pourcentage passant de 74 % à seulement 21 %. Ce nouveau système de qualification des dons permet une réduction des coûts pour Transplant Québec et améliore les conditions de travail pour les techniciens de laboratoire qui font la garde.

### ÉCHANTILLONS TRAITÉS POUR TRANSPLANT QUÉBEC

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
125	133	135	152	113



**113**  
échantillons traités en 2020-2021



**21 %**  
des analyses effectuées en dehors des heures normales de travail

## Partenariats cellules souches

### Partenariat avec ExCellThera (UM171)

Différents axes de partenariat entre ExCellThera et Héma-Québec ont fait l'objet de discussions avancées afin de rendre les produits de sang de cordon accessibles à un plus grand nombre de receveurs. Une des limitations de l'utilisation du sang de cordon est sa faible dose de cellules souches, en comparaison avec celle d'un prélèvement provenant d'un donneur adulte. Pour pallier cette problématique, les chercheurs de l'Institut de recherche en immunologie et oncologie (IRIC) de l'Université de Montréal ont développé une technologie, basée sur le traitement du sang de cordon avec la molécule UM171, qui permet de multiplier les cellules souches. L'entreprise québécoise ExCellThera a ensuite été créée dans le but de commercialiser ce traitement et de le distribuer à l'échelle internationale. Ce partenariat en développement permettra à Héma-Québec d'améliorer le rendement des produits gérés par la Banque publique de sang de cordon.

### Accréditation FACT avec le CHUM

Une collaboration rapprochée se poursuit entre Héma-Québec et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), qui est l'un des clients de notre service de cryopréservation des cellules souches périphériques autologues. Comme le CHUM effectue présentement des démarches pour que ses activités dans le secteur des cellules souches soient accréditées par la Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT), Héma-Québec s'est jointe à celles-ci en vue d'obtenir cette même accréditation pour son laboratoire de cellules souches. Cette démarche, qui s'avère nécessaire pour qu'Héma-Québec maintienne son service aux patients du CHUM, viendra encadrer les processus de fabrication et de cryopréservation de produits à partir des prélèvements

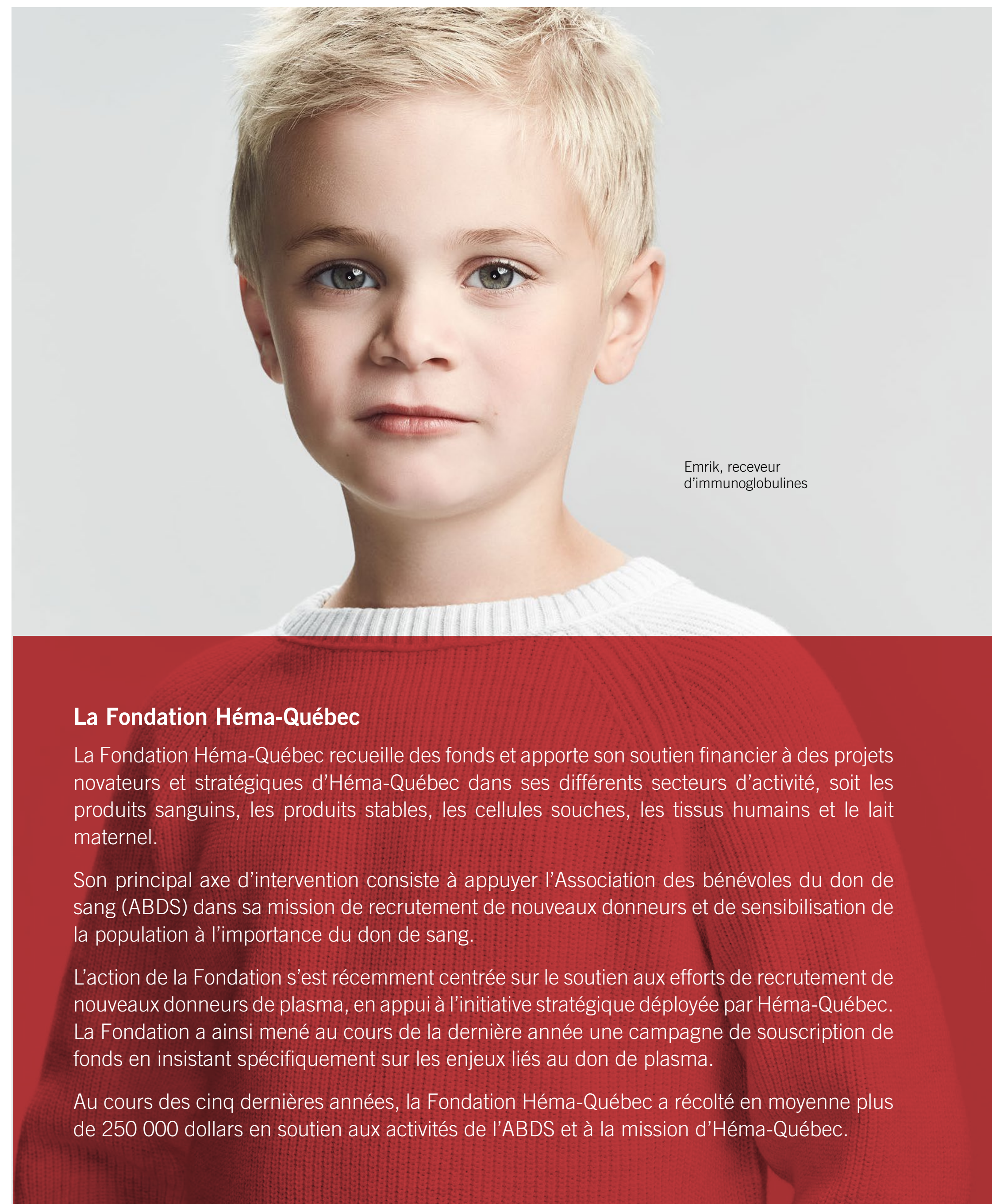
par aphérèse. Une équipe de projet travaille actuellement, de concert avec les responsables du projet au CHUM, à la mise à niveau réglementaire des opérations du laboratoire en vue de déposer une demande d'accréditation à la FACT au début de l'année 2022.

### Mandat de gestion du Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH)

Depuis mai 2018, la Vice-présidence aux technologies de l'information et à la stratégie numérique est responsable de la gestion opérationnelle du Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH) pour l'ensemble du réseau de la santé. Cette solution logicielle occupe une fonction névralgique pour la gestion des inventaires des produits sanguins, de leur réception à l'hôpital jusqu'à la transfusion. Cette solution logicielle assure notamment la traçabilité de l'ensemble des activités transfusionnelles des banques de sang au Québec.

En 2020-2021, dans le cadre de son mandat auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, Héma-Québec a poursuivi la mise à jour et la migration du SIIATH vers une nouvelle plateforme infonuagique privée. La migration a été achevée dans 53 des 93 centres hospitaliers opérant des banques de sang dans le réseau québécois. Ce projet de migration sera terminé au cours de la présente année et une nouvelle phase d'évolution du système débutera par la suite.

De plus, le partage élargi des données, amorcé au cours de l'année précédente, et le développement de tableaux de bord reflétant la consommation directe des centres hospitaliers, ont contribué à mieux anticiper l'évolution de la demande, à assurer une gestion optimale de la réserve de sang au Québec et à mieux cibler les donneurs en fonction de la demande.



Emrik, receveur d'immunoglobulines

### La Fondation Héma-Québec

La Fondation Héma-Québec recueille des fonds et apporte son soutien financier à des projets novateurs et stratégiques d'Héma-Québec dans ses différents secteurs d'activité, soit les produits sanguins, les produits stables, les cellules souches, les tissus humains et le lait maternel.

Son principal axe d'intervention consiste à appuyer l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) dans sa mission de recrutement de nouveaux donneurs et de sensibilisation de la population à l'importance du don de sang.

L'action de la Fondation s'est récemment centrée sur le soutien aux efforts de recrutement de nouveaux donneurs de plasma, en appui à l'initiative stratégique déployée par Héma-Québec. La Fondation a ainsi mené au cours de la dernière année une campagne de souscription de fonds en insistant spécifiquement sur les enjeux liés au don de plasma.

Au cours des cinq dernières années, la Fondation Héma-Québec a récolté en moyenne plus de 250 000 dollars en soutien aux activités de l'ABDS et à la mission d'Héma-Québec.

## Merci à nos partenaires!

Dans le cadre de sa mission, Héma-Québec a pour mandat de développer et de maintenir des partenariats afin de favoriser le partage d'information et l'avancement de connaissances et des techniques qui leur sont associées. L'importance de ces partenariats est d'ailleurs enchâssée dans la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, qui stipule que l'organisation doit notamment maintenir de tels liens avec les structures poursuivant un type d'activité semblable à la sienne, que ce soit au Canada ou à l'échelle internationale.

Héma-Québec tient à saluer les nombreux partenaires avec lesquels elle a eu la chance de collaborer au cours de l'année 2020-2021 :

- America's Blood Centers
- Americas' SAP Users' Group
- AABB
- American Association of Tissue Banks
- American Red Cross
- American Society for Apheresis
- American Society of Histocompatibility and Immunogenetics
- AOH Québec
- Association canadienne de normalisation
- Association canadienne des dons d'organes et de tissus
- Association canadienne de porphyrie
- Association d'anémie falciforme du Québec
- Association des bénévoles du don de sang (ABDS)
- Association of Donor Recruitment Professionals (ADRP)
- Association des patients immunodéficients du Québec (APIQ)
- Association de thérapie génique du Québec
- Association professionnelle des Chargés de sécurité transfusionnelle (CST) du Québec (APCSTQ)

- Banque de cerveaux Douglas – Bell Canada
- Banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie
- Banque d'yeux du Québec
- Biomedical Excellence for Safer Transfusion
- Bureau du coroner
- Chambre des notaires du Québec
- Centre de recherche évaluative en santé (CRES)
- Centre de traitement des inhibiteurs
- Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM)
- CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Consortium for Blood Group Genes
- Comité consultatif national de médecine transfusionnelle
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Cord Blood Association
- Corporation des thanatologues du Québec
- Établissement français du sang
- Fondation Héma-Québec
- Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Fonds de recherche du Québec – Santé
- Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy (FACT)
- Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC)
- Institut national de la recherche scientifique
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- International MakSystem User Group (IMUG)
- International Plasma Fractionator Association (IPFA)
- International Society of Blood Transfusion (ISBT)

- International Society of Hematology
- McMaster University
- Ministry of Health of Ontario
- Network of Rare Blood Disorder Organizations (NRBDO)
- Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec : Formaline
- Plasma Protein Therapeutics Association (PPTA)
- Platelet Immunology Working Party (PIWP)
- Regroupement des Directeurs des Cliniques des traitements de l'hémophilie du Québec
- Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell)
- Safe Blood for Africa Foundation
- Société canadienne de l'hémophilie
- Société canadienne de médecine transfusionnelle
- Société canadienne du sang
- Table de concertation en médecine transfusionnelle (TCMT)
- The Canadian Donation and Transplantation Research Program
- Réseau canadien d'angioédème héréditaire (CHAEN)
- Toyota Canada
- Transplant Québec
- Transplantation et thérapie cellulaire Canada (CTTC)
- Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) de l'Hôtel-Dieu de Lévis
- University of Alberta Hospital
- Urgences-santé
- World Marrow Donor Association (WMDA)

# Gestion des risques

La sécurité et la qualité des produits distribués et des services rendus sont primordiales. Héma-Québec s'emploie à gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation, s'inspirant des meilleures pratiques.

## La gestion des risques en temps de pandémie

### Maintien des activités

Tout juste avant le début de l'exercice 2020-2021, à la mi-mars 2020, le gouvernement du Québec déclenchait l'état d'urgence sanitaire pour faire face à la pandémie de COVID-19. La gestion de cette crise a été au cœur des activités d'Héma-Québec cette année, à titre de fournisseur unique en produits du sang et partenaire du réseau de la santé québécois.

L'activation du programme de gestion de crise a entraîné le déploiement de diverses stratégies qui ont permis à Héma-Québec de continuer à assurer avec succès un approvisionnement suffisant et sécuritaire en produits sanguins à la population du Québec. Ainsi, l'organisation a été en mesure de poursuivre ses activités de collecte et de distribution avec une efficacité constante durant les trois vagues successives de la pandémie. Certaines activités ont dû être temporairement ralenties ou suspendues, comme le recrutement des donneuses de lait maternel et leur qualification, le recrutement des donneurs pour le Registre de cellules souches et le prélèvement de certains types de tissus humains. À ce jour, ces interruptions ou ralentissements n'ont pas compromis significativement la capacité d'Héma-Québec de maintenir un niveau de service adéquat dans les domaines mentionnés.

Plusieurs des gains d'efficacité obtenus en temps de pandémie représentent des acquis dont les retombées positives se perpétueront assurément au moment d'un éventuel retour à la normale.

### Modification des critères

Afin de pallier l'effet des contraintes occasionnées aux donneurs par la pandémie, certains critères restreignant l'accès au don ont été assouplis dans la mesure où ces changements temporaires ne

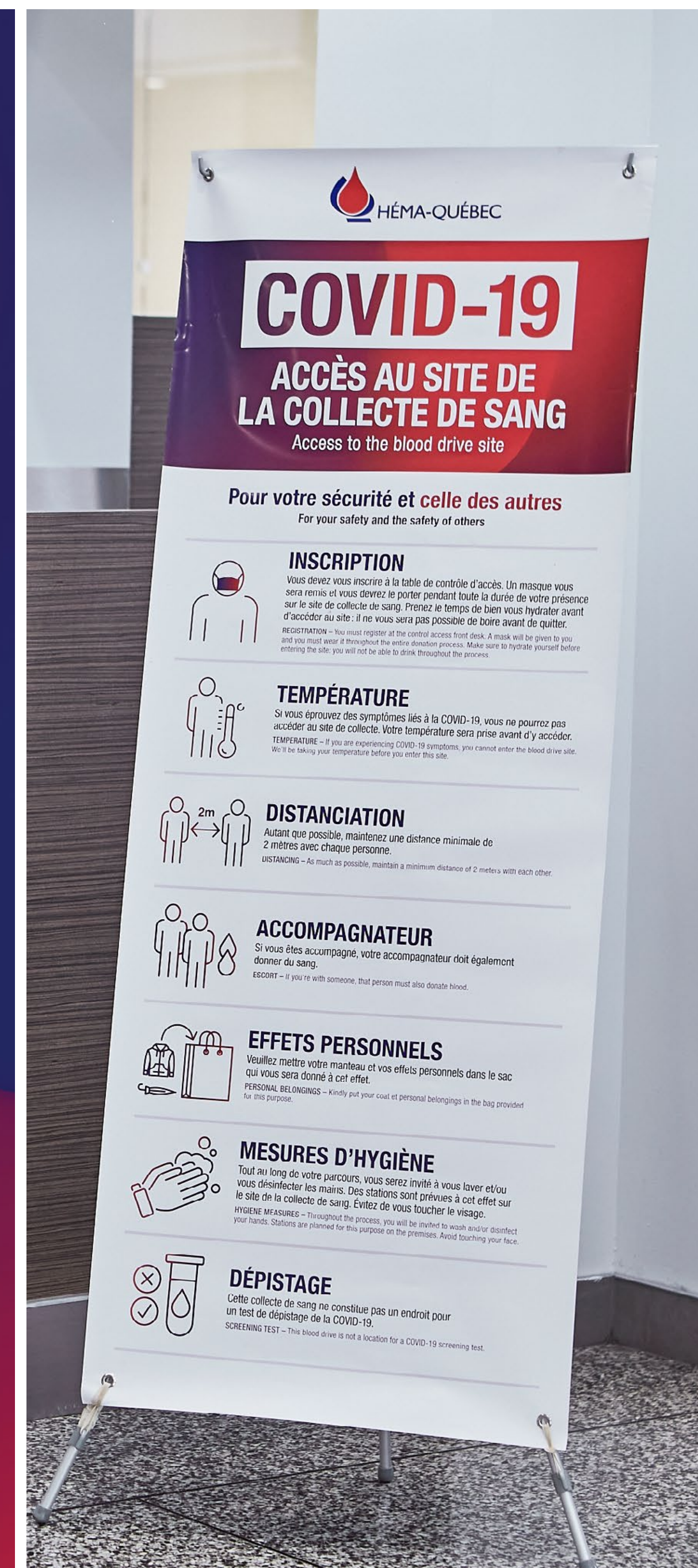
présentaient pas d'enjeux sur le plan de la sécurité. Ainsi, l'intervalle requis entre les dons d'une même personne a été réduit à 28 jours pour les hommes et à 56 jours pour les femmes. La période d'interdiction de don pour les personnes ayant voyagé dans les pays où sévit la malaria a également été ramenée de 12 à 6 mois pour les personnes ayant séjourné moins de 6 mois dans le pays en question.

### Des mesures de sécurité supplémentaires

Depuis mars 2020, les activités sur les collectes mobiles et en centres fixes ont été adaptées afin d'intégrer une gamme étendue de mesures préventives contre la COVID-19. Révisées au gré de l'évolution des recommandations des autorités de santé publique, le déploiement et l'application de ces mesures étaient nécessaires afin de poursuivre sans interruption nos opérations de collectes de sang.

Parmi les principales mesures instaurées pour les collectes mobiles et les centres fixes de prélèvement, on retrouve les suivantes :

- 100 % des dons sont désormais effectués sur rendez-vous.
- Distanciation de deux mètres (quand l'activité le permet).
- Désinfection des mains et des surfaces sur les lieux de collecte.
- Port du masque médical obligatoire pour tous et en tout temps.
- Questionnaire et prise de température à l'entrée.
- Installation de parois en plexiglas au poste d'accès et entre les postes de prélèvement.
- Ajout de questions spécifiques à la COVID-19 sur le questionnaire aux donneurs.
- Utilisation de sacs de plastique pour remiser les effets personnels.



Allocations des produits sanguins et produits stables (IgIV)

Jusqu'à l'avènement de la COVID-19, le marché des immunoglobulines suffisait à la demande globale. Toutefois, l'augmentation constante de la demande mondiale, combinée aux effets aigus de la pandémie, a eu une incidence sur la capacité du marché à répondre à la demande de manière adéquate. Dans une approche d'atténuation et de gestion des risques, des mesures ont été prises dès avril 2020. Héma-Québec a déployé des efforts afin de remédier à la situation et plusieurs démarches se poursuivent auprès de tous les fournisseurs d'immunoglobulines au Canada afin d'obtenir des volumes supplémentaires.

Par ailleurs, devant une possible contraction dans l'approvisionnement des immunoglobulines sur la planète provoquée par la pandémie de COVID-19, Héma-Québec et le Comité consultatif national en médecine transfusionnelle (CCNMT) ont recommandé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de demander aux centres hospitaliers de diminuer la consommation d'immunoglobulines à partir d'avril 2020. À la suite de cette annonce, plusieurs initiatives ont été instaurées dans les centres hospitaliers québécois pour mieux encadrer l'utilisation des immunoglobulines.

Relevons, entre autres, l'utilisation d'un calculateur de doses, des audits de la pratique par l'Association des neurologues du Québec, l'implantation de formulaires de prescription standardisés et la révision des prescriptions par les équipes de médecine transfusionnelle. L'objectif recherché et atteint de ces mesures était de conserver des quantités suffisantes pour traiter les patients dont la vie en dépend, y compris les usagers immunodéficients sous thérapie de remplacement.

Distribution des immunoglobulines intraveineuses à domicile pour les patients immunodéficients

Afin de favoriser les mesures de distanciation nécessaires en période de pandémie, un service de livraison à domicile a été déployé pour acheminer les produits stables aux usagers les plus vulnérables. Les receveurs admissibles à ce service sont essentiellement les patients immunodéficients, les personnes hémophiles, celles de plus de 70 ans souffrant d'angio-œdème héréditaire, ou encore les patients ayant des conditions sous-jacentes. Ce service d'exception est offert uniquement aux patients n'ayant pas de mandataires disponibles pour récupérer leurs produits directement à la banque de sang.



### Système intégré de gestion des risques (SIGR)

Implanté dans le cadre de l'exercice précédent, le système intégré de gestion des risques (SIGR) d'Héma-Québec a pour objectif de repérer, d'évaluer et de définir en amont les risques stratégiques de type organisationnel, afin que l'organisation puisse réagir rapidement et efficacement dans le cas où ils se matérialiseraient. Il joue également le rôle de lien entre 12 sous-systèmes autonomes de gestion de risque, placés sous la responsabilité de chaque vice-présidence.

Sous l'effet de la pandémie, il va sans dire que la gestion de risque a été grandement mise à contribution en 2020-2021. Le SIGR a démontré toute sa pertinence en contribuant avec succès à l'adaptation rapide de l'organisation aux différents enjeux soulevés par cette crise sanitaire. Un nouveau système de gestion de crise et de communication de masse — mis en place en décembre 2019 afin de permettre aux différents services de documenter les événements et les actions à mener en cas d'urgence — s'est avéré un outil performant pour affronter cette situation imprévue.

### Inspections et audits

Les inspections et audits périodiques des procédés opérationnels d'Héma-Québec par des agences réglementaires reflètent le niveau de contrôle de la qualité que l'organisation démontre sur ses opérations. Héma-Québec a maintenu son statut de conformité à la suite des diverses inspections effectuées en 2020-2021.

Santé Canada travaille à la mise à jour de la stratégie d'inspection des établissements de sang titulaires d'une licence. Basée sur le risque lié aux activités, cette approche permet une diminution de la fréquence d'inspection des établissements hautement conformes. Cette approche favorise ainsi les établissements ayant un haut

niveau de conformité comme Héma-Québec, tout en permettant un degré de surveillance élevé dans le cas des établissements présentant des lacunes.

La situation amenée par la pandémie de COVID-19 est à l'origine de mesures exceptionnelles. Pour la première fois, les inspections ont été réalisées à l'aide de moyens virtuels ou sur papier pour éviter la présence d'inspecteurs dans les installations d'Héma-Québec. Nos équipes ont dû s'adapter rapidement à cette nouvelle approche d'inspection qui, pour être efficace, requiert plus de préparation et d'organisation afin d'obtenir les documents demandés dans un délai restreint. Les outils informatiques ont joué un rôle clé dans ce processus inhabituel, tout en permettant de garantir la confidentialité des données échangées.



### INSPECTIONS ET AUDITS

Secteur d'activité ou service	Organisme	Portée	Date	Conclusion
 Produits sanguins	Santé Canada	GLOBULE de Québec (Sainte-Foy)	Janvier 2021	Licences d'établissement renouvelées en conformité avec le <i>Règlement sur le sang</i>
		PLASMAVIE de Gatineau	Janvier 2021	
		GLOBULE de Laval	Janvier 2021	
Laboratoires de référence	American Society for Histocompatibility and Immunogenetics (ASHI)	Laboratoire d'immunologie leucoplaquettaire (HLA)	Juillet 2020	Renouvellement de l'accréditation ASHI



### Hémovigilance des donneurs

Héma-Québec documente toutes les réactions à la suite d'un don de sang, peu importe leur degré de gravité. Les réactions indésirables sont peu fréquentes et pour la plupart bénignes. L'analyse des données obtenues permet d'adopter des mesures préventives afin d'atténuer les réactions pouvant survenir et de favoriser une expérience positive du don de sang.

En 2020-2021, une diminution importante des réactions constatées est survenue en comparaison avec les données historiques. Le pourcentage des réactions observées a en effet diminué de 55 % en comparaison avec celui de l'exercice précédent. Des réactions indésirables, légères dans la grande majorité des cas, ont été dénombrées dans 2,9 % des 343 637 dons réalisés.

#### SURVOL DES RÉACTIONS INDÉSIRABLES

Une diminution de **55 %** de réactions indésirables par rapport à l'année précédente<sup>1</sup>

Réactions observées pour **2,9 %** des dons



#### TAUX ET TYPE DE COMPLICATION POSSIBLE PAR 100 DONS

**2,1** réactions vasovagales, dont 1,8 légères

**0** réaction modérée ou sévère lors d'un don par aphérèse (p. ex., réaction au citrate)

**0,7** réaction au bras (p. ex., hématome, ecchymose, allergie)

<sup>1</sup> Cette baisse est explicable par l'arrêt de la saisie systématique des réactions vasovagales légères et des réactions au citrate légères.

### Mise à jour du critère HARSAH

Après avoir reçu le feu vert de Santé Canada en 2019, Héma-Québec a réduit de 12 à 3 mois la période d'exclusion temporaire au don de sang pour tout homme ayant eu une relation sexuelle avec un homme (HARSAH). Cet assouplissement, qui ne met en aucune façon en péril le très haut niveau de sécurité des produits sanguins, a été rendu possible par la grande robustesse des techniques d'analyse et la bonification des données scientifiques disponibles.

#### ÉVOLUTION DE LA PÉRIODE D'INTERDICTION AU DON DE SANG

jusqu'à 2013	2013 à 2016	2016 à 2019	depuis 2019
Permanente	5 ans	12 mois	3 mois

Pour assouplir davantage les critères d'admissibilité des HARSAH, l'obtention de nouvelles données s'avère cependant nécessaire pour démontrer que les changements proposés n'auront aucune répercussion négative sur l'innocuité des réserves de sang et la capacité d'approvisionnement. Quinze projets de recherche — financés par Santé Canada et menés par la Société canadienne du sang en collaboration avec Héma-Québec — sont en cours, mais leur évolution est ralentie par la pandémie. Leurs conclusions permettront aux fournisseurs canadiens de sang, dont Héma-Québec, de poursuivre leurs travaux en vue d'obtenir des données probantes qui permettraient de soumettre une demande auprès de Santé Canada en vue d'un nouvel assouplissement de ce critère.

### Dons confirmés positifs par marqueur de maladies transmissibles

Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève afin de détecter les maladies transmissibles par le sang. Si un résultat positif est

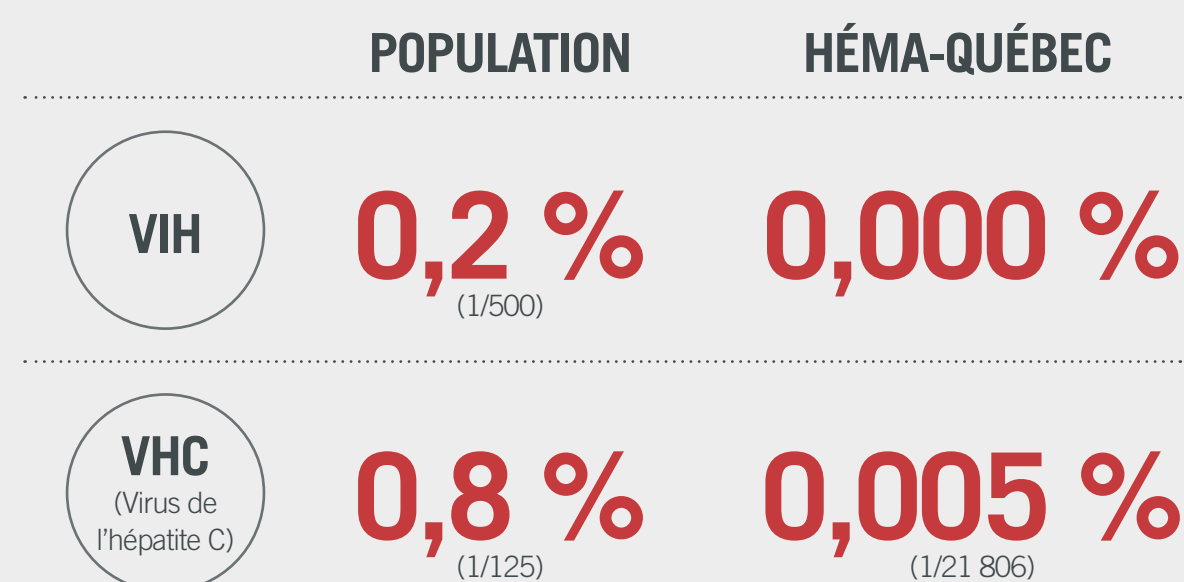
obtenu, le don est détruit et le donneur est avisé. Comme le démontre le tableau suivant, le nombre d'infections recensées chez les donateurs n'a pas connu de variations significatives au cours des dernières années.

DONS CONFIRMÉS POSITIFS SELON LES MARQUEURS

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Virus de l'immuno-déficience humaine (VIH)	0	0	0	2	0
Virus de l'hépatite C (VHC)	13	14	10	9	6
Virus de l'hépatite B (VHB)*	10	20	12	16	11
Virus T-lymphotropique humain (HTLV)	1	2	1	2	1
Syphilis	17	11	14	19	8
<b>Total de dons</b>	<b>305 201</b>	<b>301 900</b>	<b>312 176</b>	<b>323 229</b>	<b>337 105</b>

\* Les résultats liés à une vaccination récente chez un donneur sont exclus puisqu'ils constituent des résultats faussement positifs.

### PRÉVALENCE DU VIH ET DU VHC CHEZ LES DONNEURS D'HÉMA-QUÉBEC PAR RAPPORT À LA POPULATION



### Gestion de la relève des bénévoles

Les bénévoles de l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) jouent un rôle essentiel dans la mission d'Héma-Québec pour assurer un approvisionnement stable et suffisant en produits sanguins à la population québécoise. Leur participation au recrutement et à la gestion des donateurs s'est avérée d'autant plus précieuse en période de pandémie.

L'ABDS a géré 270 kiosques lors de collectes et 19 kiosques en précollectes, assurant ainsi la prise de plus de 16 000 rendez-vous par les donateurs. Parmi ces derniers, 61 % étaient de retour pour un don additionnel plus tard dans l'année. Cette statistique est particulièrement importante au moment où l'augmentation du nombre de dons par un même donneur est un élément clé, notamment dans le cadre de la stratégie de prise en charge des nouveaux donateurs.

L'association a dû faire face à un défi de recrutement, car les personnes de 70 ans et plus, qui composent une part importante des bénévoles, étaient dans l'impossibilité de contribuer en raison des restrictions imposées à ce groupe d'âge lors de la première vague de la pandémie. Cette situation a nécessité la formation rapide de nombreux nouveaux bénévoles pour les collectes mobiles et les centres de donateurs. Ainsi, plus de 140 bénévoles ont reçu une formation entre septembre 2020 et mars 2021. Sept formations virtuelles ont également été données dans 9 des 13 sections régionales.

### Gestion des talents et de la relève

Après une première phase d'implantation démarrée en 2018, le Programme intégré et décloisonné de gestion des talents et de la relève d'Héma-Québec amorce une deuxième grande étape pour bonifier les acquis développés au cours des récentes années. Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Gérer les risques inhérents aux vacances éventuelles de postes clés dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.
- Constituer une réserve de talents apte à compenser ces risques.
- Être en mesure de confier les postes clés à des employés au rendement supérieur afin que l'organisation puisse bénéficier de leur pleine contribution.
- Mobiliser les meilleurs talents et favoriser leur rétention au sein de l'entreprise.

Entamée en janvier 2021, cette phase 2 du programme de gestion des talents et de la relève a consisté, en premier lieu, à repérer la relève aux postes critiques et clés, y compris des options d'urgence pour occuper les postes de vice-présidence en cas de départ imprévu. Il s'agit d'une mise à jour de cette étape qui avait également été réalisée au début de la première phase. La relève identifiée devra par la suite être validée par le comité exécutif et les personnes retenues seront intégrées à un plan de développement visant à renforcer leurs compétences en leadership pour des postes de gestion.

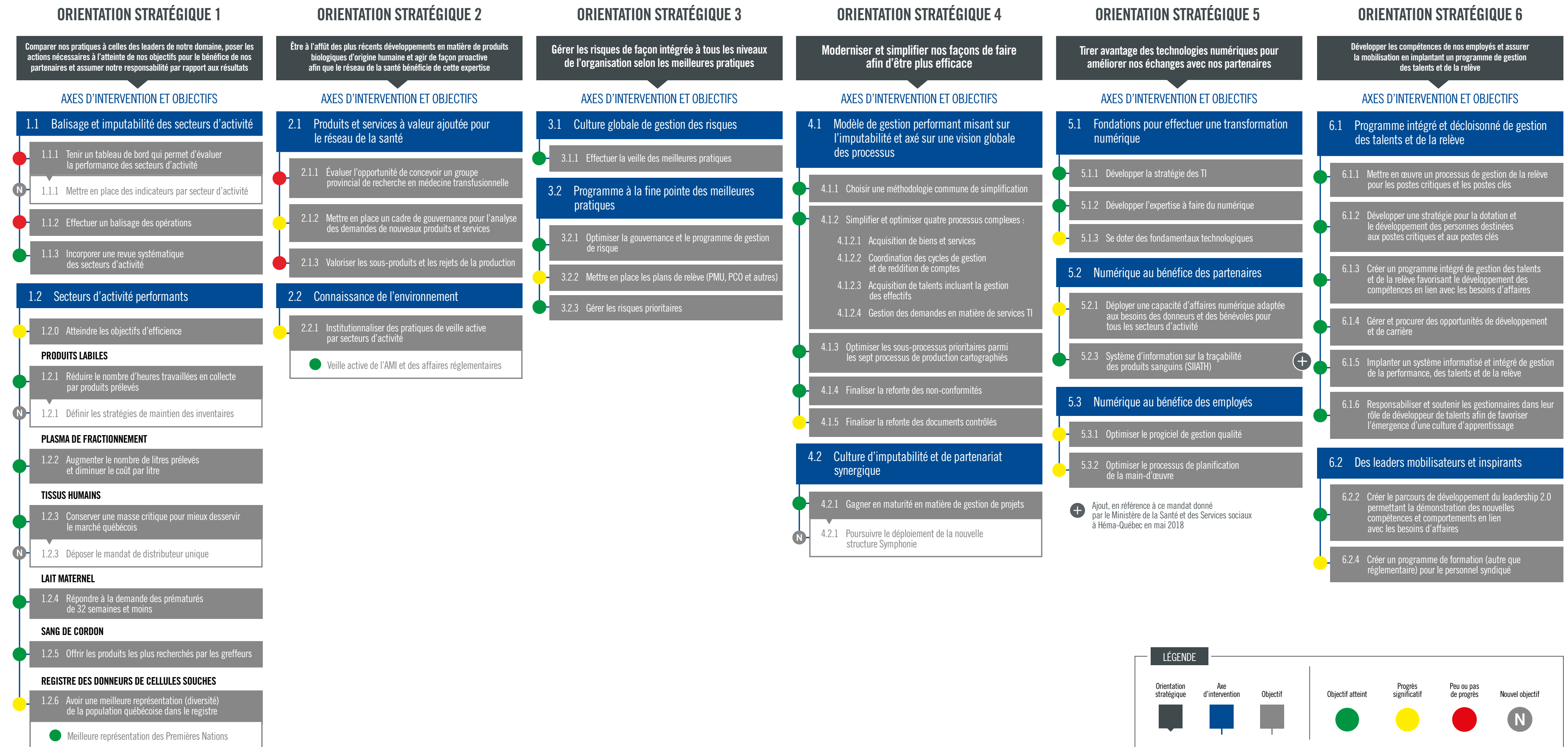
# Résultats relatifs au plan stratégique 2017-2021\*

Le plan stratégique s'articule autour de six orientations stratégiques représentant autant de défis à relever afin de positionner l'organisation comme partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

1. Comparer ses pratiques à celles des leaders de son domaine, et poser les actions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs au bénéfice de ses partenaires et assumer sa responsabilité par rapport aux résultats.
2. Être à l'affût des plus récents développements en matière de produits biologiques d'origine humaine et agir de façon proactive afin que le réseau de la santé bénéficie de cette expertise.
3. Gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation selon les meilleures pratiques.
4. Moderniser et simplifier ses façons de faire afin d'être plus efficace.
5. Tirer avantage des technologies numériques pour améliorer ses échanges avec ses partenaires.
6. Développer les compétences de ses employés et assurer la mobilisation en implantant un programme de gestion des talents et de la relève.

\* À la suite de la révision annuelle du plan stratégique par le comité exécutif et le conseil d'administration, il a été convenu d'ajouter de nouveaux objectifs et une année supplémentaire à la réalisation du plan stratégique 2017-2020, permettant du coup de disposer d'un délai supplémentaire pour assurer son livrable.

## Plan stratégique 2017-2021 : bilan mars 2021



Réalisations par secteur d'activité

Laboratoires spécialisés

Innovation, amélioration continue et recherche

Partenariats stratégiques

Gestion des risques

Résultats relatifs au plan stratégique

Gouvernance

Exigences législatives

États financiers

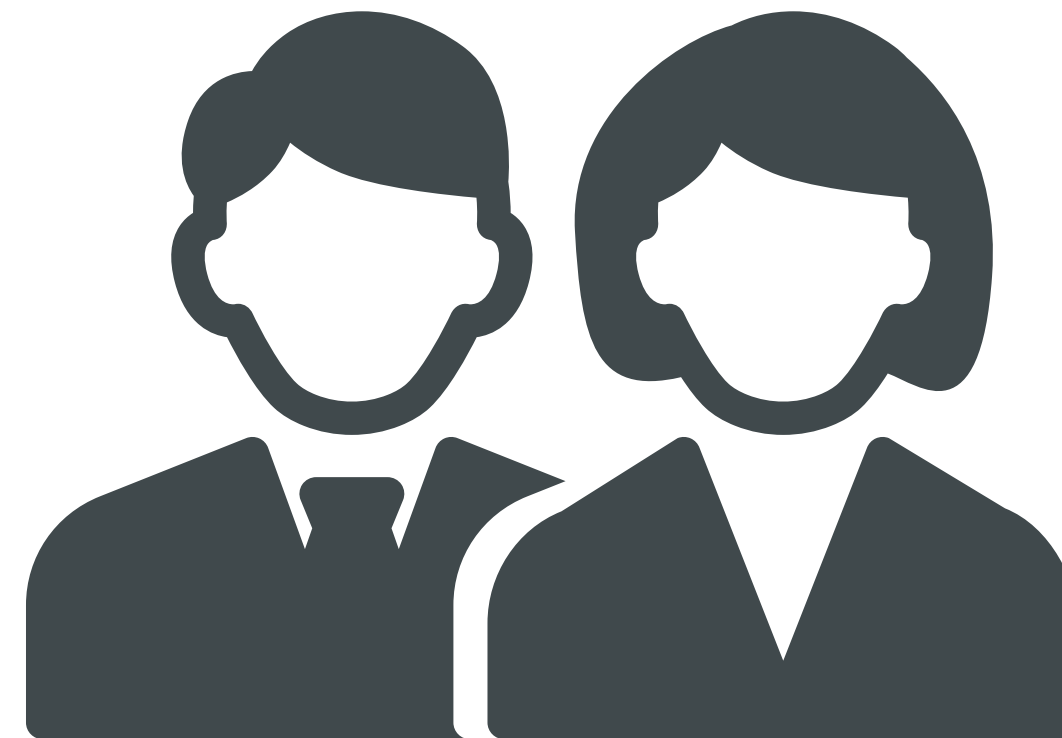
# Gouvernance

Les activités d'Héma-Québec sont gouvernées par un conseil d'administration (CA) qui est composé de membres représentant un juste équilibre d'expériences et d'expertises alignées sur les activités de l'organisation ainsi que des différentes parties prenantes en matière d'activités transfusionnelles.

Afin d'accomplir son rôle, le CA est soutenu par des comités composés de membres du CA et par des comités consultatifs formés de membres externes. Par ailleurs, il délègue la gestion courante au président et chef de la direction et au comité exécutif. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration afin d'assurer, notamment, la bonne gouvernance de l'organisation et la mise en œuvre des orientations stratégiques.

## Principaux dossiers traités en 2020-2021 :

- Bilan du plan stratégique 2017-2021
- Mise à jour sur les objectifs organisationnels 2020-2021
- Processus de planification stratégique 2021-2024
- Offres de service des vice-présidents (projet « Symphonie »)



## MEMBRES DU CA

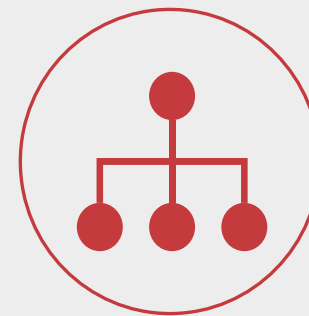
# 12 + 1

membres nommés par le gouvernement

–  
Le président du CA est élu parmi les membres

président et chef de la direction

–  
Choisi et nommé par les membres



### Composition du conseil d'administration

Les membres appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Donneurs et bénévoles du don de sang
- Receveurs
- Présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des établissements publics (santé)
- Médecins
- Milieu de la santé publique
- Milieu de la recherche scientifique
- Milieu des affaires
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- Héma-Québec (président et chef de la direction)



### Processus de nomination

Membres nommés par le gouvernement (sauf le président et chef de la direction) après consultation des personnes ou des milieux des catégories énoncées ci-dessus :

- Sollicitation de candidatures auprès des personnes ou des milieux de ces catégories.
- Analyse des candidatures par le Comité de gouvernance et d'éthique selon certains critères :
  - > provenance des candidatures selon les catégories énumérées ci-dessous;
  - > profils de compétences professionnelles, notamment : finances et comptabilité, gouvernance et éthique, médecine transfusionnelle (ou autre spécialité pertinente), technologies de l'information, ressources humaines, relations publiques et gouvernementales, légal et juridique, production et opérations.
- Recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration. Dépôt des dossiers de candidatures au gouvernement, qui fait une sélection parmi les candidatures soumises.



### Mandats des membres

- 4 ans renouvelables 2 fois, consécutivement ou non
- 5 ans pour le président et chef de la direction



### Parité

La composition du CA respecte la parité des genres.

- 7 femmes
- 6 hommes



### Répartition par groupes d'âge

- 40 à 49 ans : 3
- 50 à 59 ans : 5
- 60 ans ou plus : 5
- Moyenne : 57 ans



### Indépendance et rémunération des membres

Tous les membres du CA sont indépendants par rapport à Héma-Québec, sauf le président et chef de la direction.

Les membres du CA ne sont pas rémunérés. Ils peuvent être compensés pour perte réelle de salaire ou de revenus (selon les dispositions d'un décret gouvernemental) résultant de leur présence aux réunions ou autres rencontres.

Le tableau ci-dessous illustre les montants réclamés pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Membres	Montants réclamés en 2020-2021
Jean-Marie Leclerc	–
Patricia Pelletier	3 150 \$
Daniel Tremblay	–
Pierre Thivierge	–
Réal Couture	–
Jacques Gédéon	–
Jean-Frédéric Lafontaine	–
Anne Bourhis	–
Stéphanie Austin	–
Patricia Hudson	–
Caroline Barbir	–
Caroline Banville	1 225 \$
<b>Total</b>	<b>4 375 \$</b>



### Réunions en 2020-2021

Durant les premiers mois de la première vague de la pandémie de COVID-19, le CA et ses comités n'ont pas tenu de réunions. Ils ont été informés des décisions de l'équipe de direction par l'intermédiaire d'un bulletin hebdomadaire. Les réunions ont repris graduellement à compter du mois d'avril 2020. Leur nombre inférieur aux années précédentes s'explique principalement par la situation exceptionnelle.

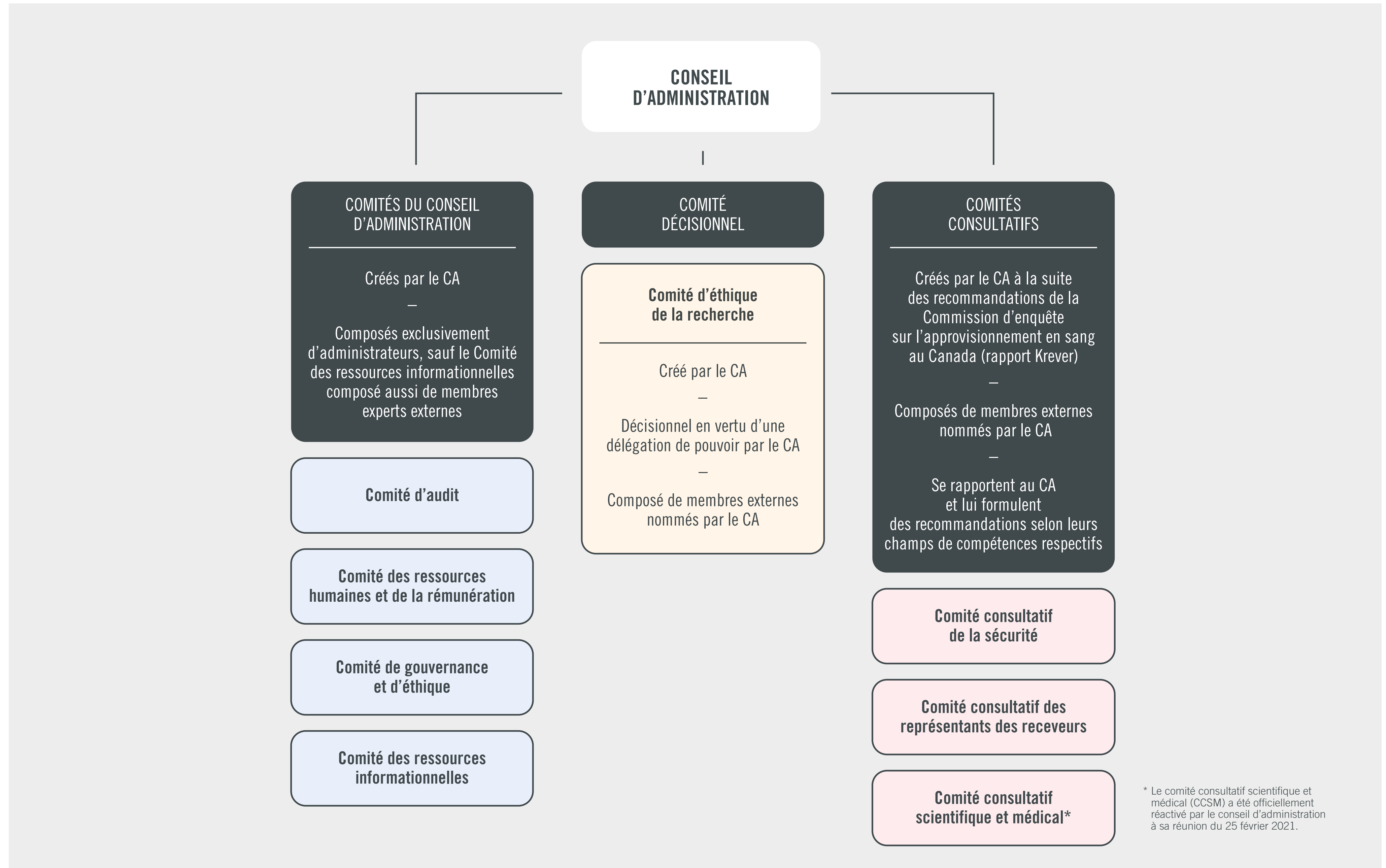
- 8 réunions du CA : 6 séances ordinaires, 1 séance extraordinaire et 1 réunion conjointe avec le comité exécutif (direction)
- 29 réunions des comités du CA : 25 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires
- Taux de présence\* aux réunions du CA et de ses comités : 90 %

Toutes les réunions du CA et de ses comités comprennent une discussion à huis clos, sans la présence de la direction. Toutefois, une partie du huis clos se fait en présence du président et chef de la direction.

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	8	8
Jean-Frédéric Lafontaine	8	5
Nathalie Fagnan	8	8
Daniel Tremblay	8	8
Patricia Hudson	8	5
Caroline Barbir	8	5
Jacques Gédéon	8	8
Jean-Marie Leclerc	8	5
Patricia Pelletier	8	8
Stéphanie Austin	8	8
Caroline Banville	8	8
Pierre Thivierge	8	7
Réal Couture	8	8

\* L'article 3.18 des règlements généraux prévoit que les administrateurs peuvent décider de destituer un administrateur qui, pendant une période de 12 mois consécutifs, s'est absenté à plus de 3 réunions.

ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS



# Membres du conseil d'administration

## MILIEU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



**Anne Bourhis**  
*Présidente*  
Professeure titulaire  
Département de la gestion des ressources humaines, HEC Montréal

## MILIEU DES AFFAIRES



**M<sup>e</sup> Jean-Frédéric Lafontaine**  
*Vice-président*  
Directeur principal  
TACT Conseils

## HÉMA-QUÉBEC



**Nathalie Fagnan, CPA, CA, IAS.A**  
*Secrétaire*  
Présidente et chef de la direction  
Héma-Québec

## SANTÉ PUBLIQUE



**D<sup>re</sup> Patricia Hudson**  
Directrice scientifique  
Direction des risques biologiques et de la santé du travail  
Institut national de santé publique du Québec

## PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS\*



**Caroline Barbir**  
Présidente-directrice générale  
Centre hospitalier universitaire  
Sainte-Justine

## COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC



**D<sup>r</sup> Jean-Marie Leclerc**  
Hématologue-oncologue  
Centre hospitalier universitaire  
Sainte-Justine



**D<sup>re</sup> Patricia Pelletier**  
Directrice du service  
de médecine transfusionnelle  
Centre universitaire de santé McGill

## MILIEU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



**Stéphanie Austin**  
Professeure titulaire  
Département de gestion des ressources humaines  
École de gestion, Université du Québec à Trois-Rivières

## RECEVEURS



**Daniel Tremblay**  
Membre  
Fondation de la greffe de moelle osseuse de l'Est du Québec

## DONNEURS ET BÉNÉVOLES



**Jacques Gédéon**  
Président  
Association des bénévoles du don de sang, section Outaouais

## ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC



**Réal Couture, FCPA, FCA**  
Administrateur de sociétés

## MILIEU DES AFFAIRES



**Caroline Banville**  
Associée  
Conseils et transactions  
PricewaterhouseCoopers



**Pierre Thivierge, CPA, CA**  
Président, Octium Solutions  
Chef de la direction financière,  
Quadra Chimie

\* Au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

Réalisations par secteur d'activité

Laboratoires spécialisés

Innovation, amélioration continue et recherche

Partenariats stratégiques

Gestion des risques

Résultats relatifs au plan stratégique

**Gouvernance**

Exigences législatives

États financiers



## INFORMATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre	Date de nomination	Fin de mandat	Lieu de résidence	Âge	Ancienneté au conseil	Appartenance aux CA d'autres organisations
Anne Bourhis	13 septembre 2017	13 septembre 2021	Montréal	53	4 ans et 7 mois	Investissement Québec
Jean-Frédéric Lafontaine	23 mars 2016	23 mars 2020*	Boucherville	52	5 ans	Fédération des chambres de commerces du Québec, BIOQuébec, Q-CROC, Arion Orchestre Baroque
Nathalie Fagnan	30 janvier 2019	29 janvier 2022**	Montréal	55	2 ans et 3 mois	La Presse, Groupe La Veillée (Théâtre Prospero)
Daniel Tremblay	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Québec	63	1 an et 3 mois	Aucun
D <sup>re</sup> Patricia Hudson	13 décembre 2017	13 décembre 2021	Montréal	59	4 ans et 4 mois	Aucun
Caroline Barbir	19 octobre 2016	19 octobre 2020	Laval	63	5 ans et 6 mois	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Jacques Gédéon	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Gatineau	71	1 an et 3 mois	Association des bénévoles du don de sang (ABDS) – chapitre de l'Outaouais, Fondation Culture Outaouais, Mixmédiarts
D <sup>r</sup> Jean-Marie Leclerc	26 février 2014 (renouvellement : 29 janvier 2020)	29 janvier 2024	Laval	67	7 ans et 2 mois	Association des médecins hématologues et oncologues du Québec (AMHOQ) Q-CROC
D <sup>re</sup> Patricia Pelletier	13 septembre 2017	13 septembre 2021	Montréal	46	4 ans et 7 mois	Aucun
Stéphanie Austin	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Trois-Rivières	43	1 an et 3 mois	Conseil de régie de l'École de gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac, Conseil d'administration du Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières
Caroline Banville	13 décembre 2017	13 décembre 2021	Montréal	50	4 ans et 4 mois	Aucun
Pierre Thivierge	23 mars 2016	23 mars 2020*	Montréal	57	5 ans	Gestion Infilise, Hydro Technologies (Canada)
Réal Couture	29 janvier 2020	29 janvier 2024	Québec	61	1 an et 3 mois	Aucun

\* À l'expiration de leur mandat, les membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

\*\* Le président et chef de la direction est choisi et nommé par les membres du conseil d'administration pour un mandat d'au plus 5 ans.

Réalizations par secteur d'activité

Laboratoires spécialisés

Innovation, amélioration continue et recherche

Partenariats stratégiques

Gestion des risques

Résultats relatifs au plan stratégique

**Gouvernance**

Exigences législatives

États financiers

## COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration et ses comités assument des responsabilités statutaires décrites dans les règlements généraux. Ces instances traitent de dossiers propres à chaque exercice. La liste des noms figure dans cette page.

### COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M<sup>e</sup> Jean-Frédéric Lafontaine, président

Réal Couture, FCPA, FCA

D<sup>e</sup> Patricia Hudson

Tous les membres du comité sont indépendants.

#### Principaux dossiers traités :

- Composition du CA et de ses comités (y compris les mandats des administrateurs)
- Revue de la gouvernance et modernisation de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (LGSE)
- Révision du rapport annuel et bonification de la section Gouvernance
- Processus de réactivation du Comité consultatif scientifique et médical (CCSM)

#### Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Jean-Frédéric Lafontaine	3	3
Patricia Hudson	3	2
Réal Couture*	2	2

\* Membre du comité depuis le 31 août 2020.

### COMITÉ D'AUDIT

Pierre Thivierge, CPA, CA, président

D<sup>r</sup> Jean-Marie Leclerc

M<sup>e</sup> Jean-Frédéric Lafontaine

Réal Couture, FCPA, FCA

Tous les membres du comité sont indépendants.

#### Principaux dossiers traités :

- Suivi sur la gestion de la crise liée à la pandémie de COVID-19
- Démarches relatives à l'assujettissement aux seuils de la *Loi sur les contrats des organismes publics*
- Processus budgétaire 2021-2022 et suivi sur l'approbation du budget (cadre tarifaire) 2020-2021 par les instances gouvernementales
- Stratégie d'approvisionnement en produits stables (y compris un état de situation sur les IglV)
- Stratégie d'autosuffisance en plasma (y compris l'ouverture de nouveaux centres de donneurs en 2021-2022 et 2022-2023)
- Suivi sur le développement de la fonction d'audit interne

#### Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Pierre Thivierge	8	8
Jean-Frédéric Lafontaine	8	8
Jean-Marie Leclerc	8	5
Réal Couture	8	8

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Anne Bourhis, présidente

Stéphanie Austin

Caroline Barbir

Tous les membres du comité sont indépendants.

#### Principaux dossiers traités :

- Relativité salariale et structure salariale du personnel syndiqué et non syndiqué
- Suivi sur les demandes de mandats soumis au Conseil du trésor (y compris le mandat pour les négociations des conventions collectives)
- Processus de recrutement pour le poste de vice-président à l'expérience clientèle et à l'intelligence d'affaires
- Programme de gestion des talents et de la relève, politique d'acquisition et de mobilité des talents
- Évolution de l'expérience employé (mobilisation et fidélisation des talents)

#### Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Anne Bourhis	6	6
Caroline Barbir	6	6
Stéphanie Austin	6	6

### COMITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

MEMBRES ADMINISTRATEURS

Caroline Banville, présidente

Daniel Tremblay

MEMBRES EXTERNES

Michèle Bureau  
Consultante en technologies de l'information et affaires électroniques  
Bureau et Associés

Robert Charbonneau  
Consultant en technologies de l'information

Tous les membres du comité sont indépendants.

#### Principaux dossiers traités :

- Système d'information sur la traçabilité des produits sanguins (SIIATH)
- Stratégie et feuille de route pour SAP, impartition du soutien au système
- Stratégie et feuille de route pour un progiciel de gestion intégrée (PGI)
- Objectifs 2020-2021 en technologies de l'information
- Stratégie en gestion de la sécurité et suivi des incidents de cybersécurité
- Démarches en architecture technologique (et architecture d'entreprise)
- Mise à jour d'eProgesa
- État de la situation des actifs TI

#### Présences individuelles des administrateurs aux réunions du comité :

Administrateurs	Nombre de réunions	Présence
Caroline Banville	4	4
Daniel Tremblay	4	4

Réalisations par secteur d'activité

Laboratoires spécialisés

Innovation, amélioration continue et recherche

Partenariats stratégiques

Gestion des risques

Résultats relatifs au plan stratégique

**Gouvernance**

Exigences législatives

États financiers

## COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	
Domaines représentés	Membres
COCQ-SIDA	<b>Michel Morin</b> , <i>président</i>
ASSOCIATION DES PATIENTS IMMUNODÉFICIENTS DU QUÉBEC	<b>Geneviève Solomon</b> , <i>présidente par intérim et vice-présidente</i>
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE – SECTION QUÉBEC	<b>Martine Allard</b>
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC	<b>Marius Foltea</b>
LEUCAN	<b>Marlin Akplogan</b>
SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA	<b>Wilson Sanon</b>
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>Pierre Verret</b>
	<b>Pascale Rousseau</b>
	<b>Qi Li</b>
	<b>Anne Bourhis</b>

Tous les membres du comité sont indépendants.

COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ	
Domaines représentés	Membres
REPRÉSENTANT DU PUBLIC	<b>David Page</b> , <i>président</i> Directeur national des politiques de santé, Société canadienne de l'hémophilie, Montréal, Canada
	<b>D<sup>e</sup> Susan Stramer</b> Vice-présidente aux affaires scientifiques, Services biomédicaux, Croix-Rouge américaine, Gaithersburg, Maryland, États-Unis
	<b>D<sup>r</sup> Hans L. Zaaijer</b> Professeur, Infections transmissibles par le sang, Sanquin Blood Supply Foundation, University Medical Centers, Amsterdam, Pays-Bas
MALADIES INFECTIEUSES	<b>D<sup>r</sup> Louis M. Katz</b> Médecin en chef, Mississippi Valley Regional Blood Center, Davenport, IA, États-Unis Professeur clinicien auxiliaire en médecine et maladies infectieuses, Roy and Lucille Carver College of Medicine, University of Iowa
	<b>D<sup>e</sup> Jutta Preiksaitis</b> Professeure émérite, Division des maladies infectieuses, Faculté de médecine de l'Université de l'Alberta, Edmonton, Canada
ÉPIDÉMIOLOGIE	<b>D<sup>r</sup> Steven Kleinman</b> Consultant biomédical, Victoria, Canada
	<b>D<sup>r</sup> Luiz Amorim</b> Président-directeur général, Hemorio, Rio de Janeiro, Brésil
	<b>D<sup>e</sup> Rebecca Cardigan</b> Chef nationale du développement des composants, NHS Blood and Transplant, Cambridge, Royaume-Uni
MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	<b>D<sup>r</sup> Reinhard Henschler</b> Directeur, Institute of Transfusion Medicine, University Hospital Leipzig AöR, Leipzig, Allemagne
	<b>D<sup>r</sup> Pierre Tiberghien</b> Professeur de médecine, Immunologie; Conseiller principal, Affaires médicales et scientifiques, Europe et international, Établissement français du sang, La Plaine Saint-Denis (Paris), France Président de l'European Blood Alliance (EBA)
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	<b>D<sup>r</sup> Steven Drews</b> Directeur associé du Service de microbiologie, Société canadienne du sang Professeur agrégé au Laboratoire de médecine et de pathologie, Université de l'Alberta, Edmonton, Canada
REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	<b>Marius Foltea</b> Société canadienne de l'hémophilie – section Québec, Montréal, Canada
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>D<sup>e</sup> Patricia Pelletier</b> Directrice du service de médecine transfusionnelle, Centre universitaire de santé McGill, Montréal, Canada

Tous les membres du comité sont indépendants.

Réalizations par secteur d'activité

Laboratoires spécialisés

Innovation, amélioration continue et recherche

Partenariats stratégiques

Gestion des risques

Résultats relatifs au plan stratégique

**Gouvernance**

Exigences législatives

États financiers

## COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL

Domaines représentés	Membres
IMMUNOLOGIE	<b>Yves St-Pierre, président</b> Professeur titulaire, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie, Institut national de la recherche scientifique, Laval, Canada
IMMUNOHÉMATOLOGIE, GÉNOTYPAGE	<b>Greg Denomme</b> Directeur principal, Immunologie et innovation, Chercheur principal, Blood Research Institute Versiti / Diagnostic Laboratories (Blood Center of Wisconsin), Milwaukee, États-Unis
ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA TRANSFUSION	<b>Dean Fergusson</b> Directeur et scientifique principal, Programme d'épidémiologie clinique Professeur titulaire, Département de médecine, Département de chirurgie et École d'épidémiologie et de santé publique, Université d'Ottawa Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa, Ottawa, Canada
TRANSFUSION, THÉRAPIES CELLULAIRES, IMMUNOLOGIE	<b>Magali Fontaine</b> Professeure, Département de pathologie et de médecine, Faculté de médecine de l'Université du Maryland, Baltimore, États-Unis
TISSUS HUMAINS	<b>Marisa Herson</b> Membre du conseil de l'Australian Organ and Tissue Authority, Professeure agrégée (honoraire), Département de la santé, de la déontologie et du professionnalisme, Faculté de médecine, Université Deakin, Australian Organ and Tissue Authority, Melbourne, Australie
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	<b>Richard Kaufman</b> Directeur médical, Service des transfusions, Brigham and Women's Hospital Professeur agrégé de pathologie, Faculté de médecine, Université Harvard, Brigham and Women's Hospital, Boston, États-Unis
	<b>Vincent Laroche</b> Hématologue et codirecteur de la banque de sang Directeur de l'unité d'aphérèse thérapeutique et de collecte de cellules souches, CHU de Québec-Université Laval Médecin-expert en médecine transfusionnelle pour le Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université Laval CHU de Québec-Université Laval, Québec, Canada
	<b>Pieter van der Meer</b> Scientifique principal, Service du développement de produits et de procédés Coordonnateur de recherche, Service d'hématologie, Haga Teaching Hospital Sanquin Blood Bank, Amsterdam, Pays-Bas
BIOLOGIE, IMMUNOLOGIE, HÉMATOLOGIE (MOLÉCULAIRE)	<b>Tarik Möröy</b> Directeur, Unité de recherche en hématopoïèse et cancer, Professeur-chercheur titulaire Institut de recherches cliniques de Montréal, Montréal, Canada
TRANSFUSION, MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE PRÉNATALE	<b>Chantale Pambrun</b> Directrice, Centre d'innovation Directrice médicale, Laboratoire d'immunohématologie national de référence, Société canadienne du sang, Ottawa, Canada
THÉRAPIES CELLULAIRES, HÉMATOLOGIE	<b>Donna Wall</b> Professeure, Pédiatrie et immunologie, Université de Toronto Cheffe de section, Greffe de cellules souches hématopoïétiques et Thérapie cellulaire The Hospital for Sick Children, Toronto, Canada

Tous les membres du comité sont indépendants.

Réalizations par  
secteur d'activitéLaboratoires  
spécialisésInnovation, amélioration  
continue et recherchePartenariats  
stratégiquesGestion  
des risquesRésultats relatifs  
au plan stratégique**Gouvernance**Exigences  
législativesÉtats  
financiers

## COMITÉ DÉCISIONNEL

## COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Domaines représentés	Membres
SPÉCIALISTES DES DOMAINES DE LA RECHERCHE	<p><b>Clermont Dionne, président</b>            Professeur titulaire, Département de réadaptation, Faculté de médecine, Université Laval            Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Santé des populations et pratiques optimales en santé, Québec, Canada            Centre de recherche en santé durable VITAM, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ), Québec, Canada</p> <hr/> <p><b>Patrick Rochette</b>            Professeur agrégé, Département d'ophtalmologie et d'ORL, chirurgie cervico-faciale, Faculté de médecine, Université Laval            Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec, Université Laval            Axe médecine régénératrice, Québec, Canada</p> <hr/> <p><b>Jacques J. Tremblay</b>            Professeur titulaire, Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction, Faculté de médecine, Université Laval            Chercheur, Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval            Axe Reproduction, santé de la mère et de l'enfant, Québec, Canada</p>
DROIT	<p><b>M<sup>e</sup> Geneviève Cardinal, vice-présidente</b>            Chef du Bureau de l'éthique de la recherche, Présidente du Comité d'éthique de la recherche, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal, Canada</p>
DROIT, JURISTE SUBSTITUT	<p><b>Alexandra Sweeney-Beaudry</b>            Avocate en droit de la santé, Borden Ladner Gervais (BLG)            Chargée de cours à la maîtrise en droit et politiques de la santé            Faculté de droit, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada</p>
DONNEURS DE SANG	<p><b>Pierre Galarneau</b>            Donneur et bénévole, Association des bénévoles du don de sang, Montréal, Canada</p>
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS, ÉTHICIEN	<p><b>Michel Morin</b>            Directeur adjoint, COCQ-SIDA, Montréal, Canada</p>
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS (membre substitut)	<p><b>Pierre Verret</b>            Chargé d'enseignement, Faculté des sciences infirmières, Université Laval, Québec, Canada            Membre associé de Leucan</p>
ÉTHICIENNE SUBSTITUT	<p><b>M<sup>e</sup> Johane de Champlain</b>            Vice-présidente et conseillère en éthique, Comité central d'éthique de la recherche (MSSS), Montréal, Canada</p>

Tous les membres du comité sont indépendants.

Réalizations par  
secteur d'activitéLaboratoires  
spécialisésInnovation, amélioration  
continue et recherchePartenariats  
stratégiquesGestion  
des risquesRésultats relatifs  
au plan stratégique**Gouvernance**Exigences  
législativesÉtats  
financiers

# Comité exécutif



**Nathalie Fagnan**

Présidente et chef de la direction



**Sylvie Allard**

Vice-présidente à l'expérience clientèles et à l'intelligence d'affaires



**Martin Beaudry**

Vice-président aux technologies de l'information et à la stratégie numérique



**D<sup>r</sup> Marc Germain**

Vice-président aux affaires médicales et à l'innovation



**M<sup>e</sup> Sébastien Gignac**

Vice-président au secrétariat général, aux risques et aux audits



**Annie Gingras**

Vice-présidente à la qualité et au développement



**Luc Lévesque**

Vice-président aux produits sanguins et au lait maternel



**Christine Ouimet**

Vice-présidente à la chaîne d'approvisionnement



**D<sup>re</sup> Nancy Robitaille**

Vice-présidente à la médecine transfusionnelle



**Luc Vermeersch**

Vice-président aux finances et aux infrastructures



**Roselyne Zombecki**

Vice-présidente aux personnes, à la culture et au leadership

## Rémunération des hauts dirigeants

La rémunération totale des onze hauts dirigeants d'Héma-Québec s'élève à 2 524 311\$.

Aucune forme de bonification n'est versée aux membres de la haute direction, bien qu'ils fassent l'objet d'une évaluation annuelle sur la base de critères de performance.

# Exigences législatives

## Conformité aux lois

Liste des lois, des règlements ou des politiques pour lesquels Héma-Québec a une obligation de reddition de comptes :

- *Loi sur le développement durable*
- *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*
- *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*
- *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*
- *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*
- *Politique de financement des services publics*
- *Loi sur les contrats des organismes publics*
- *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*
- *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGGRI)*

## Loi sur le développement durable

Le plan d'action d'Héma-Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 s'articule autour des orientations et des objectifs suivants :

- 
 Orientation gouvernementale 1 – Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique
  - Objectif 1.1 – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
  - Objectif 1.2 – Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics
  - Objectif 1.5 – Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial
- 
 Orientation gouvernementale 2 – Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable
  - Objectif 2.1 – Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables
- 
 Orientation gouvernementale 5 – Améliorer la santé de la population par la prévention
  - Objectif 5.2 – Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires
- 
 Orientation gouvernementale 6 – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités
  - Objectif 6.2 – Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Certains objectifs de la stratégie gouvernementale n'ont pas été inclus dans le plan de développement durable puisque la réalité organisationnelle les rendait inapplicables. Leur priorité est établie afin d'optimiser les mesures pouvant contribuer aux objectifs gouvernementaux. Le tableau des pages suivantes relate les actions du plan et les réalisations qui en résultent. Cependant, en raison du contexte pandémique de cette dernière année, les objectifs n'ont pas tous été atteints.

## RÉSULTATS DU PLAN D' ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
1 Optimiser les transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de km/véhicule</li> <li>• Nombre de livraisons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de l'ouverture de nouveaux centres fixes, optimiser les routes et les livraisons afin de réduire au maximum les transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune analyse ne permet d'évaluer les changements pour l'instant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non débuté (logistique courante seulement)</li> </ul>
2 Application pour favoriser le covoiturage pour les déplacements entre les établissements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'utilisateurs</li> <li>• Nombre de covoiturages inscrits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion d'une page intranet dédiée au covoiturage intersites, incluant volet « perso » pour covoiturage au bureau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ATTEINT – Avant ou à la date prévue</li> </ul>
3 Poursuite de l'activité de distribution d'arbres, avec développement de l'aspect fines herbes/agriculture urbaine, jumelé avec volet recettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sites participants</li> <li>• Nombre d'employés participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événement annuel, en continuité pour la durée du plan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune tâche réalisée en 2020-2021</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
4 Maintien et poursuite des initiatives de formation, développement et outils de rencontre et de partage, accessibles à distance (ex. : WebEx, C@MPUS, Jabber)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formation</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 700 licences pour le télétravail en place</li> <li>• TEAMS déployé pour 1 500 usagers et plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
5 Maintien de l'objectif d'ajouter des clauses contractuelles aux documents d'appels d'offres et aux contrats couvrant le développement durable et l'écoresponsabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'appels d'offres et de contrats touchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Même résultat qu'en 2019-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
6 Favoriser l'utilisation de transports de types hybride et électrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'utilisation des véhicules électriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules : intégrer la flotte de véhicules de courtoisie</li> <li>• Ajout de bornes automne 2016</li> <li>• Analyse de faisabilité à effectuer pour les prochains sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du nombre de vignettes de stationnement (Québec) à 180 vs 215</li> <li>• Véhicules hybrides et 1 électrique acquis en 2020-2021</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
7 Cible : péremption et efforts de transferts interhospitaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de péremption à l'interne (cible par produits établie annuellement)</li> <li>• Suivi et sensibilisation avec clients hôpitaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culots globulaires (globules rouges) : 1,05 %</li> <li>• Plaquettes : 2,6 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
8 Virage sans papier (initiatives actuelles et futures, horaires, paie, suite Smart, formulaires internes, relevés fiscaux, accès Web et Wi-Fi...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantité de papier destiné au recyclage/rebut</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quantité de matières destinées au recyclage pour Montréal : &gt; Carton : 22 880 kg/année &gt; Papier : 2 746 kg/année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
9 Poursuite des programmes favorisant le transport en commun et le covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 136 personnes adhèrent aux programmes incitatifs de transport en commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>



## RÉSULTATS DU PLAN D' ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
10	Poursuite des cours de photos (introduction et ajout de composition et édition), révision du concept d'exposition (événement semi-permanent)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Bilan de chacun des événements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité annuelle pour la durée du plan d'action 2015-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non réalisé en 2019-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
11	Développement de partenariats avec les municipalités pour l'ouverture des Salons de donneurs de plasma PLASMAVIE avec une approche de création d'emplois locaux, d'achats auprès de fournisseurs locaux et avec l'installation de vitrines de rayonnement régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'emplois créés</li> <li>• Nombre de fournisseurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Québec en automne 2016 et Montréal au printemps 2017</li> <li>• Autres sites et calendrier à établir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des partenariats établis avec les partenaires locaux</li> <li>• Montréal a ouvert le 6 avril 2021</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
12	Maintenir le programme annuel de vaccination du personnel contre l'influenza, sur une base volontaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'employés vaccinés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne annuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune vaccination n'a eu lieu en 2020-2021 (en raison de la pandémie de COVID-19)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
13	Mise à jour du programme pour remboursement des frais liés à l'activité physique et aux événements sportifs afin d'élargir et continuer de promouvoir un mode de vie plus actif et une meilleure santé des employés de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'employés ayant participé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 47 employés – remboursement partiel pour activités physiques</li> <li>• 6 employés – remboursement pour des événements sportifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
14	Formation sur les principes de la <i>Loi sur le développement durable</i> (à l'interne et chez certains partenaires). Mettre en œuvre des plans précis de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi du nombre de formations/présentations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune activité en 2020-2021 (en raison de la pandémie de COVID-19), repoussée en 2021-2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>
15	Intégration des bénévoles dans le programme de recrutement pour le plasma par aphérèse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un peu moins de 50 bénévoles ont contribué au recrutement de donneurs de plasma (en raison de la pandémie de COVID-19)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ATTEINT – Avant ou à la date prévue</li> </ul>
16	Maintien de l'engagement des comités organisateurs de collectes mobiles au service de la mission d'Héma-Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de collectes organisées avec leur collaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continuité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 546 collectes mobiles ont été organisées en partenariat avec des comités organisateurs (1 845 organisées par Héma-Québec)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NON ATTEINT – Débuté</li> </ul>

### Loi sur le ministère du Conseil exécutif

Les administrateurs d'Héma-Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques élevés, favorisant la confiance du public et la transparence dans la gestion du système de biovigilance du Québec.

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les administrateurs d'Héma-Québec ont adopté un code d'éthique des administrateurs. Celui-ci est revu annuellement par le Comité de gouvernance et d'éthique, et les administrateurs signent annuellement un formulaire attestant qu'ils s'engagent à s'y conformer.

Une vérification des déclarations d'intérêts est faite auprès des administrateurs lors de l'ouverture de chaque séance du conseil ou de l'un de ses comités et celle-ci est consignée dans le procès-verbal de la réunion. D'ailleurs, aucun cas n'a été traité en vertu du Code d'éthique des administrateurs et aucun manquement n'a été signalé au cours de l'année 2020-2021. Le Code peut être consulté à la page 69.

### Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La confiance du public envers Héma-Québec découle non seulement de sa capacité à distribuer des produits biologiques d'origine humaine sécuritaires et de qualité, mais également de chacune de ses actions et décisions. L'intégrité de l'organisation implique une saine gestion des finances et la mise en œuvre des valeurs organisationnelles (intégrité/honnêteté, respect, responsabilisation et engagement).

Pour ce faire et pour se conformer à la *Loi sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, Héma-Québec a une politique sur la divulgation d'actes répréhensibles qui a pour but de favoriser et de faciliter la

divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard d'Héma-Québec, tout en protégeant de représailles les personnes qui effectuent des signalements.

Au cours de l'année, aucune divulgation ou communication de renseignements n'a été effectuée auprès de la personne responsable du suivi des divulgations.

### Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, le comité permanent présidé par la mandataire de la *Charte de la langue française* assure la mise en œuvre de la politique linguistique au sein de l'organisation.

### Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Héma-Québec atteste avoir diffusé sur son site Internet les divers documents et les renseignements requis, conformément à la section III du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

#### Accès à l'information

En 2020-2021, 5 demandes d'accès à des documents détenus par Héma-Québec, 14 demandes d'accès à des renseignements personnels et une demande de rectification de renseignements personnels ont été reçues et traitées dans les délais prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

## TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS

Nature des demandes	Délais de traitement		Décision rendue	
Documents administratifs	0 à 20 jours	2	Acceptées	3
	21 à 30 jours	2	Partiellement acceptées	1 <sup>1</sup>
	31 jours et plus	1	Refusées	1 <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>Total</b>	<b>5</b>
Renseignements personnels	0 à 20 jours	13	Acceptées	12
	21 à 30 jours	1	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	2 <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>14</b>	<b>Total</b>	<b>14</b>
Rectifications	0 à 20 jours	1	Acceptées	1
	21 à 30 jours	0	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	0
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>Total</b>	<b>1</b>
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

<sup>1</sup> Dispositions de la loi justifiant les décisions rendues : 14, 21, 22, 27, 35, 37, 53, 54, 57, 59, 88.1, 94.

#### Comité de la sécurité de l'information

Le Comité de la sécurité de l'information (CSI) exerce un rôle de soutien aux activités de gestion et de coordination de la sécurité de l'information. Il surveille notamment les mesures mises en place pour assurer l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des informations recueillies et détenues par Héma-Québec. Conformément au *Règlement de la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les responsables de la sécurité de l'information, de l'accès à l'information et des renseignements personnels siègent au comité.

Dans la continuité de la mise en place de son plan d'action et du suivi des recommandations, le CSI a poursuivi l'élaboration de ses politiques.

En matière de gestion des risques, des mesures ont été prises afin de renforcer la cybersécurité. Un nouveau partenariat de services permet d'accroître la surveillance des réseaux et des systèmes par la détection en continu de nouvelles vulnérabilités. L'embauche d'un deuxième conseiller en sécurité a permis d'étendre les services et d'élargir le spectre des vérifications.

### Politique de financement des services publics

Cette section présente les informations relatives aux tarifs d'Héma-Québec auxquels la *Politique de financement des services publics* s'applique. La facturation autre que celle effectuée aux centres hospitaliers québécois représente environ 0,6 % du budget total de l'organisation.

En tant qu'organisme à but non lucratif, le niveau minimum de financement visé est de 100 %. Ce dernier a été légèrement déficitaire pour la facturation autre que celles aux centres hospitaliers, l'écart étant de 16 %, soit 593 milliers de dollars. Cet écart est non significatif sur l'ensemble de la facturation d'Héma-Québec de 438 millions de dollars.

La révision des tarifs est effectuée au 1<sup>er</sup> avril de chaque année et l'indexation se fait en fonction des charges et des volumes budgétés. Les tarifs sont établis par secteur.

#### Produits labiles

Héma-Québec utilise un modèle de comptabilité par activité pour déterminer les coûts de production et de distribution et se base sur ces derniers afin de déterminer les tarifs (au

coût complet) de chacun des produits labiles. Ils sont présentés à SigmaSanté, qui est l'organisme de gestion de l'approvisionnement en commun désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et sont entérinés par cet organisme.

#### Produits stables

Héma-Québec détermine les tarifs des produits stables, facturés à un tiers autre que les centres hospitaliers québécois, au coût complet majoré pour se prémunir d'une hausse de coûts potentielle.

Héma-Québec agit à titre de distributeur de ces produits. Elle procède à l'achat des produits par appel d'offres et gère la réserve. Plusieurs fournisseurs proviennent des États-Unis et les achats sont donc sujets aux variations du taux de change.

#### Produits innovants (tissus humains et cellules souches)

Pour les autres secteurs, les tarifs sont principalement déterminés en fonction du marché puisqu'Héma-Québec n'a pas l'exclusivité de la distribution de ces produits au Québec.

Facturation autre que liée aux centres hospitaliers québécois (en milliers de dollars)	Revenus	Coûts	Niveau de financement atteint
Secteurs des produits labiles et des produits stables	1 600	2 265	71 %
Secteurs des produits innovants (tissus humains et cellules souches)	1 448	1 376	105 %
<b>Total</b>	<b>3 048</b>	<b>3 641</b>	<b>84 %</b>

### Loi sur les contrats des organismes publics

Dans le but de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle et de renseigner le public sur l'application des mesures prévues à cet effet, l'organisation fait état annuellement de l'application de sa *Politique de gestion contractuelle* à son conseil d'administration et au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

Une série de mesures portant sur l'application des règles d'éthique et de conduite en matière de gestion contractuelle par les employés, la gestion des plaintes, de même que la reddition de comptes, ont pour assise les principes d'accessibilité, d'intégrité, de transparence et d'imputabilité qui sous-tendent la *Loi sur les contrats des organismes publics*. Cette dernière renforce l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et favorise la saine gestion de fonds publics.

Pour la période de référence, 43 dossiers d'autorisation ont ainsi été soumis au SCT. Par ailleurs, les dépenses effectuées sur les marchés publics visées par la *Loi sur les contrats des organismes publics* se sont élevées à 219 M\$, reflétant un total de 123 contrats d'une valeur supérieure à 25 000 \$.

En raison de la pandémie, l'organisation a dû effectuer certains changements et ajustements, en plus d'avoir eu à revoir ses façons de faire en ce qui a trait aux stratégies et à la planification des achats. Pour la période de référence, l'organisation a conclu 2 contrats critiques pour les produits stables évalués à 181 M\$, ainsi que 51 dépenses en contrats de gré à gré directement liés aux opérations affectées par la pandémie.

### Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2014 afin de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle de l'effectif des organismes publics. Héma-Québec atteste s'être conformée aux dispositions de la loi auxquelles elle est assujettie. Elle a notamment communiqué au Conseil du trésor, selon les conditions et modalités prescrites, les renseignements requis concernant les contrats de service autorisés.

L'organisation a également informé périodiquement le ministre de la Santé et des Services sociaux du niveau de son effectif et de sa répartition par catégorie d'emploi, selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor.

Une cible a été fixée à Héma-Québec pour l'année 2020-2021, représentant une hausse de 11,9 % des heures rémunérées par rapport à 2018-2019, laquelle cible reflète un certain pourcentage dédié aux heures déployées à cause de la COVID-19.

Pour Héma-Québec, on reporte un volume d'heures au-dessus de la cible, de 13 675 heures. Au-delà des heures COVID-19 rémunérées et enregistrées au 31 mars 2021, l'ajout du plasma au sein des GLOBULE et des nouveaux centres de collectes a généré un besoin supplémentaire en matière d'heures rémunérées.

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Équivalent temps plein	Nombre d'employés au 31 mars
 Personnel d'encadrement	362 469	426	362 895	199	190
 Personnel professionnel	482 054	8 625	490 679	270	256
 Personnel infirmier	296 243	11 429	307 671	169	221
 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 163 106	41 679	1 219 481	670	678
 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	119 852	9 265	129 117	71	67
 Étudiants et stagiaires	4 196	3	4 199	2	0
<b>TOTAL 2020-2021</b>	<b>2 427 921</b>	<b>71 425</b>	<b>2 514 042</b>	<b>1 381</b>	<b>1 412</b>
<b>TOTAL 2019-2020</b>			<b>2 274 932</b>	<b>1 250</b>	<b>1 418</b>

### Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (LGRI)

Dans le respect des exigences de la loi LGRI, Héma-Québec a consolidé au cours de l'année les acquis réalisés l'an dernier avec la mise en place d'équipements et d'outils de collaboration robustes, capables d'accueillir et de gérer tous ses employés admissibles au télétravail. L'organisation a également entrepris l'intégration et le remplacement des appareils téléphoniques IP traditionnels au profit des outils de communications intégrés adoptés l'année dernière tels que les applications Teams et Zoom. Héma-Québec a aussi mis à jour son parc de photocopieurs et d'imprimantes en les remplaçant par des appareils multifonctions qui permettent de privilégier la numérisation et l'archivage électronique à la production de documents en papier.

Le travail de fond sur la mise à niveau des principales plateformes informatiques a aussi progressé avec la mise en route du projet de gouvernance des actifs informationnels et de l'architecture d'entreprise. Une stratégie encadrant le remplacement du progiciel de gestion intégré a été élaborée et commencera à être déployée en 2021-2022.

Du côté des donneurs, le travail visant l'élargissement des fonctionnalités de l'application mobile JeDonne a été poursuivi. Celle-ci permet désormais la prise de rendez-vous pour les donneurs de plasma et de sang total dans tous les centres fixes. Ce modèle est en voie d'être adapté aux collectes mobiles et sera fonctionnel d'ici la fin 2021. La gestion du centre d'appel a quant à elle été transformée et permet dorénavant aux agents d'opérer en télétravail.

En réponse aux contraintes découlant de l'utilisation encore répandue du télécopieur dans les multiples processus du réseau de la santé,

Héma-Québec a mis en place un système de conversion des commandes hôpitaux reçues par télécopie. Il permet la numérisation et l'automatisation des commandes reçues, afin de poursuivre leur gestion de façon électronique.

Pendant l'exercice 2020-2021, Héma-Québec a accéléré son virage infonuagique alors que plus de 75 % des systèmes ont été mis en route ou mis à niveau en exploitant ces nouvelles technologies.

### Sécurité des opérations et des actifs informationnels

Héma-Québec a adopté cette année un plan stratégique en 6 volets visant à renforcer la gestion de la sécurité de l'information :

1. Révision annuelle du plan de gouvernance et de gestion des risques en matière de cybersécurité et d'adaptation aux nouvelles menaces et réalités opérationnelles.
2. Augmentation de la robustesse des actifs en place, en assurant leur mise à jour constante et en éliminant les systèmes désuets.
3. Renforcement des contrôles et de la surveillance du périmètre réseau.
4. Intégration et révision à fréquence régulière des contrôles d'identité et d'accès.
5. Opération des plans de réponse et de reprise. Partage d'information et collaboration avec différents partenaires au niveau gouvernemental et du secteur privé.
6. Sensibilisation des usagers avec l'objectif de développer de meilleurs réflexes chez chacun, pour mieux détecter les menaces et éviter de tomber dans les pièges d'hameçonnage.

Malgré le haut niveau d'activité des cybercriminels ayant ciblé les organisations du secteur de la santé en 2020-2021, Héma-Québec ne rapporte aucun événement lié à des cyberattaques.

# Code d'éthique des administrateurs

## Préambule

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficacité des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains. Cette mission découle de la *Loi sur Héma-Québec et le Comité de biovigilance* et des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada présidée par l'honorable Horace Krever.

Les administrateurs d'Héma-Québec, étant des administrateurs publics au sens de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. M-30), sont tenus à des standards d'éthique et de déontologie des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans le cadre de sa mission.

## Code d'éthique

### 1. Dispositions générales

#### Définitions

Dans le présent code d'éthique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou expressions suivantes signifient :

- 1.1 « Administrateur ou membre du conseil d'administration » : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration d'Héma-Québec, ainsi que le président et chef de la direction qui siège d'office au conseil d'administration où il agit à titre de secrétaire.
- 1.2 « Conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser son intérêt personnel ou celui d'une personne liée au détriment d'Héma-Québec.
- 1.3 « Conseil » : le conseil d'administration d'Héma-Québec.

- 1.4 « Personne liée » : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent comme conjoints de fait depuis au moins un an, de même que toute corporation, société ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

#### Champ d'application et interprétation

- 1.5 Le présent code d'éthique s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec.
- 1.6 Le code d'éthique n'est pas un substitut à quelque disposition législative, réglementaire ou déontologique applicable aux administrateurs d'Héma-Québec, y compris celles prévues dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

En cas de divergence, l'administrateur d'Héma-Québec doit se soumettre aux dispositions les plus exigeantes. De plus, en cas de doute, il doit agir dans l'esprit des principes énoncés par les dispositions.

- 1.7 Le code d'éthique n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activité ou à certaines situations plus spécifiques.

### 2. Devoirs de gestion

- 2.1 Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec. Ils doivent, dans l'exercice de leur fonction, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.
- 2.2 L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions :
- 2.2.1 L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
- 2.2.2 La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.
- 2.2.3 L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.

- 2.2.4 L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.

- 2.2.5 L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.

- 2.2.6 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, il doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités d'Héma-Québec et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.

- 2.3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité :

- 2.3.1 L'administrateur doit agir avec intégrité et impartialité dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.

- 2.3.2 L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales d'Héma-Québec, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.

- 2.3.3 L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.

- 2.3.4 L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président et chef de la direction, qui est à l'emploi exclusif d'Héma-Québec.

- 2.4 L'administrateur doit agir avec compétence, diligence et efficacité :

- 2.4.1 L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat. Il doit de plus faire preuve d'un jugement professionnel indépendant.

- 2.4.2 L'administrateur est responsable et imputable de tous ses actes faits dans l'exercice de ses fonctions.
- 2.4.3 L'administrateur doit prendre des décisions éclairées en tenant compte, le cas échéant, des expertises nécessaires et en prenant en considération les dossiers dans leur globalité.
- 2.4.4 Tout membre du conseil d'administration doit participer activement aux travaux du conseil et faire preuve d'assiduité. Il doit également faire preuve d'assiduité lorsqu'il participe aux comités du conseil.
- 2.4.5 L'administrateur doit faire preuve de discernement dans les orientations et les choix qu'il privilégie.
- 2.5. L'administrateur doit agir selon les règles de confidentialité :
  - 2.5.1 L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions. Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.
  - 2.5.2 L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements confidentiels qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même ou pour une personne liée.

- 3.2 L'administrateur doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir ultimement ses fonctions.
- 3.3 L'administrateur doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective, rigoureuse et indépendante.
- 3.4 L'administrateur ne peut confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'une personne liée, les biens d'Héma-Québec.
- 3.5 L'administrateur ne peut utiliser à des fins personnelles ou au bénéfice d'une personne liée des services ou des informations qui appartiennent à Héma-Québec.
- 3.6 L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'une personne liée.
- 3.7 L'administrateur ne doit pas accepter un avantage actuel ou éventuel de qui que ce soit alors qu'il sait, qu'il est évident ou qu'il est raisonnable de croire que cet avantage actuel ou éventuel lui est consenti dans le but d'influencer sa décision.
- 3.8 L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ou d'une personne liée ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.
- 3.9 L'administrateur doit éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'administrateur :
  - 3.9.1 est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment d'Héma-Québec ou que son jugement et sa loyauté peuvent en être défavorablement affectés;
  - 3.9.2 n'est pas indépendant pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel direct ou indirect, actuel ou éventuel, ou encore un avantage

en faveur d'une personne liée, le tout tel que prévu à l'article 3.1.

**Mesures de prévention**

- 3.10 L'administrateur doit, au début de chaque réunion, déclarer au président et faire consigner au compte rendu l'existence de tout conflit d'intérêts.
- 3.11 Le président et chef de la direction ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.
 

Tout autre administrateur, qui a un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la corporation, la société ou l'entité dans laquelle il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
- 3.12 L'administrateur doit agir avec désintéressement :
  - 3.12.1 Il ne doit pas solliciter, accepter ou exiger pour son intérêt, directement ou indirectement, actuel ou éventuel, ou pour l'intérêt d'une personne liée, un cadeau, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité; tel est le cas d'un cadeau, d'une marque d'hospitalité, d'un avantage ou d'une considération autre que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
  - 3.12.2 Il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne, un cadeau, une marque d'hospitalité, ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité.

3. Conflits d'intérêts

**Dispositions générales**

- 3.1 L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, susceptible de porter atteinte à son indépendance, à son intégrité ou à son impartialité.

---

#### 4. Activités politiques

---

- 4.1 L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le président du conseil d'administration.
- 4.2 Le président du conseil d'administration ou le président et chef de la direction qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.

---

#### 5. L'après-mandat

---

- 5.1 L'administrateur doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité et s'abstenir de divulguer tout renseignement, toute information, tout débat, tout échange et toute discussion auxquels le public n'a pas accès et dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à Héma-Québec.
- 5.2 L'administrateur, dans l'année qui suit l'expiration de son mandat, ne peut agir en son nom ou au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De même, l'administrateur doit s'abstenir de donner des conseils fondés sur des informations non disponibles au public concernant Héma-Québec ou une autre corporation, société ou entité avec laquelle il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

- 5.3 L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

---

#### 6. Responsabilités et sanctions

---

- 6.1 Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.
- 6.2 L'administrateur qui relève un manquement à l'éthique, perçu ou réel, doit s'adresser au président du conseil d'administration. Si ce manquement implique le président du

conseil d'administration, l'administrateur doit s'adresser au président du Comité de gouvernance.

- 6.3 Le président du conseil d'administration d'Héma-Québec, ou dans les cas l'impliquant, le président du Comité de gouvernance, doit faire enquête afin de s'assurer du respect et de l'application du code d'éthique.
- 6.4 L'administrateur qui contrevient à l'une des dispositions du présent code d'éthique s'expose aux sanctions prévues au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, suivant la procédure établie audit Règlement.
- 6.5 Le conseil d'administration d'Héma-Québec révisera le présent code d'éthique annuellement pour s'assurer qu'il reflète adéquatement l'évolution des lois, règlements et situations particulières à Héma-Québec.
- 6.6 Chaque administrateur s'engage à signer la formule d'adhésion au code d'éthique annexée aux présentes, au début de son mandat et par la suite, annuellement.

Cette version a été adoptée par le conseil d'administration le 7 mai 2014.

# États financiers

## Sommaire

Rapport de la direction	<b>72</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	<b>73</b>
États financiers	
> État des résultats et du déficit cumulé	<b>74</b>
> État des gains et pertes de réévaluation	<b>74</b>
> État de la situation financière	<b>74</b>
> État de la variation de la dette nette	<b>75</b>
> État des flux de trésorerie	<b>75</b>
> Notes complémentaires aux états financiers	<b>81</b>

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers d'Héma-Québec présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

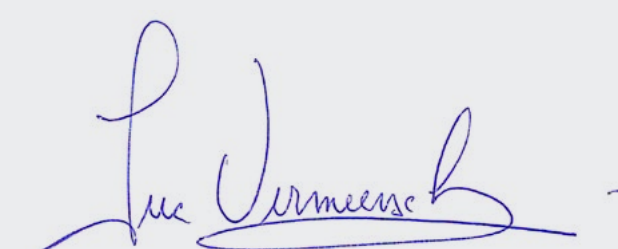
Le Vérificateur général du Québec a audité les états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le Comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



**Nathalie Fagnan, CPA, CA, IAS.A**

Présidente et chef de la direction



**Luc Vermeersch, CPA, CA**

Vice-président aux finances et aux infrastructures

Montréal, le 17 juin 2021





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Héma-Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations

ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

#### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

*Roch Guérin CPA auditeur, CA*

**Roch Guérin, CPA auditeur, CA**  
Directeur principal

Montréal, le 17 juin 2021

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**  
 (en milliers de dollars)

	2021 BUDGET	2021 RÉEL	2020 RÉEL
<b>REVENUS</b>			
Produits sanguins (note 3)	395 646	345 758	376 720
Subventions du gouvernement du Québec (notes 4 et 9)	55 561	70 361	31 827
Produits innovants	14 130	11 769	12 124
Intérêts	301	87	609
Expertise SIIATH	2 105	1 708	1 237
Autres	5 701	5 889	5 278
	<b>473 444</b>	<b>435 572</b>	<b>427 795</b>
<b>CHARGES</b> (note 4)			
Produits stables	310 409	287 098	272 497
Produits labiles	119 422	98 814	125 367
Produits innovants	41 508	40 001	32 369
Expertise SIIATH	2 105	1 708	1 237
Dépenses reliées à la COVID	–	28 793	–
	<b>473 444</b>	<b>456 414</b>	<b>431 470</b>
<b>DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE</b> <b>(avant l'élément suivant)</b>	<b>–</b>	<b>(20 842)</b>	<b>(3 675)</b>
Remise de l'excédent de l'exercice précédent (note 5)	–	–	(25 865)
<b>DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE</b>		<b>(20 842)</b>	<b>(29 540)</b>
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>–</b>	<b>(3 675)</b>	<b>25 865</b>
<b>DÉFICIT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>–</b>	<b>(24 517)</b>	<b>(3 675)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2021**  
 (en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	19 274	1 867
<b>(Pertes) gains non réalisés attribuables aux éléments suivants :</b>		
Dérivés	(26 709)	17 155
Cours du change	48	505
<b>Montant reclassé aux résultats</b>		
Dérivés	(3 248)	(250)
Cours du change	(505)	(3)
<b>(Pertes) gains de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>(30 414)</b>	<b>17 407</b>
<b>(PERTES) GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(11 140)</b>	<b>19 274</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2021 (en milliers de dollars)**

	2021	2020
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 134	15 579
Débiteurs (note 6)	8 702	8 168
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (note 9)	4 488	–
Stocks destinés à la vente (note 7)	111 449	60 507
Dérivés	–	18 769
	<b>141 773</b>	<b>103 023</b>
<b>PASSIFS</b>		
Marge de crédit (note 10)	63 104	13 022
Créditeurs et charges à payer (note 8)	50 217	36 700
Subventions à remettre au gouvernement du Québec (note 9)	–	8 075
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt	48 974	22 786
Dettes (notes 10 et 11)	33 194	33 885
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	12 842	12 582
Dérivés	11 188	–
	<b>219 519</b>	<b>127 050</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(77 746)</b>	<b>(24 027)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	32 896	33 394
Charges payées d'avance	3 157	3 154
Stocks de fournitures	6 036	3 078
	<b>42 089</b>	<b>39 626</b>
<b>(DÉFICIT) EXCÉDENT CUMULÉ</b>	<b>(35 657)</b>	<b>15 599</b>
Déficit cumulé lié aux activités de l'exercice	(24 517)	(3 675)
(Pertes) gains de réévaluation cumulés	(11 140)	19 274
	<b>(35 657)</b>	<b>15 599</b>

**Obligations contractuelles** (note 15)

**Éventualités** (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Anne Bourhis  
Présidente du conseil d'administration



Réal Couture, FCPA, FCA  
Président du comité d'audit

**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**  
 (en milliers de dollars)

	2021 BUDGET	2021 RÉEL	2020 RÉEL
<b>DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE</b>		<b>(20 842)</b>	<b>(29 540)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles :</b>			
Acquisition	(18 545)	(6 355)	(3 697)
Amortissement de l'exercice	8 064	6 838	7 253
Perte à la disposition et radiation		15	58
	<b>(10 481)</b>	<b>498</b>	<b>3 614</b>
<b>Variation due aux autres actifs non financiers :</b>			
Acquisition des charges payées d'avance		(4 753)	(4 164)
Utilisation des charges payées d'avance		4 750	3 778
Acquisition des stocks de fournitures		(21 424)	(18 038)
Utilisation des stocks de fournitures		18 466	17 634
		<b>(2 961)</b>	<b>(790)</b>
<b>(Pertes) gains de réévaluation nets de l'exercice</b>		<b>(30 414)</b>	<b>17 407</b>
<b>Augmentation de la dette nette</b>	<b>(10 481)</b>	<b>(53 719)</b>	<b>(9 309)</b>
<b>DETTE NETTE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(24 027)</b>	<b>(24 027)</b>	<b>(14 718)</b>
<b>DETTE NETTE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(34 508)</b>	<b>(77 746)</b>	<b>(24 027)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**  
 (en milliers de dollars)

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Déficit lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(20 842)</b>	<b>(29 540)</b>
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 838	7 253
Ajustement de la dette au taux effectif	9	30
Perte à la disposition et radiation d'immobilisations corporelles	15	58
(Gain) perte de change non réalisé sur la trésorerie et les éléments hors caisse du fonds de roulement libellés en devises étrangères	(457)	502
	<b>(14 437)</b>	<b>(21 697)</b>
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(534)	(3 402)
Stocks destinés à la vente	(50 942)	1 134
Créditeurs et charges à payer	13 730	(813)
Subventions à remettre au gouvernement du Québec	–	2 380
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(12 563)	–
Avance du gouvernement du Québec	26 188	13 752
Passif au titre des avantages sociaux futurs	260	728
Charges payées d'avance	(3)	(386)
Stocks de fournitures	(2 958)	(404)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(41 259)</b>	<b>(8 708)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 568)	(2 998)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(6 568)</b>	<b>(2 998)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Marge de crédit	50 082	13 022
Augmentation de la dette	10 022	6 785
Remboursement de la dette	(10 722)	(9 925)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>49 382</b>	<b>9 882</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>1 555</b>	<b>(1 824)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>15 579</b>	<b>17 403</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>17 134</b>	<b>15 579</b>
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>		
Intérêts versés	815	854
Intérêts reçus	106	643
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	682	895

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), continue son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance* (RLRQ, chapitre H-1.1). Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Héma-Québec fonctionne dans un environnement réglementé conformément aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. (1985), chapitre F-27) et de ses règlements afférents. Aux fins de sa mission, Héma-Québec répond également aux exigences et règlements de plusieurs normes canadiennes et internationales. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre 1-3), Héma-Québec n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Héma-Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des immobilisations, la valorisation des stocks destinés à la vente, la provision pour la relativité salariale et les nouvelles structures salariales ainsi que le passif au titre des régimes d'avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

### Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des éléments d'actifs financiers, de passifs financiers ainsi que les dérivés. Leur évaluation dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Clients et autres débiteurs	Coût
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	Coût
Marge de crédit	Coût
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	Coût
Avance du gouvernement du Québec	Coût
Dérivés	Juste valeur
Dettes et intérêts courus à payer	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Héma-Québec utilise les instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et du déficit cumulé.

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Elle se compose des niveaux suivants :

*Niveau 1* : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

*Niveau 2* : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

*Niveau 3* : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les instruments financiers dérivés sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations en juste valeur (la juste valeur des dérivés étant établie en fonction des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement à savoir des prix ou indirectement à savoir des dérivés de prix).

### REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la vente des produits sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice dans lequel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints.

### CHARGES

#### Régimes d'avantages sociaux

Héma-Québec offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Les contributions sont effectuées par Héma-Québec et les participants des régimes. Certains employés ont également des régimes à cotisations déterminées. De plus, Héma-Québec offre à ses salariés, regroupés sous « autres régimes », certains avantages postérieurs à l'emploi ainsi que, pour certains retraités, des avantages d'assurance maladie et d'assurance vie.

Le coût des avantages de retraite de l'exercice est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Il est déterminé par le coût net des avantages pour les services rendus de l'exercice, l'amortissement des gains et pertes actuariels ainsi que les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs moins le rendement prévu des actifs des régimes. Les modifications apportées aux régimes entraînent un coût des services rendus antérieurement qui est constaté comme charge dans l'exercice au cours duquel les modifications ont été apportées, déduction faite du solde non amorti des gains ou pertes actualisés, le cas échéant.

Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les taux d'inflation, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et l'évolution des coûts des soins de santé.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Régimes d'avantages sociaux (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ces derniers sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu de ces actifs, de l'écart entre l'expérience du régime et les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, ainsi que des modifications à ces hypothèses. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants.

Lorsque l'excédent de la valeur ajustée de l'actif au titre des prestations constituées (soit la valeur de l'actif au titre des prestations constituées diminuée des pertes actuarielles nettes non amorties) est supérieur à l'avantage futur escompté (soit tout excédent susceptible d'être retiré ou toute réduction des cotisations futures) une provision pour moins-value est comptabilisée.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté dans l'état de la situation financière et représente, à la fin de l'exercice, la différence entre la valeur des obligations au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des actifs du régime, à laquelle sont soustraits les gains et pertes actuariels non amortis et la provision pour moins-value.

### ACTIFS FINANCIERS

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter, dans le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible servant à combler les déficits de trésorerie lorsqu'ils sont détenus auprès de la même institution.

#### Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente se composent des stocks de produits sanguins (labiles et stables) et de produits innovants (sang de cordon et tissus humains). Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable nette correspond au prix de vente estimatif moins les charges liées à la vente.

#### Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au taux de change mensuel moyen. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière tandis que les éléments non monétaires sont évalués au taux de change mensuel moyen historique. Les fluctuations du cours du change donnent lieu à des gains ou des pertes de change qui sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et du déficit cumulé.

### PASSIFS

#### Avance du gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme annuellement à Héma-Québec un niveau budgétaire pour l'acquisition de produits sanguins par les établissements hospitaliers. Ainsi, Héma-Québec comptabilise, au poste avance du gouvernement du Québec, les montants versés par le MSSS, lequel agit à titre de tiers payeur pour l'achat de produits labiles et stables, en lieu et place des établissements. Tout versement inférieur aux ventes de produits sanguins aux établissements devient une somme à recevoir du

gouvernement alors que tout versement supérieur aux ventes de produits sanguins aux établissements fait l'objet d'une récupération du trop versé, selon un échéancier convenu entre le MSSS et Héma-Québec.

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers d'Héma-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date où les immobilisations corporelles sont prêtes à être mises en service aux durées suivantes :

Bâtiment, améliorations au bâtiment et autres	entre 10 et 40 ans
Matériel roulant et équipement	5 et 10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Développement informatique	5 et 7 ans

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou en développement ne sont pas amortis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values sont passées en charges de l'exercice courant à l'état des résultats et du déficit cumulé et aucune reprise sur la réduction de valeur n'est constatée ultérieurement.

### OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### 3. PRODUITS SANGUINS

Les tarifs budgétaires pour l'ensemble des produits sanguins sont déposés annuellement auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) qui est le groupe d'approvisionnement commun désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à la section VI de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*. Après consultation auprès du Comité de gestion, de l'approvisionnement et du financement (CGAF), les tarifs budgétaires sont entérinés par le CAG. Le CGAF est un comité consultatif pour la Direction de la biovigilance, laquelle relève de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire. Le CGAF a pour rôle de faire des recommandations portant sur les questions financières et comptables entourant l'approvisionnement en produits sanguins.

Les tarifs de l'exercice 2019-2020 ont été maintenus pour la facturation des produits sanguins durant l'exercice 2020-2021.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

**4. CHARGES**

						2021	2020
	PRODUITS STABLES	PRODUITS LABILES	PRODUITS INNOVANTS <sup>1</sup>	EXPERTISE SIIATH <sup>2</sup>	COVID <sup>3</sup>	TOTAL	TOTAL
Produits stables	233 803	–	–	–	14 400	248 203	239 641
Salaires et charges sociales	6 020	99 331	12 823	1 358	5 641	125 173	110 416
Dépenses de collectes	2 078	14 531	233	–	30	16 872	17 035
Fournitures médicales	558	10 001	5 211	–	805	16 575	16 041
Immeubles et locaux	59	10 671	368	45	657	11 800	11 172
Amortissement des immobilisations corporelles	736	5 729	359	4	10	6 838	7 252
Achat sang de cordon, cellules souches, produits labiles et tissus humains	–	–	6 815	–	–	6 815	6 243
Services achetés	16 859	(25 106)	13 728	269	2 248	7 998	5 669
Autres charges	82	3 088	261	4	2 720	6 155	5 537
Transport et livraison	67	4 185	764	1	790	5 807	5 282
Publicité et relations publiques	27	3 241	32	–	898	4 198	4 473
Technologie de l'information	–	4 103	–	27	317	4 447	3 641
Intérêts sur dette à long terme	–	718	–	–	–	718	846
Assurances	–	872	–	–	–	872	633
Autres intérêts et frais de banque	–	103	–	–	48	151	51
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	–	–	15	–	–	15	25
Gain de change	(2 401)	(13)	(37)	–	–	(2 451)	(373)
<b>Sous-total</b>	<b>257 888</b>	<b>131 454</b>	<b>40 572</b>	<b>1 708</b>	<b>28 564</b>	<b>460 186</b>	<b>433 584</b>
Plasma pour fractionnement <sup>4</sup>	33 297	(33 297)	–	–	–	–	–
Variation des stocks <sup>5</sup>	(4 087)	657	(571)	–	229	(3 772)	(2 114)
<b>Total</b>	<b>287 098</b>	<b>98 814</b>	<b>40 001</b>	<b>1 708</b>	<b>28 793</b>	<b>456 414</b>	<b>431 470</b>

<sup>1</sup> Les produits innovants regroupent les secteurs d'activité suivants : cellules souches, tissus humains et lait maternel.<sup>2</sup> L'expertise SIIATH comprend les activités reliées au Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance confiées par le MSSS.<sup>3</sup> Un revenu de subvention égalant les dépenses COVID a été comptabilisé au 31 mars 2021.<sup>4</sup> Certaines charges engagées pour l'extraction du plasma du sang total sont réallouées aux produits stables en fonction des litres de plasma expédiés au fractionnateur.<sup>5</sup> La variation des stocks inclut le plasma pour fractionnement, les produits labiles, le sang de cordon, et les tissus humains.**5. EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS**

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, tout surplus de financement découlant de l'application des tarifs est versé au fonds général du fonds consolidé du revenu, à moins d'une entente préalable entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec visant l'utilisation du surplus.

**6. DÉBITEURS**

	2021	2020
Clients	3 688	2 716
Autres débiteurs	2 738	3 232
Taxes à la consommation	2 276	2 220
	<b>8 702</b>	<b>8 168</b>

**7. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE**

	2021	2020
Produits stables	78 865	31 696
Plasma pour fractionnement	26 032	22 049
Produits labiles	2 420	3 201
Sang de cordon	2 408	1 913
Tissus humains	1 724	1 648
	<b>111 449</b>	<b>60 507</b>

**8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	2021	2020
Fournisseurs	23 745	19 818
Salaires et vacances à payer	20 766	11 987
Charges sociales	4 798	3 880
Revenus reportés	860	953
Intérêts courus à payer	48	62
	<b>50 217</b>	<b>36 700</b>

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 9. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET SUBVENTIONS À REMETTRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2021	2020
Subventions à remettre au début de l'exercice	8 075	6 466
Subventions versées	65 873	39 902
Subventions constatées aux revenus <sup>1</sup>	(70 361)	(31 827)
Récupération du MSSS	(8 075)	(6 466)
<b>(Subventions à recevoir) subventions à remettre à la fin de l'exercice</b>	<b>(4 488)</b>	<b>8 075</b>

<sup>1</sup> Un revenu de subvention de 28,8 millions de dollars a été comptabilisé en lien avec les dépenses COVID au cours de l'exercice.

## 10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Héma-Québec est autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à instituer un régime d'emprunts en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce régime d'emprunts permet à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier.

Le montant autorisé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 vise à combler les besoins n'excédant pas 170,96 millions de dollars et le montant autorisé pour le régime précédent prenant fin le 31 mars 2021 était de 94,6 millions de dollars. Les emprunts prévus dans le cadre de ce régime servent principalement au financement des découverts bancaires, à l'acquisition et au renouvellement d'actifs, au renouvellement de prêts et à la mise en place de projets visant l'amélioration de la sécurité des produits. Les conditions d'emprunts se font à des taux similaires ou équivalents à ceux du gouvernement du Québec. En vertu de ce régime, Héma-Québec a un emprunt sur la marge de crédit de 63 millions de dollars au 31 mars 2021 (13 millions de dollars 31 mars 2020). Le taux d'intérêt pour cette marge de crédit était de 0,3125 % au 31 mars 2021.

Héma-Québec dispose aussi d'une marge de crédit rotative de 15 millions de dollars auprès d'une institution financière dont les conditions peuvent être modifiées au gré de la banque. Cette marge de crédit est remboursable à tout moment et n'est pas utilisée en date du 31 mars 2021 et 2020. La marge de crédit porte intérêt au taux de préférentiel de la banque minoré de 0,25 %.

## 11. DETTES

	2021	2020
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 568 (capital seulement) (531 en 2020), à taux fixes variant de 0,74 % à 3,31 % (1,34 % à 3,31 % en 2020), échéant entre 2022 et 2046	29 704	26 096
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 54 (capital seulement) (83 en 2020), à taux fixes variant de 2,98 % à 3,93 % (1,80 % à 3,93 % en 2020), renouvelables entre 2022 et 2023 et échéant entre 2024 et 2031	3 490	7 789
	<b>33 194</b>	<b>33 885</b>

Les remboursements en capital de la dette au cours des prochains exercices reflètent l'hypothèse du renouvellement aux mêmes conditions :

2022	7 411
2023	6 453
2024	5 447
2025	3 653
2026	2 976
2027 et suivantes	7 370

## 12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite et d'avantages complémentaires à la retraite et postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2019. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs présentées au 31 mars 2021 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur les dernières évaluations actuarielles.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années précédant le départ à la retraite. Ils prévoient également pour les rentes en paiement une indexation partielle en fonction de l'inflation.

Les autres régimes d'avantages complémentaires à la retraite et postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2021 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur cette dernière évaluation actuarielle.

Héma-Québec a également des régimes à cotisations déterminées dont l'engagement est limité à la valeur totale des comptes individuels des participants en vertu des régimes. Aucune charge n'est constatée dans ces régimes durant l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants soit 12 ans pour le régime de retraite des employés syndiqués, 15 ans pour le régime de retraite des employés non syndiqués, 6 ans pour le régime supplémentaire, 13 ans pour les avantages complémentaires de retraite et 2 ans pour les avantages postérieurs à l'emploi.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

**12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)****CLASSIFICATION DU PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

	2021	2020
Régimes de retraite	5 284	5 209
Autres régimes	7 558	7 373
<b>Total du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>12 842</b>	<b>12 582</b>

**RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

	2021		2020	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite	295 409	–	275 291	–
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	269 339	6 137	253 964	6 090
<b>Situation d'excédent (déficit)</b>	<b>26 070</b>	<b>(6 137)</b>	<b>21 327</b>	<b>(6 090)</b>
Gain actuariel non amorti	(7 034)	(1 421)	(5 869)	(1 283)
Provision pour moins-value	(24 320)	–	(20 667)	–
<b>Passif au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice</b>	<b>(5 284)</b>	<b>(7 558)</b>	<b>(5 209)</b>	<b>(7 373)</b>

**OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

	2021		2020	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	253 964	6 090	231 804	6 097
Coût des avantages pour services rendus	13 942	3 532	12 640	4 641
Intérêts débiteurs sur l'obligation	13 126	65	12 639	73
Prestations versées	(10 024)	(3 413)	(10 464)	(3 992)
(Gain) perte actuariel	(1 669)	(137)	7 345	(729)
<b>Obligation au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice</b>	<b>269 339</b>	<b>6 137</b>	<b>253 964</b>	<b>6 090</b>

**ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE**

	2021		2020	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice	275 291	–	262 362	–
Cotisations versées par l'employeur	9 955	–	9 567	–
Cotisations versées par les employés	6 139	–	6 196	–
Rendement prévu sur les actifs	14 473	–	14 576	–
Prestations versées	(10 024)	–	(10 464)	–
Perte actuarielle sur les actifs	(425)	–	(6 946)	–
<b>Actifs des régimes de retraite, à la fin de l'exercice</b>	<b>295 409</b>	<b>–</b>	<b>275 291</b>	<b>–</b>

**JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES AU 31 MARS**

	2021		2020	
Obligations	37 908	13 %	31 875	13 %
Actions	36 274	12 %	41 344	16 %
Autres	219 301	75 %	180 031	71 %
<b>Total</b>	<b>293 483</b>	<b>100 %</b>	<b>253 250</b>	<b>100 %</b>

**RENDEMENT RÉEL SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES**

	2021	2020
Rendement prévu des actifs	14 473	14 576
Rendement réel des actifs	14 048	7 630
<b>Perte actuarielle sur les actifs</b>	<b>(425)</b>	<b>(6 946)</b>
Taux de rendement réel	5,05 %	2,88 %

**COÛT DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE L'EXERCICE**

	2021		2020	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût net des avantages pour services rendus	7 803	3 532	6 444	4 641
Amortissement des gains actuariels	(79)	–	(1 071)	–
Variation de la provision pour moins-value	3 653	–	6 137	–
<b>Coût au titre des avantages</b>	<b>11 377</b>	<b>3 532</b>	<b>11 510</b>	<b>4 641</b>
Intérêts débiteurs sur l'obligation	13 126	65	12 639	73
Rendement prévu des actifs	(14 473)	–	(14 576)	–
<b>Intérêts au titre des avantages</b>	<b>(1 347)</b>	<b>65</b>	<b>(1 937)</b>	<b>73</b>
<b>Coût total au titre des avantages</b>	<b>10 030</b>	<b>3 597</b>	<b>9 573</b>	<b>4 714</b>



Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

**12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)****PRINCIPALES HYPOTHÈSES**

	2021		2020	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
<b>Obligation au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars</b>				
Taux d'actualisation	5,30 %	2,20 %	5,20 %	2,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	–	2,00 %	–
<b>Coût des prestations pour les exercices clos le 31 mars</b>				
Taux d'actualisation	5,20 %	2,00 %	5,50 %	2,40 %
Taux de rendement prévu des actifs	5,20 %	–	5,50 %	–
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
<b>Facteurs démographiques</b>				
Mortalité	CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B		CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B	

**13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2021						TOTAL
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	
<b>Coût</b>							
Solde de début	2 140	49 817	30 889	5 020	13 538	17 653	119 057
Acquisitions	–	2 547	964	139	1 858	847	6 355
Dispositions et radiation	–	–	(134)	–	(3 264)	(472)	(3 870)
<b>Solde à la fin*</b>	<b>2 140</b>	<b>52 364</b>	<b>31 719</b>	<b>5 159</b>	<b>12 132</b>	<b>18 028</b>	<b>121 542</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde de début	–	32 611	22 364	4 447	11 927	14 314	85 663
Amortissement de l'exercice	–	2 533	1 903	92	944	1 366	6 838
Dispositions et radiation	–	–	(119)	–	(3 264)	(472)	(3 855)
<b>Solde à la fin</b>	<b>–</b>	<b>35 144</b>	<b>24 148</b>	<b>4 539</b>	<b>9 607</b>	<b>15 208</b>	<b>88 646</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2 140</b>	<b>17 220</b>	<b>7 571</b>	<b>620</b>	<b>2 525</b>	<b>2 820</b>	<b>32 896</b>
	2020						TOTAL
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	
<b>Coût</b>							
Solde de début	2 140	48 953	29 968	4 918	13 501	17 225	116 705
Acquisitions	–	864	1 460	102	716	555	3 697
Dispositions et radiation	–	–	(539)	–	(679)	(127)	(1 345)
<b>Solde à la fin*</b>	<b>2 140</b>	<b>49 817</b>	<b>30 889</b>	<b>5 020</b>	<b>13 538</b>	<b>17 653</b>	<b>119 057</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde de début	–	30 049	20 820	4 358	11 771	12 699	79 697
Amortissement de l'exercice	–	2 562	2 028	89	832	1 742	7 253
Dispositions et radiation	–	–	(484)	–	(676)	(127)	(1 287)
<b>Solde à la fin</b>	<b>–</b>	<b>32 611</b>	<b>22 364</b>	<b>4 447</b>	<b>11 927</b>	<b>14 314</b>	<b>85 663</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>2 140</b>	<b>17 206</b>	<b>8 525</b>	<b>573</b>	<b>1 611</b>	<b>3 339</b>	<b>33 394</b>

\* Le solde à la fin inclut les immobilisations corporelles en cours de développement suivantes :

	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
2021	–	2 347	313	113	660	710	4 143
2020	–	930	489	38	384	66	1 907

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion des risques

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec est exposée à différents risques financiers détaillés ci-après. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin de minimiser leurs impacts sur sa performance.

#### I. Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une entité manque à l'une de ses obligations liées à un instrument financier et, de ce fait, amène l'autre entité à subir une perte financière. Héma-Québec est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leur obligation financière, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligation financière de tierces parties ayant des caractéristiques similaires et économiques qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers d'Héma-Québec qui sont exposés à un risque de crédit comprennent les postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, clients, autres débiteurs et subventions à recevoir du gouvernement du Québec.

Le risque de crédit lié au poste trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque la contrepartie est une banque à charte canadienne jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales.

Le risque de crédit imputable aux clients est limité puisque ces derniers sont principalement des organismes publics inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Ces créances sont recouvrables au cours de l'exercice subséquent.

Les autres débiteurs incluent principalement des montants à recevoir en vertu d'ententes contractuelles avec des fournisseurs et un client. Le risque de crédit est limité puisque ces montants à recevoir sont prévus aux contrats et qu'Héma-Québec a respecté ses obligations d'achat. Ces montants sont recouvrables dans les 60 jours suivant la fin d'exercice.

Le risque de crédit imputables aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est limité puisque celles-ci ont déjà été octroyées à Héma-Québec par le gouvernement du Québec. Ces subventions sont recouvrables au cours de l'exercice subséquent.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des instruments financiers d'Héma-Québec exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé et totalise 33,9 millions de dollars (40,3 millions de dollars en 2020). Aucun de ces instruments financiers n'est déprécié et la direction estime que la qualité du crédit de tous les instruments qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance est bonne à la date des états financiers (aucun au 31 mars 2020).

#### II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Héma-Québec ne dispose pas des fonds nécessaires pour répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'Héma-Québec ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

Héma-Québec gère activement le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie qui découlent de son exploitation et considère qu'elle détient suffisamment de liquidité et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les facilités de crédit sont présentées à la note 10.

Au 31 mars 2021 et 2020, les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes :

	2021				VALEUR COMPTABLE
	2022	2023	2024 ET SUIVANTES	TOTAL	
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	44 511	–	–	44 511	44 511
Marge de crédit	63 104	–	–	63 104	63 104
Avance du gouvernement du Québec	48 974	–	–	48 974	48 974
Intérêts sur les dettes	601	461	1 378	2 440	2 558
Dettes	7 411	6 453	19 445	33 309	33 194
<b>Total des instruments financiers non dérivés</b>	<b>164 601</b>	<b>6 914</b>	<b>20 823</b>	<b>192 338</b>	<b>192 341</b>
Instruments financiers dérivés	11 188	–	–	11 188	11 188
<b>Total des instruments financiers</b>	<b>175 789</b>	<b>6 914</b>	<b>20 823</b>	<b>203 526</b>	<b>203 529</b>

	2020				VALEUR COMPTABLE
	2021	2022	2023 ET SUIVANTES	TOTAL	
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	31 805	–	–	31 805	31 805
Marge de crédit	13 022	–	–	13 022	13 022
Avance du gouvernement du Québec	22 786	–	–	22 786	22 786
Intérêts sur les dettes	737	588	1 555	2 880	3 004
Dettes	7 150	6 435	20 424	34 009	33 885
<b>Total des instruments financiers non dérivés</b>	<b>75 500</b>	<b>7 023</b>	<b>21 979</b>	<b>104 502</b>	<b>104 502</b>

#### III. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Héma-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

##### Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché.

Héma-Québec est exposé au risque associé aux variations du taux d'intérêt de sa marge de crédit à taux variable. Au 31 mars 2021, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 10%, l'excédent lié aux activités n'aurait pas varié de façon significative.

Les dettes d'Héma-Québec portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt, relativement aux flux de trésorerie, auquel Héma-Québec est exposée est minime puisqu'Héma-Québec n'a pas l'intention de les rembourser avant l'échéance.

##### Risque de change :

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec réalise ses achats de produits stables essentiellement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations de cette devise. Héma-Québec s'est dotée d'une politique de gestion de risque de change et a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change notamment par contrats de change.

Notes complémentaires aux états financiers – Exercice clos le 31 mars 2021 (les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

#### 14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

##### III. Risque de marché (suite)

###### Risque de change (suite) :

Afin de gérer le risque de change afférent à l'achat de produits stables, de fournitures médicales, de dépenses de collectes, de cellules souches, de sang de cordon et de tissus humains, Héma-Québec s'est engagée à acheter des devises américaines pour couvrir 90 % de ses besoins estimés en devises, par 26 contrats de change pour un montant de 198 millions de dollars américains au taux de 1,31443 pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 17 mars 2022 (en 2020, 26 contrats de change pour un montant de 187,9 millions de dollars américains au taux de 1,319 pour la période du 2 avril 2020 au 18 mars 2021).

Au 31 mars 2021, des pertes non réalisées sur les contrats de change au montant de 11,2 millions de dollars sont comptabilisées à l'état des gains et pertes de réévaluation (gains non réalisés de 18,8 millions de dollars au 31 mars 2020) et ils sont évaluées en fonction de l'écart entre les taux d'achat des devises selon les contrats de change et le taux de 1,2575 non ajusté coté sur un marché actif pour des instruments identiques (1,4187 au 31 mars 2020).

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers libellés en devises :

	2021	2020
<b>DOLLARS AMÉRICAINS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 623	12 280
Clients et autres débiteurs	1 270	626
Fournisseurs	5 200	4 565
<b>EURO</b>		
Clients et autres débiteurs	–	37
Fournisseurs	476	93
<b>AUTRES DEVICES</b>		
Fournisseurs	7	–

Une variation du cours du dollar américain de 3 % (3 % en 2020), correspondant à la volatilité observée sur le marché au cours des 12 derniers mois, n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités ni sur les gains et pertes de réévaluation en s'appuyant sur les actifs et passifs financiers libellés en devises détenus par Héma-Québec à la date des états financiers.

#### 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des 17 prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, des options de renouvellement pouvant aller jusqu'à 15 ans. Les charges de loyers de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevèrent à 3,5 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2020) pour les locaux.

Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme totalisent 30,2 millions de dollars (33,7 millions de dollars au 31 mars 2020) et s'établissent comme suit :

2022	3 408
2023	3 294
2024	3 041
2025	2 487
2026	2 344
2027 et suivantes	15 646

#### 16. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, Héma-Québec est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'Héma-Québec.

#### 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Héma-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président et chef de la direction d'Héma-Québec.

Héma-Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

#### 18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



**HÉMA-QUÉBEC**

[www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca)

Le rapport annuel 2020-2021 est publié par la Vice-présidence à l'expérience clientèles et à l'intelligence d'affaires.

**Édition**

Laurent Paul Ménard

**Coordination et recherche**

Stéphanie Dunglas

**Rédaction**

Paul Gilbert

**Révision**

Services d'édition Guy Connolly

**Design graphique**

Stanko Josimov

**Photos**

Marc Couture  
Fotografika  
Stanko Josimov

**Établissement de Montréal**

4045, boulevard Côte-Vertu  
Montréal (Québec) H4R 2W7

**Établissement de Québec**

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie  
Québec (Québec) G1V 5C3

**Numéros de licence d'Héma-Québec**

100862-A (établissement de Montréal)  
100862-B (établissement de Québec)

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021  
Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISSN 1929-5294 (version PDF)

Ce document est disponible en version électronique seulement.

Toute reproduction est permise avec mention de la source.